

Maintenant

14

FÉVRIER 1963

PLUTÔT À L'ACCÉLÉRATEUR QU'AU FREIN...

NORBERT NAGY

Tu ne tueras point

VINCENT HARVEY

Régulation des naissances

JULES-ED. DORION, M. D.

L'alcool tue lentement

MAGDELAINE VERDON

Papa a-t-il raison ?

NAÏM KATTAN

Les Juifs et le Concile

HENRI FESQUET

Vent nouveau dans l'Eglise

Sommaire complet
à l'intérieur

Après chaque feu rouge et tout particulièrement au sortir de ces exercices de patience que sont les embouteillages, c'est notre façon de conduire une automobile. Même si la mécanique doit en souffrir, il est impossible d'agir autrement, à moins de se retirer de la route. Aux heures de pointe, les agents de circulation et les klaxons sont là pour nous inviter à l'accélération.

Il me semble qu'il faille mener la religion au même rythme, plutôt à l'accélération qu'au freinage. C'est que nous vivons des heures de pointe, c'est-à-dire, des changements si rapides, avec un temps chaque jour plus court pour nous y adapter. Et si la carte que nous suivons est périmée, nous risquons des erreurs irréparables.

Ce n'est pas la présence de l'Eglise au monde qui est en cause, mais les *formes* et les *moyens* de cette présence. D'innombrables efforts se sont accomplis ici et là, comme l'Action catholique et de nouvelles méthodes pastorales, en vue de l'adaptation. Mais ces efforts furent trop souvent freinés par des habitudes de pensée et par le poids des structures existantes, dont nous sommes devenus prisonniers. Grâce à Dieu, le Concile est venu pour une reprise de vitesse, pour « le goût des commencements inattendus et audacieux », selon l'expression d'un archevêque.

RESTONS CHEZ NOUS

Si intéressante que soit une vue panoramique du vaste monde qu'affronte l'Eglise universelle, nous nous limiterons à quelques considérations sur notre milieu. Avons-nous vraiment des arguments qui commandent une politique de l'accélération ? Ne vaudrait-il pas mieux continuer à freiner, relativement à la liberté, en matière d'éducation et de morale, en tous les domaines ?

Avant de tirer des conclusions, il importe de se rappeler que les deux opérations accélération-freinage ne s'opposent pas. Elles se complètent et correspondent à deux devoirs essentiels, tout comme les valeurs de permanence et de progrès. Il faudra toujours des hommes dans la société religieuse et civile pour les défendre et les concilier, contre les extrémistes de tout acabit. Dans les conjonctures actuelles, le souci pastoral accorde une préférence très nette à l'accélération.

UN NOUVEAU MONDE

La formation religieuse, intellectuelle et morale du peuple du Québec a longtemps répondu aux besoins de notre société relativement stable. Voici que nous brûlons les étapes, depuis quelques années, sans même connaître les transitions qui en d'autres pays ont amorti les chocs. Regardez, par exemple, tous ces hommes qui quittent en masse la campagne pour la ville ; les postes de radio et de télévision qui amènent le monde dans la maison, au risque de remettre en question l'enseignement reçu et de dissocier les modes de pensée et de vie.

Finis les groupes protecteurs et unanimes. Nous avons à vivre notre foi au milieu d'incroyants et de non-pratiquants pour lesquels les vérités religieuses sont devenues comme des objets de musée. Comme l'écrit le Père Naïdenoff : « La force missionnaire la plus vivace est actuellement celle de l'athéisme... » Plus de désert, plus d'île pour Robinson. Révolus ces temps où le problème était réglé parce que « M. le Curé l'avait dit ».

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT

Comme la majorité d'entre nous n'est pas équipée pour faire face à une telle situation, les gens tombent dans l'indifférence, tout au moins dans un matérialisme de morale et de pensée. En notre terre dite de chrétienté, je sais que subsistent des habitudes d'enseignement, de prédication et d'apostolat, tout comme des formes de gouvernement d'autoritarisme absolu, où le freinage seul compte. On demande l'obéissance et on n'accepte pas d'avis.

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,
Montréal-26, P. Q. Tél. 739-2758
739-4002

Le Ministère des postes, à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire et
l'envoi comme objet de la deuxième classe
de la présente publication.

Frais de port garantis
si non livrable.

sommaire

H.-M. Bradet, O. P. : Plutôt à l'accélérateur qu'au frein	37
Denis Duval, prêtre : La bonne conscience des non-pratiquants	41
A.-M. Perreault, O. P. : Entrevue avec le Père Congar	43
Norbert Nagy : Tu ne tueras point	45
Marcel-Marie Desmarais, O. P. : Pitié meurtrière	46
Vincent Harvey, O. P. : Régulation des naissances et amour conjugal	48
Colette Carisse : Faits sociaux et régulation	50
Docteur Jacques Baillargeon et Hélène Pelletier-Baillargeon : Pour une régulation chrétienne des naissances	51
Jacques Michaud : Mouvement sur béquilles	54
Jules-Ed. Dorion, M. D. : L'alcool tue lentement	55
Gilles Marchand, O. M. I. : Renseignements	55
Père J.-J. Lemire, capucin : Le Tiers Ordre de saint François au Cap Canaveral	56
Magdelaine Verdon : Papa a-t-il raison ?	58
Diagnostic en vrac	60
Marcel Adam : Faut-il un journal catholique ?	61
Naïm Kattan : Les Juifs et le Concile	62
Claude Déry : Prodiges ou bon Samaritain ?	64
Pierre Saucier : Patronage, quand tu nous tiens !	65
Noël Pérusse : Politique 1963 à Radio-Canada	66
Gilles Archambault : Lettre sur la tolérance	67
Guy Robert : Notre littérature 1962	68
Poésie : Nicole Drassal et Charles Lorenzo	70
G. R. : Disques	70
Henri Fesquet : Vent nouveau dans l'Eglise	72

Comme toujours, un décalage existe entre la *réalité* et nos *mentalités*. Or, au Québec, la mentalité majoritaire est peu sensible au pluralisme ; elle est plus conservatrice qu'inventive ; elle impose plus qu'elle ne cherche à comprendre. On nous dira, par exemple, que nous créons des problèmes qui n'existent pas ; ou encore que, nos jeunes, à quelques exceptions près, sont tranquilles dans leur foi ; que les catholiques, dans l'ensemble, aiment et respectent leurs prêtres, etc. Pourtant, la réalité tient un autre langage. Si on devait y prêter l'oreille, il faudrait sûrement renoncer à des privilèges personnels et collectifs, changer les thèmes et les méthodes de l'enseignement religieux, repenser les confréries et les « œuvres ». Plus encore que les pauvres palliatifs que sont les réformes et les adaptations, il nous faudrait, clercs et laïcs, une conversion de l'esprit, une mentalité plus humble, aussi plus missionnaire. Cette centième brebis pour laquelle il faut laisser les quatre-vingt-dix-neuf autres est souvent celle qu'il faut abattre, en tout cas rejeter ou l'empêcher de nuire.

MONTREAL N'EST PAS LA PROVINCE...

... Pas plus que Paris n'est la France. Pourtant, lors de la révolution, tout commença à Paris et la France entière suivit. Qu'on le veuille ou non, la grande ville est un carrefour où s'entassaient les hommes et les moyens d'information. Les idées se mettent à circuler, à se frotter les unes aux autres, à envahir toute la province. Sans doute ne sont-elles pas toutes reçues d'emblée, mais elles imprègnent les esprits à plus ou moins longue échéance. Durant mes années de ministère, j'ai constaté maintes fois que les premiers à abandonner toute pratique religieuse se recrutaient parmi les jeunes gens sortis des campagnes et des petites villes. Plus d'encadrement protecteur et pas assez de vie religieuse personnelle pour tenir dans ces agglomérations anonymes. Que ces faits soient pénibles, d'accord, mais ils existent et nous forcent à l'action rapide.

Des événements ont eu lieu qui sont irréversibles, comme la révolution technique, un courant de laïcisation des esprits et des institutions, une mentalité relativiste en matière religieuse, contre laquelle se heurtent tous les

efforts d'évangélisation entrepris par l'Eglise. Heureusement, il y a eu un contrepoids et un gigantesque effort : *ce qui s'est passé au Concile*. Un résultat en est déjà sorti, qui ne peut guère être dépassé parce qu'il contient toutes les promesses de renouveau. C'est le prestige ou la revalorisation de la liberté dans l'Eglise, non pas une liberté tactique et apparente, non plus qu'une liberté incertaine et abstraite, mais celle qui permet la possibilité effective d'une confrontation d'opinions, et l'expression franche de divergences dans les mesures à prendre pour l'expression du Message de Salut.

Ce climat créé par le Concile ou cet « air frais dans l'Eglise » dont parlait Jean XXIII entre *laborieusement* mais sûrement dans l'Eglise canadienne. Les esprits les plus éclairés se prononcent un peu partout pour plus d'accélération et moins de freinage. C'est dans un tel courant que nous voulons nous inscrire. Dès lors, une question se pose.

AU NOM DE QUI PARLEZ-VOUS ?

A cette question, voici une réponse que tous ne semblent pas connaître, si élémentaire qu'elle apparaisse.

Notre revue est une publication autorisée par le Conseil provincial des Dominicains. En ce sens, nous avons un « statut » officiel et nous publions sous une autorité et avec une responsabilité à son égard.

Maintenant n'est cependant pas le porte-parole des Dominicains — même si nous le sommes nous-mêmes — dans les questions ouvertement discutées par les catholiques. Sous cet aspect, la revue n'a pas de caractère officiel. Elle exprime les opinions d'un groupe de Dominicains, ainsi que celles de collaborateurs acceptés par eux.

Comment pourrait-il en être autrement ? Dans une province de cinq cents religieux, membres d'un Ordre de structure et de mentalité fort démocratiques, comment pourrions-nous avoir les mêmes opinions sur quelque thème que ce soit ? Même possible, une telle conduite équivaldrait à un étouffement de la personnalité, à une forme de dictature qu'il faudrait dénoncer à cor et à cri.

20% SONT MÉCONTENTES ?

Péguy disait qu'une revue qui veut vivre doit déplaire au cinquième de ses lecteurs chaque mois, et si elle veut survivre, il faudra que ce cinquième change chaque mois. Nous vivons et ce qui plus est, tout indique que nous survivrons...

HENRI-M. BRADET, O. P.

SPIRITUALITÉ

1. - Quête de Dieu

La bonne conscience des non-pratiquants

« Catholique pas fanatique ». Un quidam utilisait cette laconique formule pour définir sa position religieuse. Pour imprécise qu'elle soit, je la voudrais employer pour tenter de rejoindre ces chrétiens que sont les catholiques non-pratiquants.

Trop sympathique

Pour moi, c'est une espèce curieuse, difficile à circonscrire et, avouons-le, plutôt sympathique à tout le monde. Clercs et chrétiens pratiquants sont relativement consolés : « Quand même, ils ont gardé leur adhésion au Christ et n'ont pas rejeté l'Eglise : c'est déjà beaucoup ». Agnostiques et mécréants ne leur reprochent rien : « Voilà des croyants à l'esprit large, des gens dégagés, pas encombrants, dont la religion est discrète et raisonnable ».

Les non-pratiquants eux-mêmes sont satisfaits de leur bonne conscience : « Dieu merci, j'ai passé la période des dévotions périphériques, je retiens l'essentiel du message du Christ ; j'ai la satisfaction de vivre suivant ma conscience. Je mène par ailleurs une vie convenable et je demeure confiant que le Seigneur miséricordieux saura me reconnaître au Jugement ».

Ambiguïté latente

Il est difficile de ne pas voir qu'une telle position réunit en sa faveur de nombreuses préventions. D'où viennent donc mon agacement et mon inquiétude ? Mon non-pratiquant a le tort d'avoir raison contre moi qui me mets en frais pour rester fidèle à une pratique religieuse qui ne me « console » pas toujours. Il n'est pas inouï non plus que des non-pratiquants m'humilient par une conduite morale meilleure que celle de certains pratiquants.

Mais là n'est pas le point. J'ai comme une méfiance intuitive des réussites à peu de frais et des simplifications trop faciles. Ne serait-ce pas au prix de sophismes subtils que le non-pratiquant parvient à un maximum d'aise et de sécurité avec un minimum de risques et d'efforts ?

Insaisissable

L'athée ose rejeter Dieu puis il demeure conséquent avec sa terrible option. Le croyant-pratiquant porte le joug d'un Credo, d'un culte et d'une morale passablement codifiés ; il gagne le Ciel qu'il espère. Notre non-pratiquant, lui, joue sur les deux tableaux : il tient Dieu et son salut pour assurés, il réduit ses obligations à peu de chose.

Il s'octroie en outre un certificat de fort quotient intellectuel. Car il pose au sage qui, au-delà des tensions, des radicalismes et des fanatismes, a trouvé un équilibre vertueux et une conception heureuse de l'existence. Il n'admet que ce

que sa belle intelligence peut apprendre, il n'accomplit que ce qu'il juge bon. N'est-ce pas la logique même ? Le non-pratiquant n'est-il pas un dépositaire privilégié du bon sens éduqué ? Sorcier d'homme, tellement raisonnable qu'on se retient avec peine de le congratuler de sa haute sagesse et de son bonheur.

Ai-je même la ressource de lui lancer : « Bien beau, ton système, mais il te conduit chez le diable ! » ? Ce n'est ni charitable, ni diplomatique (d'autant moins que lui-même m'autorise volontiers à aller au ciel).

Et puis, je n'ai pas envie qu'il aille au diable, sans compter que je n'en suis pas le juge. Il m'embête à la fin. Arrive-t-il sur le dernier mille de sa vie ? Conjoint, enfants ou infirmières vont pressentir le prêtre, celui-ci sera accommodant dans la mesure du possible et notre beau sieur privilégié s'en va aux premières loges.

Devant cette attitude

Le jeu est trop beau pour ne pas faire d'adhérents. Faut-il fermer les yeux, feindre d'ignorer, accepter le fait, ne pas éteindre la mèche qui fume encore ? Peut-on troubler la « bonne conscience », heurter, sonner l'alarme, psychanalyser ? Faut-il jouer les indépendants, comme un homme aisé qui perd un billet de banque et n'y pense plus ? Avant de juger, en tout cas, il faut voir comment le problème se pose et essayer de le replacer, s'il y a lieu, de façon plus correcte.

Religieux ou pas

Il s'agirait, à mon avis, d'évaluer une attitude religieuse dont plusieurs se satisfont. « Attitude religieuse », n'est-ce pas déjà trop dire ? Accepter Dieu et le Christ, voilà le Credo ; s'y référer vaguement à l'occasion : voilà le culte ; vivre droitement avec altruisme : voilà la morale. Le compte y est-il ? C'est à voir... Le non-pratiquant prend facilement figure d'homme intelligent et raisonnable ; n'est-il pas ce sage qui se garde des extrêmes et opère un tri pondéré, qui retient l'essentiel et laisse tomber les babioles et le superflu ?

Pourtant cet esprit manque gravement à la logique, qui est une exigence de l'intelligence. Le croyant-non-pratiquant s'installe dans une contradiction, il refuse d'aller au bout d'une idée importante : en matière de religion il accepte d'être un dilettante. Comme la plupart des dilettantismes, celui-ci donne une assez belle prestance. Mais en fait, la position est faible.

De moins en moins croyant

« On croit ou on ne croit pas ». Pardon : et ceux qui croient plus ou moins ? Or, nous en sommes là, presque

tous, n'est-ce pas ? Pour celui qui croit profondément, les difficultés de la pratique religieuse existent, mais moindres que pour celui dont la foi est tremblotante. Celui qui croit plus ou moins, souvent moins que plus, est embarrassé. Vaut-il, pour si peu de foi, engager vraiment sa vie et s'astreindre à des comportements contraignants ? S'il ne revigore sa foi, il est tout prêt pour le farniente religieux. D'un vague christianisme, c'est le passage imperceptible vers un théisme sans guère de mordant sur la vie réelle.

En effet ce peu-croyant-non-pratiquant devient en pratique un rationaliste. Il évacue tout le surnaturel du christianisme. Et pourquoi pas ? N'a-t-il pas posé, à toutes fins pratiques, qu'il était juge qualifié de l'essentiel et de l'accidentel en matière religieuse ?

Christianisme dégénéré

C'est le privilège (?) de celui qui est le seul juge de son christianisme de choisir dans le message du Christ. Le non-pratiquant aura retenu, avec raison d'ailleurs, la primordialité que le Christ accorde à la charité. Il est parfaitement d'accord avec le Seigneur ; là Jésus a vraiment parlé pour dire quelque chose de valable. De là, un processus raccourci et faux, le non-pratiquant va aboutir, je ne sais comment au juste, à cette idée que le reste du message du Christ n'est pas important.

Découpage, mutilations arbitraires d'autant plus détestables qu'ils ne sont même pas faits à partir de l'Evangile mais, des notions religieuses qui restent à un adulte moyen, lorsqu'il a oublié la majeure partie de ce qu'il avait appris sommairement dans son enfance. Cela ne l'empêche d'ailleurs pas de se croire très chic, très correct, très loyal avec le Christ alors même qu'il a pris passablement de distance avec son message intégral.

Ce n'est plus l'Evangile qui est critère de christianisme, c'est ce que chacun pense. On accuse la religion et l'Eglise d'avoir à la fois émasculé le message du Christ et d'imposer un tas d'obligations parfaitement superfétatoires. On les considère plutôt comme traîtres, imposteurs et déformateurs du vrai christianisme dont on sera, soi-même-non-pratiquant, un héraut modeste mais authentique. On ne voit pas que c'est le Christ lui-même qu'on a « organisé » : le Maître exigeant, le Prophète absolu, le souverain Prêtre sort de l'épreuve affadi, vidé, évanescent.

Il n'est même plus intéressant de se tracasser pour savoir s'il est vraiment Fils de Dieu. Non : pas tant d'histoires ! Un gars sympathique qui a recommandé d'être bien corrects les uns envers les autres. A quel point Jésus peut-il apprécier un pareil rôle de composition ? Etre le Seigneur et devenir un brave type qui, entre bien des balivernes, a dit une chose censée qu'on aurait probablement pu trouver sans lui.

Présomption

De l'Evangile, le non-pratiquant a retenu un autre trait : Jésus est très bon, très compréhensif, très miséricordieux. Avec un juge aussi merveilleusement disposé, le candidat de bonne foi est assuré de n'avoir aucun embêtement lors du Jugement. Le non-pratiquant est au moins aussi confiant que tous ces pauvres pratiquants qui moisissent dans une fidélité onéreuse. Jésus pourrait-il, aurait-il le droit, dirions-nous à la moderne, de rejeter un baptisé aussi sage et raisonnable, sympathique et sincère ?

Moi, je ne sais pas. Si je repasse les Evangiles, le Christ ne m'apparaît en aucune façon un simplet qu'on peut baffouer à loisir. Dans le même sens, il m'est impossible de ne pas buter sur son insistance pour que de son message nous recevions le tout ; l'élaboration de son Eglise-institution est claire, les pouvoirs qui lui sont remis sont sans équivoque, les lueurs jetées sur le jugement ont de quoi inquiéter tout homme sérieux, se prétendrait-il élu. Tout cela me fait hocher la tête sur la valeur d'une gageure absolue sur la bonté du Christ, à l'exclusion de tous les autres dires de Jésus, de ses avertissements et de ses exigences.

Responsables de notre foi

« Je suis un homme de bonne foi. Si ma foi est vacillante ou presque éteinte, je ne suis pas le seul ni même le principal responsable. Je fais comme je crois devoir faire ». Cela règle-t-il tout ? Notre homme croit-il en Jésus ou en lui-même ? Je ne vois pas comment ni pourquoi nous ne serions pas jugés sur l'appauvrissement et la déperdition de notre foi, quant aux responsabilités que nous pouvons y avoir...

A qui la charité ?

On a vu que le non-pratiquant est confortablement re-tranché derrière le grand commandement du Christ, l'amour des frères. Est-il besoin de signaler qu'il ne suffit pas d'être non-pratiquant pour que la charité soit parfaite ? Est-il vrai que les pratiquants se croient dispensés de la charité ? Feraient-ils mieux de ne pas aller à la messe et de respecter l'amour fraternel ? Faudrait-il se rallier à la non-pratique au nom de la charité ?

Il ne serait pas nécessaire de sonder longuement la tellement belle charité des non-pratiquants pour lui découvrir une parenté plus étroite avec la philanthropie qu'avec l'amour enseigné par le Christ.

Droits de l'homme, respect d'autrui, un des aspects suivant lesquels notre civilisation vit sur ses réserves de capital chrétien tout en ignorant les sources où elle puise. En définitive, ce fameux amour du prochain peut n'être plus guère rattaché à Dieu, au Christ. Peu importe l'étiquette qu'on se choisira, non-pratiquant, chrétien d'esprit, on peut avoir un certain amour d'autrui sans être pour autant un vrai disciple du Christ. Le Seigneur spécifie bien qu'il nous faut aimer nos frères à cause de Lui.

Vue sous cet angle de la charité, la non-pratique semble bien le chemin direct vers l'abandon de toute religion. Le premier impératif de la religion de Jésus-Christ, c'est l'amour de Dieu. « A ceci nous reconnaissons que nous aimons les enfants de Dieu : lorsque nous aimons Dieu et que nous faisons ce qu'Il commande. Car tel est l'amour de Dieu : garder ses commandements » (I Jean, 5, 2-3). « Si vous m'aimez gardez mes commandements », dit Jésus. Le non-pratiquant réussirait-il à réchapper des enfers, il est un homme dont l'existence manque à l'amour de Dieu qui, par Jésus le Christ, lui demande bien davantage que de sauver sa peau au moindre prix possible.

Denis Duval, ptre

2. - L'Eglise en marche

VATICAN II

jugé par un participant

ENTREVUE AVEC LE PÈRE CONGAR

— Père Congar, vous êtes un des experts du Concile. Or on ne voit pas que les experts interviennent directement dans les discussions. D'après votre expérience, comment ceux-ci remplissent-ils leur rôle ?

— Il y a deux catégories d'experts : les experts privés, qui sont les théologiens accompagnant un évêque, et les experts officiels, catégorie qui comporte à peu près deux cents personnes. Mais ceux-ci ne font un travail, dans le cadre du Concile, que s'ils sont convoqués. Il y en a qui l'ont déjà été, pour travailler à un point où l'autre d'un schéma discuté.

* * *

— Convoqués?... Voulez-vous dire : par une Commission compétente ?

— Par une Commission, ou, plus précisément, par le président d'une Commission, qui fait appel à cet expert personnellement.

— Par ailleurs, je sais que vous faites du travail auprès de nombreux évêques qui vous demandent de les aider. Pouvez-vous dire comment se fait ce travail ?

— Il y a en effet tout un travail personnel, qui consiste d'abord dans beaucoup de contacts. Vous savez que le Concile officiel se construit sur une espèce de concile officieux, qui est pratiquement le domaine de l'opinion publique ; il se crée, en effet, une opinion.

A l'intérieur de certains épiscopats, par exemple l'épiscopat africain, avec ses deux groupes, francophone et anglophone, il existe une opinion ; et l'unité de cet épiscopat est telle qu'il est arrivé quelquefois qu'un seul parle au nom des trois cents autres. C'est vraiment très impressionnant. Mais il y a aussi d'autres épiscopats moins structurés, moins unifiés, qui peuvent être d'un même continent, mais de différents pays et de plusieurs tendances. Ces évêques désirent beaucoup être informés. On leur fait donc des conférences, par groupes plus ou moins nombreux. Souvent il faut les répéter plusieurs fois, parce qu'ils ne sont pas tous dans le même lieu. Ces conférences ont joué un très grand rôle.

Il s'avère que des évêques ignoraient à peu près tout de certains problèmes, par exemple des problèmes actuels de l'exégèse biblique, comme les questions qui se posent pour l'authenticité de certains récits bibliques. C'est un des problèmes qui doivent être abordés, parce qu'il est grave actuellement. Beaucoup d'évêques ignoraient l'existence ou la portée de ces problèmes. Et ainsi, ils considéraient la simple position de la question comme une espèce d'attaque ; donc, ils se barricadaient, et ils y étaient opposés. Ils ont maintenant pu entendre des conférences. Et j'ai reçu des témoignages, par

exemple pour les évêques américains du Nord, ou bien d'Australie, d'Amérique du Sud, et même des évêques français, montrant qu'ils s'étaient ouverts à un problème qu'ils ignoraient auparavant.

* * *

— C'étaient leurs préoccupations pastorales, plutôt orientées vers l'immédiat, qui les empêchaient, je suppose, de s'informer de ces problèmes ?

— De fait, il y a beaucoup de choses. D'abord, il y a un certain pragmatisme pastoral, que je considère un peu excessif. On l'a vu même quand on a discuté la question de la liturgie. On n'a guère abordé la question par ses éléments dogmatiques profonds. Le fondement de la participation des laïcs à la liturgie, c'est le sacerdoce des fidèles ; c'est la communauté chrétienne comme telle qui est le sujet de l'acte liturgique. Eh bien ! cela a à peine été effleuré. On s'est attaché par contre à des questions pratiques.

Personnellement, je suis tout à fait pour les préoccupations pastorales, mais j'estime qu'il y a parfois un certain pragmatisme, qui est un peu court. Mais, depuis, on a abordé le schéma théologique intitulé « Des sources de la Révélation » ; les évêques sont alors en quelque sorte entrés en théologie. Ils ont eu l'impression de l'intérêt de ces choses, de la grande importance de ces questions ; et je dirais que la théologie est remontée d'un cran dans l'estime de beaucoup d'évêques : ça m'a été très sensible auprès de certains évêques français.

Il faut dire aussi que, s'il y a des épiscopats qui sont passés par les universités, et qui sont faits d'hommes bien au courant, comme l'épiscopat belge, ou allemand, ou peut-être néerlandais, il y a des épiscopats faits d'hommes venus de la base, qui ont été des aumôniers de l'Action catholique, des curés. Cela ne veut pas dire d'ailleurs qu'ils ne soient pas intelligents et qu'ils ne soient pas aptes à donner une parole très intéressante en matière doctrinale, mais tout de même, ils sont moins au courant ; ils ont, du reste, peu de temps.

* * *

— Par conséquent, tout en fournissant aux évêques des moyens de travail pour le Concile, les experts ont aidé bien des évêques à s'informer de certains problèmes ?

— Sans aucun doute, oui. Et, vous savez, on rédige des textes. Quelquefois on travaille pour une intervention d'un évêque, on lui donne un canevas, on prépare son travail ; quelquefois on rédige un chapitre d'un schéma. Vous savez que, avant que le schéma théologique ne soit en discussion, il y eut d'autres schémas — j'en connais deux ou trois — des essais de théologiens insatisfaits, voulant proposer autre chose.

Celui qui a été le plus célèbre, puisqu'il a été tout à fait du domaine public, c'est celui qui a été rédigé par des théologiens allemands et présenté au nom des présidents d'un certain nombre de conférences épiscopales. Malheureusement, les Allemands ont été trop vite. Au lieu de passer par la filière d'une discussion et d'une proposition à une commission compétente du Concile, ils ont lancé leur texte dans le domaine public, si bien qu'ainsi, ils l'ont en quelques sorte disqualifié aux yeux de beaucoup.

De plus, comme expert, il faut faire un tas de visites. Vous savez, ces deux mille quelque cents évêques sont très dispersés dans Rome ; on passe beaucoup de temps à aller de l'un à l'autre.

— *En somme, c'est beaucoup plus une action personnelle auprès de certains groupes d'évêques, que sur leur ensemble ?*

— Oui, bien sûr, à moins qu'on ne vous demande formellement. Ainsi, on a constitué une nouvelle commission pour le schéma sur la Révélation, l'Écriture et la Tradition, commission formée de la commission théologique, plus des membres du secrétariat pour l'Unité et quelques Cardinaux. Et il est certain, c'est déjà dit, que cette commission nouvelle fera appel à des experts.

* * *

— *Maintenant, si vous me le permettez, je désirerais passer à une autre question. Vous avez, je crois, beaucoup de contacts avec les observateurs. Pourriez-vous nous communiquer leurs impressions. En somme, sont-ils satisfaits ?*

— Je crois que, quand on aborde la question des observateurs, il faut le faire avec beaucoup de délicatesse, et sentir combien elle est complexe. Bien sûr, c'est la question qu'on leur pose régulièrement : « Etes-vous satisfait ? » C'est une bonne question, parce qu'elle part d'un bon cœur. On désire qu'ils soient bien, qu'ils soient contents.

A cette question-là, il faut incontestablement répondre « oui ». Parce que, d'une part, le statut qui leur a été fait dans le Concile est extraordinairement libéral : pensez qu'ils assistent à toutes les séances, qu'ils ont assisté à des discussions assez tendues, et qu'en somme, pour une fois, l'Eglise catholique a lavé son linge sale devant tout le monde ; c'est vraiment très remarquable, et ils le sentent, cela ; ils en ont une conscience très aiguë.

De plus, le secrétariat s'est appliqué à leur faciliter tout : non seulement un tas d'excursions au tombeau de saint Pierre, à Subiaco, à Assise, à Grotta Ferrata, etc., mais chaque semaine, une séance de travail, à laquelle on fait venir des répondants catholiques valables et où les observateurs leur posent toutes les questions qu'ils veulent poser. En outre, le

secrétariat est sans cesse en relation avec eux, leur facilite les choses, a mis à leur disposition des interprètes, etc.

Enfin, il y a tous les contacts personnels qu'ils établissent. On me racontait par exemple, aujourd'hui même, que, hier soir, les Frères de Taizé, qui sont ici au nombre de quatre, ont invité un certain nombre d'évêques français ; ils le font d'ailleurs tous les jours. Ils n'ont pas un repas, ni du midi ni du soir, où ils ne reçoivent plusieurs invités ; et souvent, plusieurs évêques à la fois ; on m'a dit : quelquefois jusqu'à six ou huit ; non pas du tout qu'ils fassent cela en série ! Ils jouent là un rôle immense, je crois.

Quelqu'un qui assistait au dîner, hier soir, et qui n'était pas catholique — c'est un Anglais congrégationaliste, qui n'est donc pas un Frère de Taizé — me disait ceci : « Après avoir vu ce que j'ai vu ici, à Rome, au Concile, après avoir entendu les évêques que j'ai entendus hier soir, je suis certain que, si tout le monde en Angleterre connaissait cela comme je le connais, l'unité serait faite ».

* * *

— *C'est encourageant !*

— N'est-ce pas, que c'est encourageant ? Cependant, je ne veux pas rester sur une note trop idéaliste, trop facile. Les observateurs eux-mêmes seraient les premiers à vous dire, comme Cullmann l'a fait récemment dans une conférence de presse, que tous les problèmes doctrinaux restent, et qu'ils sont très sérieux.

— *Mais comme atmosphère de cordialité, de compréhension ?...*

— Ah ! oui, elle est extrêmement bonne. Bien sûr, il y a des observateurs qui y mettent du leur plus que d'autres, lesquels y mettent du leur moins que les précédents. Justement, j'aime beaucoup la formule qu'employait devant moi le Prieur de Taizé, Roger Schutz, à l'égard d'un autre observateur, qui était un peu réticent ; il disait à cet observateur : « Vous devez prendre votre part de la responsabilité que le Pape a prise en nous invitant. Le Pape a pris là une immense responsabilité à l'égard de l'Eglise catholique, et il a certainement rencontré quelques obstructions ; je pense que ce n'est pas bien vu de tout le monde. Vous devez entrer dans cette responsabilité du Pape et en prendre votre part ». Je trouve cela extrêmement beau comme point de vue : c'est très pur.

— *Et c'est vraiment une note très encourageante. Merci beaucoup, Père Congar !*

Entrevue accordée à :

A.-M. PERREAULT, O. P.

Ne manquez aucun numéro

Réabonnez-vous Maintenant

Utilisez la formule incluse



L'affaire Vandeput, la surpopulation, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle familiale, posent devant la conscience du chrétien d'aujourd'hui de vieux problèmes : ceux de l'euthanasie, de l'avortement et de la régulation des naissances. Est-il possible d'en dire quelque chose de nouveau ?

TU NE TUERAS POINT

L'affaire Vandeput a déjà fait couler beaucoup d'encre. Elle a aussi donné lieu à bien des débats passionnés, et le dernier auquel il nous fut donné d'assister fut celui où une femme médecin fut invitée à donner son avis, au cours de deux émissions télévisées, devant un groupe de femmes journalistes.

MALAISE

Or, cette rencontre, je dois l'avouer, m'a laissé profondément étonné et perplexe. Car le geste de Madame Vandeput fut non seulement excusé — ce qui demeure explicable — mais explicitement approuvé par la quasi-totalité des participants, sauf deux ou trois qui avancèrent de timides réserves. Une de ces dames en vint même à affirmer qu'elle considérait comme « un acte de générosité et d'amour » le geste de la jeune mère belge.

On croit rêver.

Ainsi, dans notre province qui jouit de « la possession tranquille de la vérité » nous en sommes là : au point, non seulement d'absoudre, mais de proclamer louable — donc imitable — ce qui reste, que nous le voulions ou non, criminel.

ET LA RELIGION ?

Quant à l'aspect religieux du problème, il n'en fut à aucun moment question. Tout au plus, au cours de la deuxième télé-émission, une des participantes avança-t-elle que « si un prêtre avait été là, il n'aurait pas manqué de soulever cet aspect religieux ». Mais ces femmes, toutes formées, vraisemblablement, dans des établissements religieux, n'étaient-elles pas en mesure de voir et de soulever elles-mêmes cet « aspect religieux » ?

Il faut quand même voir les choses en face et accepter de les appeler par leur nom.

FINI L'ÉVANGILE ?

Ou bien l'Evangile est un « recueil de fables bédouines », selon un mot d'Audiberti, et le Christ devient une sorte d'aède oriental, un doux pacifiste préfigurant Ghandi, et sa doctrine n'est rien de plus qu'une des multiples philosophies offertes au choix des hommes. Il se trouve que cette philosophie a informé depuis vingt siècles la vie de l'Occident, mais rien n'empêche qu'une autre, mieux adaptée à nos conditions sociales en perpétuelle évolution, ne lui soit un jour préférée. Et nous rejoignons ici l'avis du Dr Fortier : rien n'empêche que l'euthanasie, condamnée aujourd'hui par notre société, ne soit demain admise, voire recommandée.

Mais alors, soyons logiques avec nous-mêmes : si l'Evangile et le Christ ne sont que cela, rejetons par-dessus bord ces principes et ces pratiques qu'on nous a imposés et auxquels nous ne croyons plus. Et tâchons de voir clairement jusqu'où cela va nous mener.

Ou bien, au contraire, l'Evangile est ce que nous croyons : le message d'un Dieu incarné, venu sauver le monde. Et alors ce message reste valable, quels que soient les temps, les lieux et les circonstances, car il s'agit d'une Parole « qui ne passera pas ».

CONSÉQUENCES

Alors, le drame de Liège prend une tout autre dimension. Corinne Vandeput, infirme ou non, était une enfant de Dieu, créée à Son image. Elle avait une âme immortelle, sauvée par Jésus en croix, faite pour la joie éternelle.

Elle était l'un de ces petits « dont l'ange voit la face du Père », et à qui tout ce que l'on fait « c'est à moi que vous le faites » a dit Jésus. Sa venue imposait à ses parents une lourde croix, mais c'est à Dieu qu'il appartenait, et à Lui seul, de décider du moment où Il devait la rappeler à Lui. Nier cela, c'est rejeter l'Evangile, et donner raison, au bout du compte, à tous les Eichmann en puissance.

Oh ! certes, nous pouvons comprendre le drame de cette mère atrocement meurtrie, nous pouvons trouver à son geste des circonstances atténuantes, mais nous ne pouvons ni l'approuver, ni encore moins l'exalter !

Et puisqu'il s'agit ici de l'avis d'un groupe de femmes journalistes, qu'il me soit permis de citer l'opinion d'une de leurs consœurs, Madame Marguerite Lambert, mère de huit enfants, qui écrivait après le verdict de Liège à Madame Vandeput cette « lettre ouverte » publiée par un hebdomadaire français :

LETTRE OUVERTE

« Chère Madame Vandeput,

« Je ne suis qu'une femme comme vous, une maman comme vous. Et je ne sais pas trop ce que j'aurais fait si on m'avait mis brusquement dans les bras, à moi aussi, trois jours après la naissance, l'enfant infirme, incomplet, que je venais de mettre au monde.

« Comme vous, je me serais caché la figure d'horreur, de douleur au sens fort du mot. Et il est possible que, sous le poids de cette épreuve trop lourde, et poussée par mon entourage, j'aurais abouti, comme vous, à cet aveu d'impuissance totale : « Mon petit va souffrir, je serai la cause de sa souffrance, puisque c'est moi qui l'ai en-

« gendré. Cette idée m'est intolérable, « autant en finir tout de suite... »

« Mais si j'avais fait cela : ce geste atroce que, dans le fond de moi-même je renie, j'aurais voulu que quelqu'un qui n'eût pas été mêlé affectivement à l'affaire, comme moi, réveille en moi ma vraie nature de femme, écrasée sous le poids d'une peine à laquelle je n'étais pas préparée.

« Ma nature de femme... qui est faite pour accueillir en soi l'espoir de la vie, pour l'entretenir secrètement de sa substance, pendant neuf mois.

« Ma nature de femme... qui est faite pour protéger l'impuissance de l'en-

fant qui naît, *toujours* incapable de se suffire et d'affronter l'existence — si bien constitué soit-il — si des soins intelligents, si un sourire, si une voix et des mains maternelles ne l'éveillent, jour après jour, à tous les comportements qui le rendront viable.

« Ma nature de femme... qui, après avoir fait assez confiance à la vie pour donner l'être à qui ne le demande pas, ne peut plus se soustraire (sans se renier elle-même) à la réponse essentielle que tout être humain attend : « Existe-t-il un être, sur terre, capable « de m'aimer ? »

« La personne : médecin, avocat, prêtre, qui m'eût ainsi remise en face

de moi-même, si je ne les ai pas rencontrés, est-ce ma faute ? Eux qui auraient pu me soutenir et m'apprendre à mener au bout ma rude tâche de mère : épanouir à force d'amour la moindre lueur d'esprit déposée dans une forme humaine, fût-elle inachevée. Pour la conduire — qui sait ? — plus haut que moi.

« Et d'autant plus avide de réponse qu'elle est plus dépourvue au départ ».

Ce témoignage a une résonance qui nous console, et nous rassure, après le débat auquel nous avait convié le canal 10.

Norbert Nagy

Pitié meurtrière

Au moment où je préparais un long article sur l'affaire Vandeput arrivèrent à « *Maintenant* » les judicieuses considérations de Norbert Nagy.

Je me contenterai de brefs compléments à « Tu ne tueras point ».

SENTIMENTALISME

Faut-il s'étonner tellement des réactions des journalistes interviewées au Canal 10 ? Hélas non ! Plus que leur foi et leur raison, ces femmes laisseraient parler leur cœur. Tout comme la foule bruxelloise, avec sa bruyante approbation, lors de l'acquittement. Tout comme les auditeurs de Radio-Luxembourg qui participèrent à un vaste référendum et votèrent à 10 contre 1 en faveur du pardon.

Comment expliquer l'ampleur et la quasi-généralité d'une aussi déconcertante attitude ? Ne relèverait-elle pas d'une confusion entre le crime et les circonstances atténuantes, entre le péché et la pécheresse ?

L'Evangile nous enseigne pourtant cette essentielle distinction. A la femme adultère surprise en flagrant délit et condamnée à la lapidation par les Pharisiens, Jésus accorde son indulgence. Il n'en réproche pas moins la faute. « Va, dit-il, ne pêche plus ! »

La personne même de Madame Vandeput et son désarroi devant une épreuve atroce commandent notre sympathie. Il n'en va pas de même pour

son geste homicide. C'est d'un assassinat qu'il s'agit. Nos certitudes religieuses et même le simple respect des grandes valeurs humaines exigent là le jugement le plus sévère.

Soulignons davantage ces deux aspects d'un problème affreusement complexe, dans l'espoir de dissiper les confusions, les équivoques, les malentendus.

L'AFFOLEMENT D'UNE FEMME

Au président du tribunal, la mère inculpée cria : « C'est par amour que j'ai agi ». Tout prouve la sincérité de cette malheureuse. Les quatre premiers jours après la naissance, on réussit à lui cacher la vérité. Peu à peu des soupçons la gagnèrent devant les réticences et les embarras croissants de ses proches. Déjouant les surveillances, elle se glissa jusqu'à la pouponnière. Eût-elle vu un monstre qu'elle l'aurait peut-être abandonné à son sort. Elle aperçut au contraire un très joli bébé que l'absence de bras promettait, à son avis, à une destinée de souffrances. C'est donc pour éviter à sa petite une vie tragique que Madame Vandeput décida de la tuer. « Comment, dit-elle, aurait-elle jamais pu être heureuse ? »

Erreur sans doute, mais qui ne manque pas de noblesse.

Qu'on le note, ce n'est pas l'égoïsme qui inspira la meurtrière. A la suggestion de placer l'infirme dans un

institut spécialisé, elle répondit : « Un institut, c'est une solution pour moi, pas pour ma fille ». Cri d'un grand cœur. Sursaut d'un « amour égaré », comme le souligna la radio du Vatican, mais d'un amour indiscutablement sincère.

LES PRINCIPES INTANGIBLES

Aussi bien, personne n'aurait réclamé la condamnation de cette mère comme d'une vulgaire et sadique criminelle.

De là à applaudir à son acquittement sans réserves, sans restrictions, il y a une marge qu'il ne faut pas franchir. C'est bafouer des principes sacrés sans lesquels la vie ne vaudrait plus la peine d'être vécue. On songe au mot de Taine, pourtant incrédule : « Sans lois morales, la société deviendrait un coupe-gorge et un mauvais lieu ».

Même Françoise Giroud écrit dans « L'Express » :

« Ce n'est ni au nom de l'Eglise, ni au nom de la société que l'on regrette les conditions qui ont entouré le verdict. C'est parce que la foule qui obéit à la loi des entrailles est la même qui se réjouit de voir brûler Jeanne d'Arc, la sorcière, la même qui lynche les Noirs, la même qui, dans les camps de concentration, se battait pour arracher à un mourant une parcelle de pain... »



Mm

AMÉLIOREZ VOTRE CONDITION...

en suivant le *Cours de préparation aux affaires* donné le soir par des professeurs de grande expérience, à L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES.

Si vous travaillez, vous pouvez tout de même acquérir un diplôme en 3 à 5 années d'études :

- a) *Section Générale* — 3 ans — diplôme d'études commerciales
- b) *Section Comptable* — 5 ans — diplôme de comptabilité et préparation aux examens d'admission à l'Institut des comptables agréés (C.A.) de la Province
- c) *Options diverses* — vous permettant d'obtenir des certificats en correspondance commerciale anglaise et en langues étrangères (italien, espagnol, allemand).

N. B. — Vous pouvez aussi suivre les cours de votre choix à titre d'élève libre.

Pour obtenir tous renseignements et prospectus, adressez-vous au Secrétaire général

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

535, avenue Viger — Montréal

VI. 2-3486

NEW HAMPSHIRE INSURANCE GROUP

276 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL

Léon Plante, gérant

Tél. : 845-6286



Huiles à chauffage
Appareils
de chauffage
Livraison automatique
Service jour et nuit

Tél. : 521-2131

600 est, rue Marie-Anne

Montréal-34, P. Q.

UN. 6-2831

JULES TOUGAS
propriétaire

L. LIMOGES & CIE

Provisions en Gros

BEURRE
OEUFs
FROMAGE

644, RUE WILLIAM • MONTRÉAL

él. : HU. 6-4079

J. A. Blanchard

COURTIER EN IMMEUBLES
EXPERT EXPROPRIATEUR

333, COOLBROOK

MONTRÉAL, P. Q.

Germain Larivière Ltée

Meubles et accessoires électriques

Tél. Ste-Rosalie : 150

boulevard Laurier

Tél. St-Hyacinthe : PR. 3-0473

Ste-Rosalie

Tél. PR. 3-2538

Motel St-Hyacinthe

DOUVILLE-SAINT-HYACINTHE

30 chambres modernes

4825, boulevard LAURIER

Tél. : PR. 3-3989

Ste-Rosalie-18

Société Coopérative Agricole de Sainte-Rosalie

GROS ET DÉTAIL

SAINTÉ-ROSALIE-JONCTION, P. Q.

Tél. : PR. 4-7922

Arpin & Langelier Enr.

Courtiers en assurance

775, rue Laframboise

St-Hyacinthe, P. Q.

JEAN-PAUL BEAUDRY

Courtier en assurance

Tél. Bur. : PR. 2-2229

Tél. Rés. : PR. 2-2281

Saint-Pie de Bagot, P. Q. (C. P. 190)

Tél. : PR. 2-2404

Garage Cordeau & Fils Enr.

Graissage — Lavage — Accessoires

Réparations de tous genres

Pneus Dominion et Dunlop

SAINT-PIE DE BAGOT, P. Q.

Tél. : PR. 4-5171

JOS. FONTAINE

Agent Canadian Breweries

210, rue Fontaine

La Providence, Saint-Hyacinthe, P. Q.

H. LANDRY

210, Fontaine

La Providence, Saint-Hyacinthe, P. Q.

Tél. : PR. 3-0841

FERNAND POTVIN, ENR.

STATION DE SERVICE B. A.

Route rurale No 2

Saint-Hyacinthe, P. Q.

DESPARTS & PETIT, ENR.

Directeurs de funérailles

Tél. : PR. 2-2494

Saint-Pie de Bagot, P. Q.

DESPARTS & PETIT

21, Salaberry

Saint-Pie de Bagot, P. Q.

Tél. : PR. 3-1988

JEAN-MARC DARSIGNY

Technicien diplômé en radio et T.V.

2080, Des Cascades

Saint-Hyacinthe, P. Q.

Tél. : PR. 4-6306

SALON JACQUELINE, ENR.

Entreposage — Mme R. Létourneau, prop.

1095, Av. Laframboise

Saint-Hyacinthe, P. Q.

Tél. : PR. 7-5237

SAINT-CYR

PLOMBERIE — CHAUFFAGE

Georges A. St-Cyr props. Jean P. St-Cyr

Tél. : PR. 7-1326

Tél. : PR. 7-7670

68, rue NOTRE-DAME

HULL, P. Q.

HOMMAGES

DE LA

Communauté des Sœurs Grises de la Croix

9, rue BRUYÈRE

OTTAWA, ONTARIO

HOMMAGES

DES

Sœurs Grises de la Croix

HÔPITAL SAINT-VINCENT

60, rue CAMBRIDGE

OTTAWA, P. Q.

Marois Electrique Limitée

6, rue BRODEUR

HULL, P. Q.

Tél. Bureau : PR. 1-3092

LOUIS ST-PIERRE, B.A. LLL.

NOTAIRE

18, rue Courcellette

Hull, P. Q.

Tél. : TA. 8-4124

Tél. : CE. 3-4362

« Pat » Joannis
ET

Harold Wilson

24 heures service

19, Larch

OTTAWA, ONTARIO

Tél. : SH. 5-6868

MOTEL LE NORMANDIE

JEAN GAUTHIER, prop.

Route 17, Trans-Canada (Highway est) OTTAWA, ONT.

Tél. : PR. 7-4788

PHARMACIE LAFOND, ENRG.

CLAUDE GOUGEON, prop.

3, rue PRINCIPALE

HULL, P. Q.

Tél. : PR. 7-3162

J. L. ROUSSEL

DEMENAGEMENTS DE TOUTES SORTES

25, MANCE

HULL, P. Q.

Alp Couture & Cie

BIJOUTIERS

JEWELLERS

OPTOMETRISTES

Tél. : PR. 7-9388

9-51, rue PRINCIPALE

HULL, P. Q.

COOPERATIVE DES CONSOMMATEURS
DE LA CAPITALE

125, HECKORY

OTTAWA, ONT.

Tél. : PR. 7-3855

ANDRE LESAGE

NOTAIRE

3, VICTORIA — 254, ST-JOSEPH

HULL, P. Q.

Tél. : PA. 8-8790

AGENCES VAILLANCOURT

SPECIALISTES EN EQUIPEMENT DE FENETRES

973, WELLINGTON

OTTAWA, ONT.

Tél. : PR. 1-6914

GUY COUTURE, B.A. LLL.

NOTAIRE

11, rue VICTORIA

HULL, P. Q.

Tél. : PR. 1-5100

FERNAND LAROSE

NOTAIRE

39, rue ST-ANTOINE

POINTE-GATINEAU, P. Q.

Tél. : SH. 9-8939

ETHIER PLOMBERIE CHAUFFAGE

CONTRACTEUR

GLINN

OVERBROOK, P. Q.

Tél. : PR. 7-6506

201, PRINCIPALE, HULL, P. Q.

YVAN COUTURE

NOTAIRE

101, boul. LAURIN

STE-ROSE-DE-LIMA, P. Q.

Tél. : 234-3109

R. J. BASTIEN & ASSOCIES

OPTOMETRISTES

7, rue CUMBERLAND

OTTAWA, ONT.

Tél. : PR. 1-5831

BLAIN & BLAIN

NOTAIRES

10, LEDUC

HULL, P. Q.

Desnoyers Construction Ltée

Charles Desnoyers, prés.

CONTRACTEUR GÉNÉRAL

GENERAL CONTRACTOR

177, CHARLES

GATINEAU, P. Q.

Champlain Oil Products Limited

JACQUES NICHOLS, agent

Bur. : 2580 Des Saules, St-Hyacinthe, P. Q.

Tél. : PR. 4-5511

Rés. : 2895, Girouard, St-Hyacinthe, P. Q.

Tél. : PR. 4-6948

Félicitations à **Maintenant**

de

Auguste Martineau

ARCHITECTE

72, QUEEN

OTTAWA, ONT.

VOLCANO
LIMITED

2020 ST. ANNE STREET, ST. HYACINTHE - QUEBEC

TELEPHONE: PROVINCE 4-5326

HOMMAGES DE

Gagné & Bourque Ltée

104, Montcalm

Hull, P. Q.

Compliments des
MARCHÉS « EXCEL »

Ottawa

Tél. : CE. 4-0239

JACQUES B. GAULIN

OPTOMETRISTE

327, DALHOUSIE

OTTAWA, ONT.

Tél. : 236-1221

Auxiliaires
auditifs

Maico

synonyme
de qualité
et d'élégance

offerts en vente par M. O. V. PELLETIER & FILS,
tous deux diplômés en prothèse auditive

127, rue GEORGE

OTTAWA-2, ONT.

« Que l'avenir nous garde d'avoir jamais à porter jugement sur ceux qui souffrent, ou à être nous-mêmes réduits à l'état d'animal mû seulement par ses viscères. Mais que l'on ne nous dise pas : l'homme, c'est cela et rien que cela, ce tas d'os, de chair, de glandes et de cellules baignant dans beaucoup d'eau. Parce que ce n'est pas vrai ».

De son côté, Morvan Lebesque, également peu suspect de partialité en faveur de l'optique religieuse, écrivait dans l'anticlérical « Canard enchaîné » :

« Alors, en un siècle où, comme l'écrivait il y a quelques mois une doctoresse à un hebdomadaire : *une condition physique impeccable devient une nécessité*, nous aurons, c'est vrai, de beaux enfants standards, dignes de nos voitures et de nos frigidaires. Quant à l'intelligence et au cœur, peu importe, ça ne se voit pas. Le cerveau de la petite Corinne, qui s'en est soucié ? Le cœur de la petite Corinne, qui s'est demandé ce qu'il aurait pu être ? »

NOS ACTES NOUS SUIVENT

Les jurés de Liège ont-ils prévu les abus auxquels leur verdict donnerait lieu du siècle dernier, les Etats-Unis retentissant procès, une femme de la même cité belge tuait sa fille de trois ans, arriérée mentale. En lisant cette nouvelle dans leur journal, les membres du jury réussirent-ils à s'exonérer de toute responsabilité ?

LE GRAIN DE SABLE QUI DÉTRAQUE LA MACHINE

S'arroger des droits appartenant à Dieu seul, c'est risquer les pires conséquences. Entrebâillée, la porte s'ouvre bientôt toute grande.

Veut-on un exemple dans un autre domaine, celui pareillement sacré de l'indissolubilité conjugale ? Vers le milieu du siècle dernier, les Etats-Unis acceptèrent le divorce. C'était uniquement pour les cas d'une gravité extrême, lorsque les époux se trouvaient acculés à des situations intolérables. On sait comment on en est venu peu à peu à accepter comme motif de séparation définitive des raisons aussi légères que « l'incompatibilité d'humeur ». De quelques milliers au début, les divorces ont grimpé jusqu'au chiffre fantastique d'un million par année.

Admettre des infractions au cinquième commandement de Dieu, c'est aussi déclencher des réactions en chaîne

avec, au bout, des désastres hallucinants par leur énormité.

Qu'on se rappelle une histoire encore toute récente.

A ses débuts dans la carrière d'assassin, Hitler se montra prudent. Dans l'intérêt de la nation, dit-il, et par pitié pour les victimes elles-mêmes, on tuerait les aliénés incurables. Une propagande savamment orchestrée présentait ces meurtres comme une œuvre hautement humanitaire et patriotique. La porte était ouverte par laquelle finiraient par passer six millions de Juifs. Par une logique implacable, de l'euthanasie généreuse, des « mercy killings », l'Allemagne nazie déboucha sur les massacres massifs.

« Panorama chrétien » de novembre 1962 apporte un texte grave du Père Michel Riquet, S. J., ancien prisonnier des nazis qui prêcha plusieurs carêmes à Notre-Dame de Paris.

« L'abandon de certains principes fondamentaux, écrit-il, comme celui du respect absolu de la vie humaine, est une conséquence de ces réflexes sentimentaux si facilement adoptés par la foule et l'opinion, dont la presse renforce les vertiges affectifs.

« Or, prenons-y garde, si nous ne luttons pas pied à pied, l'humanité deviendra très vite effroyablement dure pour les faibles, les ratés, les déchets. Et, sachons-le bien, on est toujours le raté, le déchet de quelqu'un. Au bout du chemin, c'est Auschwitz et ce sont les fours crématoires ».

ABSOUTRE, C'EST CONDAMNER

Les *panelists* du Canal 10 ont-elles songé à une autre déduction logique de leur indulgence face à l'infanticide de Liège ? Approuvant « le geste d'amour » de Madame Vandeput, ne condamnent-elles pas les parents assez croyants et généreux pour accepter leur épreuve ?

Coupables alors Jacques Prévert, Pearl Buck, le Général de Gaulle, Emmanuel Mounier, Joseph Kennedy (le

Les public relations de l'Eglise sont mal faites, voire inexistantes. C'est grand dommage, car si l'Eglise n'a pas besoin de publicité ni de propagande, elle a besoin de témoignages. L'Eglise, comme Dieu, a besoin des hommes, d'hommes de notre temps qui parlent aux hommes de notre temps le langage de notre temps.

Henri Fesquet
(*Le catholicisme, religion de demain ?*)

père de Rosemary, sœur du président) et tant d'autres personnages célèbres, parents d'enfants infirmes ou arriérés mentaux ?

Coupables aussi tant d'époux de chez nous, vedettes ou petites gens, qui aiment et soignent avec tendresse leurs petits handicapés ?

A quelles aberrations, les impulsions irréflechies ne peuvent-elles conduire ?

LE DEVOIR DE L'ÉTAT

Le drame de la thalidomide explique peut-être les jugements hâtifs et inconsiderés à propos de l'affaire Vandeput. Cette tragédie ne devrait-elle pas plutôt mobiliser les âmes généreuses pour réclamer de l'Etat une aide aux familles éprouvées ?

On a prévu des crèches, des pouponnières, des orphelinats, des écoles de toute sorte pour les enfants normaux. Pourquoi oublier les difformes ou mentalement diminués ? Nos gouvernements projettent des subventions aux victimes du trop célèbre « tranquillisant ». Pourquoi ne pas donner plus d'ampleur à la loi ? Tant de malformations sont dues à des accidents naturels pendant la grossesse. Ainsi, en Angleterre, selon la revue « The Economist » du 17 novembre 1962, sur 652 bébés nés infirmes et qui ont survécu, entre 1960 et le premier août 1962, seulement 244 avaient pour mères des femmes ayant absorbé de la thalidomide. La proportion dut être sensiblement la même au Canada. Donc le problème est permanent et il exige une solution permanente.

TOUT EST GRÂCE

En terminant, je m'incline devant l'héroïsme de tous les parents qui connaissent l'angoisse d'avoir mis au monde de pauvres petits innocents sur lesquels Dieu a de mystérieux et grandioses desseins. Chrétiens, ils peuvent reprendre à leur compte les mots qu'Emmanuel Mounier écrivait à son épouse :

« Quel sens aurait tout cela si notre petite gosse n'était qu'un morceau de chair abîmée on ne sait où, un peu de vie accidentée, et non pas cette blanche petite hostie qui nous dépasse tous, une infinité de mystère et d'amour qui nous éblouirait si nous le voyions face à face... Je ne veux pas que nous perdions ces jours, parce que nous oublierions de les prendre pour ce qu'ils sont : des jours pleins d'une grâce inconnue ».

Marcel-Marie Desmarais, O. P.

L'amour conjugal chrétien

Souvent les époux doivent régulariser les naissances pour des motifs raisonnables et parfois impérieux. Comment alors peuvent-ils et doivent-ils continuer à s'aimer maritalement ? C'est ici que les époux chrétiens se posent des problèmes angoissants, de même que pasteurs et théologiens.

Pas de solutions simplistes

Disons d'abord ceci : il ne s'agit pas de donner à ces problèmes des solutions simplistes qui ne respectent ni la complexité de la nature humaine dans sa totalité, ni l'idéal chrétien de l'amour conjugal. Et on me permettra de faire observer que les solutions rigoristes de certains casuistes peuvent être aussi nocives, en bien des cas, à la poursuite de l'idéal chrétien que les solutions laxistes.

La casuistique de certains manuels de morale aboutit actuellement à une impasse et son application rigoureuse par certains pasteurs crée un malaise profond chez les époux chrétiens, en écarte bon nombre de la pratique religieuse pour des années, quand ce n'est pas de la foi chrétienne tout court.

Par contre, des solutions laxistes qui semblent au premier abord très libérantes, frustrant en fait les époux d'un idéal humain et chrétien.

Problème mal posé

D'un côté comme de l'autre, le problème est mal posé et les solutions insatisfaisantes. Supposons que la médecine découvre une technique qui soit indubitablement conforme à la nature des choses ou que l'Eglise permette l'utilisation des techniques actuellement connues. Certes, l'effet immédiat serait très libérateur et il se produirait, surtout dans notre milieu à mentalité légaliste, une déculpabilisation par ailleurs

fort désirable. Mais après ? Est-on sûr que ce serait au bénéfice de l'amour conjugal humain et chrétien ? Ce serait distribuer des vitamines au lieu d'assainir un régime alimentaire. Le problème demeurerait entier ou presque, et la tâche de l'éducateur et du pasteur resterait à accomplir.

La sexualité, création de Dieu

Disons-le une fois pour toutes, la sexualité est une création de Dieu et non du diable qui n'a rien créé du tout. En outre, la sexualité est une dimension de la *personne* humaine et non pas un lourd héritage de l'animal que nous aurions le malheur d'être. Qu'on se débarrasse enfin des relents de manichéisme et de dualisme plus ou moins conscients qui nous jouent de mauvais tours.

Humaniser la sexualité

Par ailleurs, la sexualité est une dimension de nous-mêmes qui a besoin d'être humanisée, comme toutes les composantes de notre être. « L'Humanité » ne nous est pas donnée au point de départ, à la naissance. C'est un programme inscrit en nous. L'humanité se situe au terme d'une conquête lente et progressive de notre liberté — liberté située dans une corporéité sexuée qui constitue le premier fondement de notre relation à autrui et donc de notre sociabilité. C'est pourquoi l'humanisation de l'homme se fait dans et par la société.

Elle s'amorce d'abord dans la société familiale. Et c'est à bon droit que psychiatres et psychologues insistent sur le contact physique de la mère avec le tout jeune enfant. C'est par ce contact physique que commence l'humanisation de l'enfant. L'importance aussi, pour le dire en passant, des relations entre

parents et enfants dans la vie familiale.

Quand les fiancés arrivent au mariage, ils ont déjà acquis un certain degré d'humanisation ou d'humanité, variable selon les domaines et la qualité de leurs relations interpersonnelles antérieures. Mais la tâche est loin d'être terminée. En se liant l'un à l'autre dans le mariage, ils s'engagent dans un réseau de relations interpersonnelles de type unique et d'une puissance exceptionnelle d'humanisation dans et par la vie commune. La sexualité jouera un rôle très important dans l'union personnalisante et humanisante des époux. Rôle qui variera, du reste, au cours de la vie matrimoniale, changera de forme, de densité et de signification à mesure que l'amour lui-même grandira, se développera et que l'union des époux deviendra de plus en plus totalisante de toutes les valeurs d'« humanité ». Il se produira une intégration de plus en plus harmonieuse de la sexualité dans l'ensemble des échanges entre époux.

Christianiser la sexualité

Le Christianisme ne vient pas détruire ce bel idéal humain de l'amour conjugal, mais le garantir en l'élevant et en lui confiant une mission dans l'ordre du salut opéré par le Christ. C'est cet amour conjugal qui est élevé à l'ordre sacramentel jusque dans sa sexualité même. Si bien que l'Eglise va jusqu'à annuler (sur demande) le mariage non consommé, parce qu'elle le considère comme un mariage incomplet.

Non seulement l'acte sexuel des époux est sanctifié et sauvé, mais il devient en Christianisme un acte qui sanctifie et sauve. La grâce sacramentelle passe par cet acte. Et comme les sacrements sont des actes de l'amour sauveur et sanctificateur du Christ, on

peut dire en toute vérité que c'est le Christ qui aime les époux à travers leurs tendresses et leurs intimités. Qu'on est loin de cette théologie plus ou moins janséniste du « plaisir permis ou toléré » !

« Voici donc que l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair : ce mystère est de grande portée ; je veux dire qu'il s'applique au Christ et à son Eglise » (Eph., 5 : 31-32). L'amour conjugal et sexuel des époux devient un signe de l'amour du Christ pour son Eglise, et non seulement le signe mais encore la présence visible de l'amour tendre, fidèle et dévoué du Christ pour les hommes qu'il a sauvés par sa mort et sa résurrection.

Vers un idéal

Mais n'allons pas croire que cet amour conjugal des époux chrétiens sera parfait dès le matin du mariage. Dans la vie chrétienne, comme dans la vie humaine tout court, il n'y a rien de magique. Le chrétien se construit en nous tout comme l'homme s'édifie en nous. On a plus de peine à concevoir ce devenir progressif du chrétien en nous. Je me souviens d'avoir souvent entendu cette réflexion de bonnes personnes à la sortie du baptistère : « C'est un petit ange, s'il pouvait donc rester pur comme ça toute sa vie ! » Eh bien, non. C'est un petit bout de chrétien si vous voulez, mais ce n'est pas un chrétien dans le vrai sens du mot. Chrétien il le deviendra, et il le deviendra progressivement en suant pas mal de sueurs.

L'amour conjugal chrétien sera une conquête progressive des époux. Cela demeurera pour eux un idéal jamais atteint, mais vers lequel ils doivent sans cesse tendre en toute générosité, joie et confiance, assurés que la puissance de vie du Christ ressuscité travaille en eux. Le chrétien se définit comme *tendance vers...*, et à plus d'un moment il éprouvera son impuissance. Ce sera pour lui l'occasion privilégiée de sentir dans sa faiblesse le besoin d'un Sauveur et la nécessité d'une prière humble et constante.

Difficile

Que l'intégration de la sexualité dans l'amour conjugal chrétien comporte des difficultés, fasse problème et ne s'obtienne pas du premier coup, mais soit une conquête lente et progressive de la foi et de la charité, c'est tout à fait normal. Dans tout autre secteur du développement chrétien, nous acceptons cette progression. Ainsi on ne devient pas charitable du jour au lendemain. Il y a un apprentissage de la charité. Et combien de maladroites dans nos relations de charité avec Dieu et avec nos frères. Combien d'hésitations aussi dans notre espérance.

Dans toutes les vertus, il y a progrès. Pasteurs et époux chrétiens doivent tenir compte de ce progrès dans la christianisation de la sexualité. Qu'on n'aille donc pas, de grâce, évoquer les foudres de l'Enfer à propos du moindre accroc à la sexualité dans la vie maritale des époux, alors que pourtant on se donne si facilement bonne conscience à l'égard d'autres exigences com-

bien plus fondamentales de l'idéal chrétien, comme celles de la justice et de la charité par exemple. Et dans la vie conjugale elle-même, il y a des manquements à la justice et à l'amour chrétien bien plus sérieux que ceux-là.

Une prudence chrétienne réaliste

S'ils veulent avoir une prudence chrétienne réaliste dans le domaine de la sexualité, les époux doivent accepter qu'il y ait provisoirement dans leur vie des tâtonnements, des maladroites, des erreurs et du mal, non pas certes pour se disculper à l'avance de toute responsabilité morale, mais pour envisager en toute lucidité une montée progressive et constante vers l'idéal chrétien qu'ils n'atteindront jamais ici-bas, mais qui leur sera donné à la Parousie. Car le mariage chrétien sera à son état parfait au ciel. Alors l'amour conjugal demeurera un amour conjugal, mais ses formes terrestres seront transformées par la résurrection.

Ajoutons encore ceci. La prudence chrétienne des époux sera évolutive comme leur amour conjugal chrétien est lui-même évolutif. C'est au fur et à mesure du progrès chrétien de leur amour que la prudence des époux revisera et modifiera partiellement son jugement. On ne peut envisager pour l'homme un jugement prudentiel immuable et éternel. La prudence c'est précisément cette vertu qui juge et oriente, dans le temps et les conditions de l'homme en devenir, l'acte à poser « hic et nunc » en vue d'une fin à atteindre.

Vincent Harvey, O. P.

REMERCIEMENTS

Dès décembre dernier, les réabonnements pour 1963 nous sont parvenus au rythme d'une centaine par jour. Merci pour un geste qui manifeste de l'attachement, et fut souvent accompagné de quelques mots d'encouragement.

Que les autres lecteurs et lectrices n'oublient pas, ces jours prochains, de s'acquitter de leur abonnement, en utilisant la formule insérée. Ce serait nous éviter des rappels individuels, qui constituent un surcroît de besogne et de frais.

LA DIRECTION

FAITS SOCIAUX ET RÉGULATION

SI les couples devaient se reproduire au maximum biologique dans une société où le niveau d'hygiène est assez élevé, ils auraient en moyenne *neuf* enfants par famille. Les démographes s'entendent sur le fait que cet objectif n'est pas souhaitable au niveau des sociétés. Concrètement, les couples qui désirent une famille de cette dimension deviennent de plus en plus rares, dans toutes les sociétés. Il y a donc *nécessité* et, le plus souvent *désir*, de limiter les naissances.

J'ESSAIERAI, en me plaçant sur le plan mondial et en me basant sur les résultats de différentes recherches, d'illustrer les difficultés d'ordre social et culturel qui président à la limitation des naissances. Mon point de vue est strictement sociologique, et je délaisserai sciemment les aspects moraux, religieux et psychologiques de la question.

Objectif et moyens

POUR mieux saisir le problème, disons d'abord que la limitation des naissances doit être pensée en termes de *planification* de la famille, c'est-à-dire en termes du nombre d'enfants nés quand la famille sera complétée. La planification de la famille comprend deux aspects : en premier lieu, un *objectif*, c'est-à-dire un certain nombre d'enfants considéré comme idéal ou désiré, et en deuxième lieu, le *contrôle des naissances*. En combinant ces deux éléments, nous pouvons arriver à plusieurs types de planification. Arrêtons-nous aux deux extrêmes, soit absence de planification et planification complète.

Absence de planification

ABSENCE de planification veut dire qu'aucun nombre précis d'enfants n'est spécifiquement désiré et qu'aucun contrôle n'est exercé pour éviter les conceptions ou les naissances. Il y a des couples qui adoptent cette attitude dans toutes les sociétés, mais en bien plus grande proportion dans les pays où la famille nombreuse est un idéal

culturel, le plus souvent dans des sociétés agraires, celles-ci favorisant presque toujours un haut niveau de fécondité.

SI ces pays sont en voie de surpopulation, comme c'est le cas de certaines régions d'Amérique du Sud, la tâche des dirigeants sera alors extrêmement difficile car, il ne suffit pas de faire connaître les moyens de contrôle et d'en faciliter la diffusion. Il faut par surcroît convaincre les intéressés de la nécessité de limiter les naissances.

Planification totale

A l'autre extrême, avons-nous dit, il y a la *planification totale*, qui peut se définir ainsi : un certain nombre d'enfants est désiré et chaque naissance est retardée jusqu'au moment où elle est effectivement désirée. Cette notion, notons-le, est surtout nord-américaine ; c'est celle qui est prônée par le « Planned Parenthood » et c'est l'idéal qu'on présente souvent aux pays surpeuplés.

LES enquêtes effectuées dans divers pays industrialisés ou en voie d'industrialisation indiquent que la grande majorité des couples ont un idéal de fécondité bien en deçà du maximum biologique. En effet, les résultats de nombreuses enquêtes sur les aspirations de fécondité, menées en Amérique du Nord, en Europe, aux Indes, au Japon, au Moyen-Orient, indiquent clairement que *deux, trois ou quatre enfants* sont considérés comme la dimension idéale de la famille. Une très faible proportion des interviewés dans chaque pays considère cinq enfants ou plus comme nombre idéal¹.

1. Jean Stoetzel a résumé les résultats de 34 enquêtes effectuées dans 14 pays, en date de 1954. Voir son article « Les Attitudes et la conjoncture démographique : la dimension idéale de la famille », *Comptes rendus du Congrès Mondial de la Population*, 1954, Volume VI, 1955.

Nous avons aussi pris connaissance des résultats de quelques autres recherches effectuées depuis.

Contrôle efficace ?

PAR ailleurs le contrôle efficace qui est nécessaire pour arriver à ce degré de limitation des naissances, étant donné les moyens présentement connus, est extrêmement difficile pour la plupart des couples et dans la plupart des pays, pour des raisons d'ordre social et culturel. Plutôt que d'énumérer ces difficultés, je vais d'abord essayer de les illustrer en me basant sur les résultats de quelques recherches sociologiques.

Porto Rico

A Porto Rico, les dirigeants voient la nécessité d'abaisser le taux d'accroissement de la population et organisent un réseau de cliniques de contrôle des naissances ; dix ans passent, et les résultats sont minables et disproportionnés aux efforts. On décide de rechercher les causes de cet échec.

LES sociologues dirigés par Reuben Hill, découvrent alors que la majorité des Porto-Ricains voudraient limiter leur famille à trois enfants, mais que les structures de la famille ne permettent pas d'atteindre cet objectif. En effet, le père a une forte autorité, c'est lui qui décide ; les activités, dans la société en général comme dans la famille, sont nettement départagées ; il y a le monde des hommes et le monde des femmes. Il y a par conséquent très peu d'échange et de communication entre époux. Dans un tel contexte, il est bien difficile de fixer en commun un objectif et de déterminer les moyens d'y arriver.

APRES un certain nombre d'enfants, beaucoup de Porto-Ricaines ont donc recours au moyen le plus drastique de limiter les naissances, soit la stérilisation. Parmi les 400 épouses interviewées, 20% avaient été stérilisées, 14% avaient pris une décision positive dans ce sens, et 26% souhaitaient la stérilisation, ce qui donne un total de 60% des épouses porto-ricaines ayant moins de 45 ans, qui sont favorables à la stérilisation ou qui ont déjà subi l'opération requise.

Chicago

A Chicago, maintenant, l'étude de Rainwater auprès des classes ouvrières, nous met sur une autre piste. Il a prouvé, en effet, que le contrôle efficace des naissances et l'attitude vis-à-vis la sexualité sont reliés. Il a divisé les épouses en deux groupes : celles qui ont une attitude positive vis-à-vis de la sexualité et celles qui rejettent la sexualité. Les femmes qui acceptent la sexualité réussissent en général beaucoup mieux à contrôler les naissances. Celles qui rejettent la sexualité peuvent difficilement employer les techniques de contrôle par la femme, et se refusent à faire les calculs pour déterminer les périodes de fécondité et, conséquemment, les périodes d'activité sexuelle.

Les classes pauvres

LES résultats de différentes recherches convergent sur un point : dans tous les pays, le contrôle des naissances est peu ou moins efficace dans les classes agraires, ouvrières ou pauvres. Une vaste enquête menée récemment aux Etats-Unis² a démontré que si l'efficacité du contrôle est reliée à la classe sociale, c'est parce que l'efficacité dépend d'abord du niveau d'éducation. Pourquoi ? Il semble que l'éducation favorise une attitude rationnelle, elle-même essentielle à la planification de la famille et plus spécifiquement au contrôle efficace des naissances. En effet, le contrôle efficace exige une conviction profonde qu'on *doit* et qu'on *peut* contrôler sa vie. C'est l'opposé de l'attitude fataliste qui « laisse faire la nature », s'en remet à des forces supra-naturelles, que ce soit la Providence, les bons ou les mauvais esprits.

L'ATTITUDE rationnelle est privilégiée dans les civilisations industrielles, celles-ci ayant à leur base des principes de rationalité. Mais même dans les pays industrialisés, cette rationalité qui triomphe totalement des facteurs émotifs est l'exception plutôt que la règle. Est-elle même souhaitable ? On peut dire qu'une attitude fataliste rend presque impossible la planification, qu'une attitude rationnelle la favorise, mais que le degré de rationalité exigé pour un contrôle parfaitement efficace est très élevé.

Conclusions

A partir de ces résultats on peut donc dire que des facteurs sociaux et culturels favorisent le contrôle efficace des naissances et qu'inversement, leur absence rend difficile le contrôle. Soulignons ici que ces facteurs jouent en ce qui concerne *tous* les moyens de contrôle : méthode du rythme, moyens mécaniques à l'usage masculin ou féminin, moyens chimiques. Il ne suffirait pas, par exemple, que les moyens dits anticonceptionnels soient officiellement permis par l'Eglise pour que le contrôle des naissances devienne facile. Spécifions quelques-uns de ces facteurs :

1. — *La structure de la famille.* La famille moderne, démocratique, offre un cadre favorable au contrôle des naissances. Il faut être habitué à partager ses idées, ses sentiments, pour déterminer en commun ses aspirations de fécondité et les moyens de limitation.

2. — *Attitude vis-à-vis de la sexualité.* Une attitude positive vis-à-vis de

la sexualité, surtout chez la femme, est essentielle à l'efficacité du contrôle. Si la vie sexuelle du couple est déficiente, tous les moyens de contrôle seront pénibles.

3. — *Une attitude rationnelle.* Certaines sociétés sont axées sur l'avenir, et les individus contrôlent le présent en vue de préparer un avenir qu'ils peuvent visualiser. Notons que les moyens les plus efficaces sont des moyens techniques à être employés par la femme : c'est donc souvent sur elle que repose le poids de cette rationalité.

ON peut donc dire que dans l'état actuel de notre science, *tous* les moyens de contrôle se butent à des obstacles sociaux et culturels et que pour limiter efficacement les naissances, le couple doit surmonter des difficultés dont l'importance varie selon les couples et les sociétés, et selon les méthodes employées. Chaque moyen de contrôle à sa rançon.

Colette Carisse

Pour une régulation chrétienne des naissances

LE PROBLÈME...

... Il existe, crucial, aigu, souvent dramatique. Vouloir le démontrer ? Autant établir que le feu brûle ! Suivez les propos de ces deux jeunes femmes que le hasard a fait compagnes de chambre au département de maternité, questionnez le prêtre harassé par une journée de confessionnal en temps pascal, interrogez le médecin qui côtoie chaque jour cette hantise à l'origine d'un nombre surprenant de troubles somatiques.

Bien sûr, il reste des attardés pour nier le problème et incriminer le féminisme ou la vie citadine. Il survit des hygiénistes littéraires pour vanter l'effet bénéfique des maternités nombreuses chez nos vigoureuses aïeules (dont la moyenne de vie était singulièrement basse...) et prêcher le retour à

la maison des champs !... Mais qui a jamais enrayé la marche et l'évolution irréversibles des sociétés en pleine expansion ?

La maison ancestrale n'est plus, avec ses chambres, ses « rallonges », sa cave et son grenier. Elle a cédé la place au petit trois pièces et demie à quatre-vingt cinq dollars par mois, qu'on le veuille ou non ! La tante célibataire qui se muait en nurse et en bonne à tout faire, trop heureuse de trouver le gîte et le couvert ? Elle est devenue sténodactylo bilingue, elle a sa voiture, elle voyage, elle épousera qui lui plaît : en attendant, elle a mieux à faire ! La précieuse « bonne-de-la-famille-depuis-quinze-ans ? » A l'usine avec une pléiade de bonnes copines : elle a son « bowling » hebdomadaire et prépare allègrement son trousseau. Que madame l'épouse du ministre Un tel as-

2. F. Freedman, P. Whelpton et A. Campbell, *Family Planning, Sterility and Population Growth*, (New York, McGraw-Hill Book Co., 1959).

tique sans honte son parquet : on est en saine démocratie !

C'est ainsi qu'au sortir de ses maigres cinq jours d'hospitalisation, la jeune maman quelque peu chancelante encore, rentre au foyer exigu avec son « précieux fardeau ». Qui l'attend ?... La plupart du temps une pauvre grand-mère épuisée à qui l'on ne peut humainement demander de garder les aînés un jour de plus. Quelle promesse émouvante se feront ce soir les parents devant ce berceau additionnel ? Elle n'est pas romanesque... elle tient en deux mots : « Plus d'enfant d'ici quelques années ! »

Mal renseignés, ici peut commencer pour eux toute une série d'épreuves qui aboutiront à l'impasse la plus totale. S'ils sont de tièdes chrétiens, les épreuves préliminaires sont de courte durée. Première phase : hantise de la grossesse chez la femme, frigidité à brève échéance, tension et exaspération chez le mari. Seconde phase : lutte sans merci contre les derniers sursauts de la conscience morale pour aboutir à la pratique invétérée, et souvent décevante, de la fraude et de la contraception. Y trouve-t-on un apaisement total ? Pas toujours... chacun connaît cette agressivité verbale et justificatrice des chrétiens qui se sont cru, à tort ou à raison, séduits par cette fausse solution.

Comme le soulignait très justement le professeur Paul Ricœur¹. « La levée des interdits sexuels a produit un curieux effet que la génération freudienne n'avait pas connu : la perte de valeur par la facilité : le sexuel devenu proche, disponible, et réduit à une simple fonction biologique, devient proprement insignifiant ».

Et s'ils sont fervents chrétiens mal éclairés ? Première phase : la solution intenable à longue durée de la continence totale ; les fins secondes du mariage ne reçoivent plus que l'apport insignifiant de deux êtres tendus qui se redoutent, et les enfants respirent le climat malsain d'un foyer sans chaleur et sans joies humaines. Seconde phase : on quête au hasard chez les Un tel ou dans son « Digest » habituel, des renseignements vagues et prometteurs sur les périodes d'infertilité... qui conduiront... à une grossesse additionnelle !

ET L'ÉGLISE ?

Elle voit le problème depuis longtemps. Et si certains confesseurs rigides ont pu renvoyer autrefois leurs ouailles éplorées sur un : « Faites votre devoir

et ayez confiance en Dieu », ce n'est pas en accord avec les déclarations très connues de Pie XI dans « *Casti Conubii* » ou avec les célèbres allocutions de Pie XII aux sages-femmes (29 octobre 1951) et aux associations familiales d'Italie (un mois après).

LE PAPE

Dans la première de ces allocutions, Pie XII reconnaît que le recours aux périodes agénésiques chez la femme et la continence en périodes génésiques sont moralement justifiables dans « l'indication médicale, eugénique et sociale », même à la limite, si celle-ci semblait devoir persister la durée entière du mariage.

Dans la seconde de ces allocutions, le Pape ajoute : « Nous avons affirmé la légitimité, et en même temps les limites — bien larges en vérité — d'une régulation des naissances qui, contrairement à ce qu'on appelle le « contrôle des naissances » est compatible avec la loi de Dieu. On peut même espérer (mais en cette matière l'Eglise se fie naturellement au jugement de la science médicale) que celle-ci réussira à donner à cette méthode permise une base sûre, et les plus récentes informations semblent confirmer cette espérance ».

LE CARDINAL

C'est dans cette perspective humaine et compréhensive que le Cardinal Léger publiait l'an dernier son texte « *Familles et nations face au problème de la natalité* ». Si l'on pense à la conspiration apeurée du silence qui, au Québec, avait longtemps entouré les problèmes de la famille chrétienne, ce discours aux membres de la Société Dentaire de Montréal (le 17 avril 1962), faisait figure historique. Toutefois, rechercher dans ces textes une solution pratique et détaillée à son problème personnel, c'est faire fausse route.

Ces déclarations, comme d'ailleurs tout l'enseignement social de l'Eglise, énoncent les grands principes généraux. Leurs applications concrètes à tel milieu donné et à tel cas individuel appartiennent, en premier lieu à la médecine pour donner à ces méthodes permises la base sûre que réclame Pie XII, et en second lieu, aux associations de foyers chrétiens pour en assurer une diffusion adéquate et sûre. La promotion du laïcat n'apporte pas que des droits mais aussi des devoirs dont le moindre serait de soulager le clergé de

beaucoup de questions sur les calendriers et les thermomètres Gynécotest !

QUE DIT LA MÉDECINE ?

Distinguons tout de suite entre la médecine des praticiens et celle des sexologues (spécialité malheureusement encore inexistante dans notre milieu québécois). La première est forcément peu ou mal informée, à moins de recherches personnelles du médecin dans ce domaine². Les méthodes de continence périodique, en effet, ne font l'objet de l'enseignement aux étudiants en médecine que depuis peu (matière de cours au programme de l'Université de Montréal depuis trois ans seulement).

Les échecs accumulés de la méthode statistique d'Ogino-Knaus-Smulder n'évoluant plus, beaucoup de praticiens sont souvent d'un piètre secours à leurs patientes. Leur scepticisme personnel les décourage parfois de se documenter, même sur la méthode thermique individuelle qu'ils assimilent en pensée à la première, mais dont les résultats, établis scientifiquement, sont pourtant fort encourageants. Voyons, à la lumière des travaux récents sur les cycles féminins, quel jugement de valeur on peut équitablement porter sur ces deux méthodes.

D'OÙ VIENNENT LES « PETITS OGINO » ?

Tout le monde connaît une famille amie où l'on trouve l'enfant inattendu, l'enfant-accident. C'est le « petit-Ogino ! » On a appris à l'aimer depuis, bien sûr, mais il a néanmoins rendu ses parents fort sceptiques à l'endroit des « méthodes ! » Pourquoi cela ? Pourquoi cette rancœur envers Ogino avec lequel commence vraiment l'ère de la connaissance du cycle féminin individuel et celle de la survie des spermatozoïdes et des ovules (cellules mâles et femelles) ?³

En 1930, Ogino commence des observations individuelles sur plus de 500 patientes à cycles variés et variables et coordonne ses résultats. Cette fois, les cycles s'évaluent en jours et tiennent compte de l'irrégularité de chacune. Les observations cliniques antérieures lui ayant permis de soupçonner avec une certitude grandissante que l'ovulation, pour un cycle de 28 jours par exemple, se produisait à peu près à mi-chemin entre deux menstruations, il peut affirmer que pour une femme dont le cycle varierait, en moyenne par exem-

ple, entre 28 et 35 jours, l'ovulation pourrait être attendue entre les 12^e et 20^e journées. La période entre l'ovulation et la menstruation suivante semblant être pratiquement constante quel que soit le cycle, (de 12 à 16 jours selon les femmes) *c'est donc la période d'attente de l'ovulation qui varie.*

En suivant Ogino, si l'on ajoute à chaque extrémité de la période soupçonnée fertile où l'on souhaite pratiquer la continence, une marge de sécurité de trois jours destinée à prévoir une survie des spermatozoïdes (au début) ou de l'ovule (à la fin) issus d'un rapport ayant lieu à l'une ou l'autre extrémité de cette période, l'on verra les jours de continence s'additionner comme suit : $20 - 12 + 3 + 3 = 14$ jours. Et pourtant... il suffira qu'une cause imprévisible, voyage, brusque changement d'altitude, maladie, choc, vienne provoquer une ovulation avant la date attendue statistiquement, ou la retarder, pour que le rapport devienne aussitôt fécondant.

Notre but, en faisant ces remarques, n'est pas d'enlever confiance aux femmes régulières qui utilisent Ogino avec succès depuis des années pour espacer leurs grossesses, mais d'alerter celles pour qui la grossesse serait fatale ou du moins catastrophique, et de redonner confiance à celles qui, à cause de leur irrégularité, se croient réduites à la continence totale comme seule solution. Une méthode sûre existe pour elles, *qui se calque chaque mois sur le cycle propre à ce mois* ; établissons un peu son historique et ses bases scientifiques avant de lui consacrer, en mars, un article plus élaboré et fondé sur une documentation satisfaisante.

LA COURBE DES TEMPÉRATURES

C'est le Hollandais Van de Velde qui décrit le premier l'aspect général de la courbe thermique féminine, mais sans soupçonner que l'ovulation pouvait être la frontière et la cause du décalage entre son plateau bas et son plateau élevé. Les premières études vraiment révélatrices sont dues à Palmer, qui, de 1937 à 1941, étudia avec succès les variations de température causées par la production des deux hormones féminines : la folliculine qui prépare et précède l'ovulation en maintenant la température en hypothermie (i.e. basse) et la progestérone qui suit l'ovulation et coïncide avec l'élévation de la température au plateau d'hyperthermie (i.e. élevée).

On voit tout de suite où va se situer l'intérêt et l'avantage de cette découverte : *chaque mois, sur le graphique, le décalage entre les deux plateaux se déplacera au gré de l'irrégularité de l'ovulation.* Et bien qu'aucun signe direct n'existe pour prévoir cette ovulation, le graphique annoncera toujours que l'ovulation est *chose faite*, quel que soit son moment. Cette constatation ayant lieu, et une marge de sécurité suffisante ayant été allouée pour s'assurer que la survie de l'ovule n'est plus à redouter, les rapports qui suivront seront sûrement infertiles jusqu'aux règles suivantes.

En effet, sans en nier la possibilité théorique, ni les travaux purement scientifiques de Palmer, de Rock, de Topkins, né en France, ni les statistiques compilées par des spécialistes et des vulgarisateurs aussi divers que les docteurs Michel Chartier⁴, Sacha Geller⁵, Bernard et Annick Vincent⁶ ne rapportent de cas de seconde ovulation en période hyperthermique.

En d'autres termes, il faut se méfier d'une ovulation précoce ou tardive, mais on n'a pas à en redouter une seconde lorsque tous les signes certains de l'ovulation ont été relevés (nous parlerons, en mars, des symptômes secondaires de l'ovulation, qui s'ajoutent à la remontée de la courbe au plateau hyperthermique).

Telles sont les bases fondamentales de cette méthode des températures. Il nous restera, dans un prochain article, à en expliciter davantage l'utilisation, dans un troisième à évaluer psycholo-

giquement et spirituellement les effets de la continence périodique dans la vie amoureuse du couple, et dans un quatrième, à inventorier les moyens actuels de diffusion de cette méthode, tant à l'étranger qu'au Québec, et à prévoir pour l'avenir, la préparation adéquate de moniteurs destinés à informer, à l'échelle paroissiale par exemple, les fiancés et les ménages d'une part, les infirmières et les travailleurs sociaux chrétiens d'autre part.

Docteur Jacques Baillargeon

Hélène Pelletier-Baillargeon

N. B. — Les couples désireux de recevoir l'enseignement de la courbe thermique écriront à :

L'Equipe SERENA,
Hôpital Notre-Dame,
1560 est, rue Sherbrooke,
Montréal-24, P. Q.

BIBLIOGRAPHIE

1. « Esprit », « La sexualité », novembre 1960.
2. Les médecins liront avec intérêt « La courbe thermique, guide du praticien en endocrinologie féminine » du Dr Sacha Geller, publié chez Masson, Paris, 1960.
3. Pour l'historique des prédecesseurs d'Ogino, depuis les Egyptiens et les Juifs, consultez J. G. H. Holt « La fertilité cyclique chez la femme » chez Vigot 1959.
4. « La Régulation des Naissances » dans Collection du Centre d'études Laënnec Le-thiellieux 1961.
5. « La température guide de la femme » Juillard 1961. « La courbe thermique, guide du praticien en endocrinologie féminine » Masson, Paris 1960.
6. « La grande joie d'aimer », Juillard 1962.

Prière du malade pour ses médecins

Ayez pitié, mon Dieu, de ceux qui se sont chargés de la croix des autres, de ceux qui se sont faits sauveurs.

Sauveur de tous, donnez au médecin la lumière.

Eclairez-le dans l'obscurité d'autrui, pour qu'obligé de pénétrer dans le secret des corps, et des âmes, il ne se trompe pas de route et ne blesse rien en passant.

Donnez au médecin l'amour, pour que, chargé de sa propre peine et sans refuge peut-être pour lui-même, il trouve toujours en soi une douceur, un abri, une force pour le désespéré qui l'attend.

Donnez au médecin l'amour, pour qu'en son plus mauvais moment, dans

son incertitude, sa faiblesse d'homme, son trouble, il reste toujours assez sage, toujours assez bon, toujours assez pur, digne de la douleur sacrée et de la confiance de son malade.

Donnez au médecin la fidélité dans la miséricorde, pour qu'il n'oublie pas, n'abandonne jamais le moindre des misérables qui à lui se fie.

Donnez-lui la force, ô mon Dieu, pour que le poids de tous ne vienne pas trop l'accabler, pour que la détresse qu'il porte n'atteigne pas sa joie, pour que la blessure qu'il panse ne lui fasse pas de mal.

Marie Noël

Notes intimes

POINTS
DE
VUE

Réactions Lacordaire

MOUVEMENT SUR BÉQUILLES

En vertu du droit de réplique que nous avons offert, voici quelques-uns des textes qui nous furent adressés à la suite de l'article de Norbert Nagy (No 12, page 402) sur et non contre les Lacordaire. Il nous fallait faire un choix dans ce florilège de réactions. Nous n'avons retenu que les plus sereines, considérant que des procès d'intentions et des invectives xénophobes n'avancent aucune cause, si bonne soit-elle.

Dans les pages de cette revue, nous relevons souvent un travers ou une exagération, en vue de corriger une erreur de pilotage et pour un regain de vigueur dans un secteur qui s'assoupit ou s'oriente vers des positions radicales. Il ne faudrait pas jeter les hauts cris, mais nous aider à repenser ce qui doit survivre. L'auto-critique est saine, à certaines conditions cependant. « L'Eglise est un corps vivant », il manquerait quelque chose à sa vie si l'opinion publique lui faisait défaut » (Pie XII).

Nous nous excusons auprès de nos correspondants s'ils trouvent en retard ou ne trouvent pas leurs textes. C'est que plusieurs répètent les arguments ci-dessous et aussi parce que notre publication est mensuelle. Nous les remercions cependant.

Enfin, notre souhait à l'égard de nos futurs correspondants se résume ainsi : la meilleure réponse (à ce que l'on croit être une attaque) c'est encore un bon exposé.

Je dois avouer que l'article de M. Norbert Nagy sur le mouvement Lacordaire m'a plu. Mais la complaisance n'engendre pas toujours l'accord.

Sincérité et universalité

Aucun doute, M. Nagy ! votre témoignage est sincère. Doit-on pour cela en conclure à des données générales et universelles ? Les prémices de votre jugement sur le fait Lacordaire vous ont été fournies par un jeune homme fort sympathique, à ce que vous dites. Il est malheureux cependant que ce jeune homme n'ait pas su distinguer entre la lettre d'un règlement et l'esprit qui doit animer ce même règlement. L'attitude de ce jeune homme se retrouve trop souvent hélas ! chez bon nombre de Lacordaire. M. Nagy, vous pouvez nous juger sur ce point.

Mais est-ce à dire que tous les Lacordaire sont aussi extrémistes ? Sont-ils à ce point des intelligences rigides, inaptes à la divergence, à la souplesse, au dialogue ?

Sobriété et abstinence totale

J'appelle des réserves lorsque vous dites que c'est au nom de la sobriété que l'on prêche l'abstinence totale et

l'adhésion aux Lacordaires. Je ne crois pas que le C.L.A.A. identifie sobriété et abstinence totale. Je ne crois pas que le C.L.A.A. ait pour mission d'acrocher au blouson un bouton bleu et or. Ce qui compte, je crois, c'est de créer un climat, un climat sobre.

Oseriez-vous nier que l'abstinence totale répugne la sobriété, oseriez-vous opposer deux notions qui de fait se complètent ? L'une est la police d'assurance de l'autre. Non, M. Nagy, « ce n'est pas parce que des fous font des excès de vitesse sur les routes que les gens doivent vendre leur voiture ». Ça ne les empêche pas toutefois de garder leur sécurité à l'abri d'une assurance.

L'horreur panique

Certes, M. Nagy, ou votre enquête s'est limitée à très peu de gens, ou vous avez négligé de regarder les faits en face. Les Lacordaire n'éprouvent pas tous l'horreur panique du fruit de la vigne. Evidemment, les exceptions parlent. Souvent même elles crient. Mais quand l'exception est-elle devenue le critère de l'objectivité ? Le Lacordaire n'entend pas convertir tout le monde à sa doctrine. Le Lacordaire n'entend pas partir en trombe contre

ceux qui boivent et de ce fait se proclamer transcendant. Le Lacordaire a peur, mais d'une peur légitime. Celle de constater que dans la seule province de Québec, il y a 75 000 alcooliques. Et en admettant que chacun de ces êtres rend au moins cinq personnes malheureuses...

Les béquilles

... vous ne pouvez pas être contre l'emploi de béquilles. Parce que les béquilles soulagent, parce que les béquilles soutiennent, parce que les béquilles relèvent lorsque tout tombe. Et dites-vous bien, M. Nagy, que tous les Lacordaire n'ont pas besoin de béquilles pour marcher droit. La grande majorité peut s'en priver et aller quand même droit de l'avant, sans trébucher. Vous semblez croire que tous ceux qui font partie de cette association sont des éclopés. Depuis quand le besoin s'identifie-t-il avec la nécessité ?

Il y a les autres, M. Nagy. Ceux qui ne sont pas nécessairement des estropiés ou des handicapés, mais qui veulent aider. Il y a des fabricants de béquilles. Le médecin, pour guérir le malade, est-il dans l'obligation de subir les maux de son client ? Il y a aussi les autres, M. Nagy. Les autres qui ont besoin d'un espoir. Les autres qui ont besoin de béquilles.

En guise de conclusion

Selon vous, ceux qui se consacrent à l'abstinence totale, c'est parce qu'ils ont besoin de béquilles. Oui, ils ont besoin de béquilles, non pas nécessairement pour s'en servir, mais pour servir.

Nous, les Lacordaire, nous aimons souvent répéter cette phrase du Cardinal Léger : « Nous sommes dans un milieu non pour le juger, mais pour le sauver ».

Jacques Michaud

L'alcool tue lentement

L'alcool fait couler beaucoup d'encre et beaucoup de larmes. Son usage pose un problème qui nous concerne tous et qui doit être envisagé en vue de l'intérêt supérieur de nos concitoyens : hommes, femmes et jeunes gens.

Efficacité de la loi

Il fut un temps, pas si lointain, où nous avions la réputation d'un public de sacreurs, calamité aujourd'hui éliminée grâce à une vigoureuse action de tous, y compris le législateur ; et il existe encore une loi qui permet d'imposer des sanctions à celui qui sacre en public, devant témoin. Va-t-il falloir en venir là pour faire disparaître le scandale de ceux qui, à un moment donné, forcent un alcoolique reconnu comme tel, à prendre un verre ? Car ils deviennent ainsi directement responsables du drame qui nécessairement suivra. Une telle loi, même si elle n'était pas appliquée souvent, aurait cependant le mérite de réveiller l'opinion publique. Une telle éventualité se pose et mérite d'être étudiée et pesée.

Savoir ce que l'on fait

Je ne suis pas contre l'usage de l'alcool, mais contre l'imprudence de ceux qui en usent sans en connaître les dangers. Je suis convaincu que si chacun était instruit sur ce sujet, le nombre des abus et des alcooliques diminuerait d'une façon spectaculaire. C'est précisément ici le point crucial.

Que l'on cesse donc, en premier lieu, d'insinuer que l'alcool est une nécessité et que ceux qui n'en usent pas sont pour le moins des originaux (après quoi l'on rejette durement les victimes encombrantes et ennuyantes). On ira même jusqu'à affirmer, en guise d'encouragement, que les alcooliques souffrant d'une maladie incurable sont irresponsables et n'en sortent jamais.

Non content de cela, on regarde de haut et avec mépris les Alcooliques Anonymes. On cherche la bête noire, on monte en épingle les travers que les Lacordaire, comme le commun des mortels, peuvent avoir. S'appliquant ainsi à ridiculiser des organismes, qui chacun dans sa sphère, au prix de grands sacrifices, font bénévolement leur possible pour prévenir les dégâts et relever les victimes.

Notions élémentaires

Il y a des connaissances élémentaires accessibles à n'importe qui et pouvant servir de base pour établir notre ligne de conduite.

En voici quelques-unes :

Si l'eau et les aliments sont nécessaires à la vie, l'alcool ne l'est aucunement. On peut parfaitement vivre une vie normale sans en faire usage. Un grand nombre de gens s'en abstiennent.

L'alcool, comme valeur nutritive ou médicale ou comme appoint à la détente nerveuse peut être pratiquement rejeté (Cf. Conseil de Recherche sur les problèmes de l'alcoolisme, Université de Yale, Etats-Unis).

Celui qui fait usage d'alcool ne peut en aucun cas se vanter qu'il ne devienne jamais alcoolique.

La sobriété est nécessaire et l'abstinence conseillée à celui qui fait un usage régulier d'alcool en fin de semaine.

L'abstinence est nécessaire pour celui qui ne peut plus se limiter à deux verres d'alcool.

Ne jamais insister pour faire prendre un verre à qui que ce soit. C'est d'ailleurs faire preuve d'un manque d'éducation et risquer une terrible responsabilité, si par exemple celui qui refuse était un alcoolique inconnu.

S'abstenir de servir tout alcool à un alcoolique, et faire en sorte que d'autres ne lui en servent pas ; l'aider discrètement et même en certaines circonstances faire le sacrifice d'un verre.

Enfin savoir que l'alcoolique est réhabilitable, mais qu'il ne pourra plus jamais faire usage d'alcool et qu'il devra suivre les conditions de sa réhabilitation le reste de sa vie.

« Une once de prévention vaut mieux que dix onces de traitement » : cela vaut à plein pour le problème de l'alcool.

En résumé, il ne s'agit pas d'être contre l'usage de l'alcool pour tous, mais de connaître les dangers inhérents à son usage. Faire sa part pour éviter que ceux sur qui nous pouvons avoir une influence deviennent des alcooliques. Se rappeler la parabole du « Bon Samaritain » lorsque l'on est en contact avec un malheureux devenu un alcoolique. Enfin, admettre que l'abstinence est une source de grand mérite.

Renseignements

Fondation : à Fall River, en 1911 ; introduit presque immédiatement au Canada par le fondateur lui-même, définitivement établi en 1939 et depuis n'a cessé de croître.

Fondateur : le Père Joseph-A. Jacquemet, dominicain, né en France en 1867 où il exerça le ministère jusqu'en 1903 date de son arrivée aux Etats-Unis. Il y vécut jusqu'à sa mort en 1942 continuellement occupé à cette œuvre, contribuant pendant 15 ans à la revue anti-alcoolique. Il s'appelait lui-même : « le Professeur de l'abstinence totale » et c'est le nom qu'on lui donne encore.

Au Canada : La société existe dans 30 diocèses avec 1 150 cercles et 165 000 membres dont 35 000 « Jeunes Abstinents » de 16 à 21 ans. Elle dirige cinq cliniques de réhabilitation dans lesquelles elle a soigné 1 460 malades en 1960 ; 26 salles d'accueil où les alcooliques sont aidés dans leurs problèmes. Elles organisent des séminars, des retraites, des congrès et des cours d'été en collaboration avec l'Université de Sherbrooke. Elle a son journal mensuel de 16 pages tiré à des milliers d'exemplaires.

Relations : Nos Lacordaire sont en relation avec les sociétés similaires dans un grand nombre de pays et ont participé à plusieurs congrès internationaux, notamment à : Lucerne, Paris, Rome, Istanbul. Les contacts sont plus étroits avec la société française la « Croix d'Or », mouvement catholique, alors qu'il y a deux autres sociétés françaises : la « Croix Bleue » pour les protestants et « Vie Libre » non-confessionnelle mais dirigée par un prêtre.

Approbations : Elles sont innombrables. Deux entre des dizaines : Son Honneur le maire actuel de Québec : « De toutes les œuvres sociales qui se consacrent au bien de l'humanité, il n'en est peut-être pas de plus louable ni de plus digne d'encouragement que le mouvement Lacordaire » (10 mai 1960).

Son Eminence le Cardinal Léger : « Le mouvement Lacordaire a accompli depuis vingt ans une œuvre apostolique et sociale dont il est impossible de mesurer l'ampleur » (23 mars 1960).

LE TIERS-ORDRE DE ST FRANÇOIS AU CAP CANAVERAL

« Ni les membres ni les aumôniers de ces confréries n'ont offert à *Maintenant* une justification raisonnée de leur indignation contre le Père Bradet, ou de leur partialité en faveur de ces institutions, vénérables au moins par leur ancienneté » (La Rédaction, *Maintenant*, déc. 1962, p. 400).

Cette note, et l'article du R. P. Robillard et collaborateurs, qu'elle veut présenter, s'ajoute à l'entrevue publiée dans *La Presse* du 29 nov. 1962. La prise de position initiale n'a guère changé et manifeste vraiment une « grande sincérité », malgré l'injustice de ce jugement général.

Nous ne pouvons accepter, sans trahir l'Eglise, que ce balayage s'applique au Tiers-Ordre de saint François.

Au lendemain du Congrès du Tiers-Ordre de saint François à l'Oratoire le 30 sept. 1962, on aurait pu lire les textes des mises au point autorisées, proclamées publiquement par les Commissaires Provinciaux du Tiers-Ordre, par le R. P. Lalonde, c.s.c., Supérieur de l'Oratoire, par Mgr Blais et plusieurs laïcs, devant plus de 6 000 Congressistes, si les journaux ne les avaient refusés (pour des motifs que j'ignore), et si certain journaliste qui « couvrait » l'événement avait été plus sympathique aux œuvres d'Eglise !...

Je suis heureux qu'on nous invite à nous exprimer dans *Maintenant* et que mes Supérieurs me le permettent.

* * *

J'invite l'équipe et les collaborateurs à jeter un coup d'œil de temps en temps dans les différentes revues d'information et de formation franciscaine pour justifier la justification qui va suivre.

Les lecteurs de « Point de vue » seront sûrement heureux de connaître des positions différentes de celles du Père Bradet et d'en savoir la justification.

« A son point de vue (P. Bradet) écrit le P. Robillard, ces mouvements (dont le Tiers-Ordre), ont trop peu donné dans le passé et ils font figure dans le présent de nuisance au plan pastoral... leur laxisme et leur nullité même au plan idéologique accusent leur inutilité... »

Je ne parlerai pas des Tiers-Ordres, je m'en tiendrai au seul Tiers-Ordre de saint François, le plus répandu à travers le monde, le plus universellement connu, en bien ou en mal, et le seul aussi que je connaisse bien et que je doive défendre quand on passe les Tiers-Ordres au moulin à vent.

Le passé du Tiers-Ordre de saint François

Ce n'est pas « peu de chose » ce que le Tiers-Ordre de saint François a fait pour l'Eglise, la société économique et politique, dans les sept siècles de son rayonnement à travers le monde. Qu'il suffise de référer les intéressés aux témoignages solennels que lui ont rendu, par des Discours et des Encycliques magistrales, les grands papes que sont Léon XIII, Benoît XV, Pie XI, Pie XII, Jean XXIII. Ces témoignages ne peuvent être classés dans la basse flatterie ni taxés de « pieuse exagération », comme on l'a écrit déjà.

Mais le passé ne compte pas, si le présent ne continue pas de porter le flambeau avec dignité et fécondité.

Actualité du Tiers-Ordre de saint François !

La Charte du Tiers-Ordre de saint François que sont les « Constitutions » publiées par Pie XII en 1957, à la suite de six ans de préparation et de recherches par les savants des quatre branches franciscaines, témoigne du souci de l'Eglise de garder au Tiers-Ordre de saint François sa constante actualité et sa permanente efficacité.

Il faut distinguer sagement entre les institutions elles-mêmes et les hommes qui s'y consacrent et les incarnent.

Nous savons, mieux que quiconque, qu'il y a des Fraternités paroissiales du Tiers-Ordre de saint François qui vivent et qui peuvent scandaliser tous les Pères Bradet, mais il est injuste de généraliser. De plus, la responsabilité de cette situation ne tient pas au Tiers-Ordre lui-même, mais se partage entre ceux qui ont fondé ces Fraternités et ceux qui, par leur mandat d'Eglise,

avaient le devoir de les organiser et de leur faire donner leur mesure. Ces mêmes responsables feront échouer tous les mouvements que vous leur mettrez entre les mains : ils ne savent pas allumer la mèche ! Ce sont alors les hommes qu'il faut changer, éduquer mais pas les institutions qui possèdent en elles-mêmes une force de revalorisation, de renaissance et de rajeunissement.

Dans le même ordre d'idées, et par comparaison, c'est avec regret que nous verrions disparaître l'Ordre des Dominicains, parce que tous les Frères Prêcheurs ne sont pas « en orbite » de sainteté et d'apostolat ! Une réforme, une revalorisation par l'intérieur, quand on en a le courage, est plus douloureuse, pénible et difficile, que la solution de facilité qui supprimerait l'organisme pour recommencer à créer du neuf... sans savoir quoi ! Les réformes séculaires des institutions franciscaines sont le plus lumineux témoignage de la revalorisation par l'intérieur.

D'ailleurs, quelle farine nous présente-t-on pour remplacer ce que le P. Bradet veut balayer si gaillardement ? Que nous présente-t-il pour répondre aux besoins de l'heure et mettre les chrétiens « en orbite » ?...

Avec l'Eglise, faute de mieux pour l'instant, nous croyons encore au Tiers-Ordre de saint François. Il est, lui, à la mesure de l'Evangile et capable d'élever « la condition humaine actuelle » à la hauteur des engagements d'amour, de renoncement, de sacrifice, de justice et de modération prêchés et vécus par le Christ.

Le monde des « âmes en détresse » a besoin d'Evangile ; on leur fera rencontrer le Christ-Amour en réalisant au niveau des formules et des institutions ce que le Concile œcuménique veut réaliser à la mesure de l'Eglise totale : revalorisation de la paroisse, rajeunissement de la pastorale, allègement et adaptation de la liturgie, dialogue positif sur la révélation. Il n'est pas question de destruction sur aucun de ces plans, pour un nouveau départ qui serait un recul de plusieurs siècles.

Sans trop faire de bruit, le Tiers-Ordre de saint François est actif à tra-

vers le monde entier, y compris les pays de missions. Je connais un évêque africain, un Père Blanc (c'est à souligner) qui organise ses nouvelles chrétientés en fraternités du Tiers-Ordre de saint François pour en assurer la ferveur et l'esprit d'apostolat.

Mais ne parlons que de chez nous : sans faire de statistiques (je n'y crois pas) disons que le Tiers-Ordre de saint François, en plus de sanctifier des milliers d'âmes en leur faisant approfondir l'Evangile par les Cercles d'Etude et la Direction Spirituelle, anime par ses membres, beaucoup d'autres mouvements surtout d'Action catholique, quand il n'assume pas lui-même une forme ou une autre d'apostolat.

Mgr Audet, Auxiliaire de Québec, président de la Commission Episcopale d'Action Catholique du Canada, disait le 16 janvier 1962 : « ... Tout approfondissement spirituel doit s'épanouir en zèle apostolique. Pie XII a confirmé ce point de vue en disant : « le Tiers-Ordre est une école hardie et empressée à l'édification du Corps mystique ». Le Tiers-Ordre, dans la mesure où il les convie à une plus haute sainteté, renforce donc en ses membres l'obligation de l'apostolat... En acceptant les Tertiaires dans notre comité diocésain, nous avons voulu montrer notre ferme intention, reconnaissant par-là que le Tiers-Ordre est pour ainsi dire une des formes idéales de l'animation de l'Action catholique » (reproduit dans le « *Messenger de S. François* », Lyon, France, nov. 1962).

Connaissez-vous les Messagères de Notre-Dame ? et leur revue « *Idéal Féminin* » ? Et leur apostolat immense en faveur du respect et de la dignité de la femme ? Savez-vous que tout cela a été fondé par un groupe de jeunes tertiaires de Rimouski ?

Et « *L'Apostolat du Livre* » ? financé et tenu par le Tiers-Ordre chaque année à l'Exposition du Canada Central à Ottawa ? Et l'« *Opération Vigilance* » qui par un système de cartes d'approbation ou de protestation essaie d'assainir la T. V. ? C'est l'initiative des milliers de tertiaires d'Ottawa.

Et les émissions de grande valeur morale et artistique : « *L'Heure de Saint François* » à la radio ; « *The Hour of St. Francis* » à la T. V. ? et des maisons d'accueil ? des maisons des pauvres ? de certains chantiers d'Emmaüs ? de l'œuvre de la soupe ? de la réhabilitation des jeunes délinquants ? de la présence d'Eglise par un apostolat discret de certains tertiaires dans les rangs d'or-

ganismes fort discutés au Canada français ?... On ne peut pas tout dire !

Préoccupés de travailler, on a peut-être trop peu soigné la publicité ; ça n'a jamais, d'ailleurs, été le fort des œuvres franciscaines.

A ceux qui dénigrent le Tiers-Ordre de saint François, redisons la parole du Pape Jean XXIII à 30 000 tertiaires italiens lors de son 65e anniversaire d'entrée dans le Tiers-Ordre de saint François : « Faites confiance à l'Eglise et ne vous laissez pas effrayer par le monde. Il est aux antipodes de ce qu'est, de ce que demande le Tiers-Ordre franciscain ».

Ajouterai-je un mot de Mgr Léo Blais, délégué de Son Eminence le Cardinal Léger, au Congrès du Tiers-Ordre de saint François à l'Oratoire Saint-Joseph le 30 septembre dernier ? (le lendemain de l'interview du P. Bradet dans *La Presse*) :

« Vous, Tertiaires de Saint François, avez le devoir par la Règle de vie imposée par vos Constitutions, de prier et de vivre selon cette Règle, exposée tout d'abord par Jésus-Christ lui-même, et reprise plus tard par saint François. Il est certain que le Concile va donner raison à cette manière de vivre de Saint François, puisqu'elle est la manière de vivre de l'Evangile ».

Alors, jusqu'à ce qu'on nous présente, en les justifiant, des formules nouvelles et plus efficaces, nous croyons avec l'Eglise, que le Tiers-Ordre de saint François continue d'être, malgré bien des échecs, le Cap Canaveral, capable de mettre « en orbite » tous les chrétiens de bonne volonté.

Père J.-J. Lemire, capucin

CITATIONS

A titre d'illustration, Mgr Charbonneau mentionna qu'il faudra désormais, dans les paroisses, accorder une importance plus grande à la formation en vue d'un authentique apostolat laïque et compter peut-être moins que naguère sur les institutions traditionnelles de conservation (œuvres sociales, œuvres de piété particulière).

Le Devoir 12 janvier 1963

Maintenant

— a suivi avec un intérêt passionné le déroulement de la dernière rencontre de la Commission des Directeurs d'élèves de la Fédération des Collèges Classiques, qui a eu lieu à la Maison Montmorency (Québec) les 22 et 23 octobre dernier. Il ressort de pareilles assises, que nous assistons, à l'heure actuelle, à un bond en avant prodigieux sur tous les plans, et en particulier sur celui de la Discipline, qui était le sujet de la réunion. Quand une assemblée de responsables est en état de discuter de tous ses problèmes, même des plus délicats, avec un tel sens de l'autocritique et une telle conscience professionnelle, il y a lieu de tout espérer. On pourrait dire, en généralisant, que tout va bien dans l'Eglise à partir du moment où les catholiques se sentent coupables du péché du monde, et que tout y va mal quand les catholiques se trouvent en position d'accuser le monde entier. Parmi bien d'autres points, nous relevons les trois suivants, qui ont paru révélateurs d'un esprit nouveau : 1) Au Petit Séminaire de Joliette, autrefois, il y avait sept surveillants pour trois cents élèves ; il n'y en a maintenant plus que quatre pour huit cents élèves, et ces quatre ne sont plus des maîtres de salle ou des pions : ils sont des moniteurs chargés d'organiser les loisirs des élèves ; 2) Au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, on fait garder le dortoir des élémentaires et syntaxistes par des dames, qui prolongent une certaine présence maternelle auprès de ces jeunes, et créent ainsi une atmosphère plus humaine dans les froids dortoirs de nos premières années de pensionnat ; 3) On s'est rendu compte, également à Sainte-Thérèse, que la présence de laïques (tous les moniteurs sont laïques) parmi les étudiants était bienfaisante même au plan religieux. L'esprit de la « salle » étant complètement transformé, ces laïques n'ont aucunement l'impression qu'on leur a réservé la besogne ingrate : ils comprennent plutôt qu'ils jouent un rôle extrêmement important dans la formation (i.e. l'éducation) de l'étudiant, que ce rôle est reconnu et apprécié, et qu'ils ont pour le bien remplir des qualifications exceptionnelles. — Formidables ! Puissent ces réussites convaincre, éclairer et entraîner !

PAPA A-T-IL RAISON ?

CHER « père de famille », vous me pardonnerez gentiment d'user de l'anonymat pour la première fois de ma vie. Nullement parce que je rougirais de déplaire à mes enfants en écrivant ce que je pense ; mais parce que je craindrais d'avoir l'air de vous faire la leçon. Je m'appliquerai donc à ne pas déployer plus de courage que je n'en ai habituellement, quand je signe.

ALORS, C'EST DONNANT DONNANT, PAPA ?

CE qui ressort de votre article, c'est que vous semblez attendre beaucoup de vos enfants... plus même qu'ils ne sont en mesure de donner ! Aurais-je mal saisi ? Vous seriez un expert comptable que je n'en serais pas surprise ; cela expliquerait que les calculs de vos « bontés » à leur endroit sont dus à une petite déformation professionnelle, bien excusable. Pourtant, papa, vous savez que le rôle des parents, c'est de *donner* plutôt que de recevoir. Pas besoin d'être sublime pour ça ! La mère des Gracques disait de ses enfants : « Ils sont mes bijoux, mes ornements ! » Vous ne croyez pas qu'elle les aimait... un peu mal ? L'oiselle qui apprend à son petit à utiliser ses ailes, et qui le voit ensuite prendre le large à jamais, s'aviserait-elle de nous donner une leçon ? Quelle récompense aura-t-elle ? Son oisillon ne la reconnaîtra même plus s'il la rencontre ! Une cervelle d'oiseau serait-elle plus désintéressée que la nôtre ?...

« INCONDUITE... » PAPA ?

VOS enfants ne sont pas parfaits, les miens non plus ; ni vous, ni moi. Mais lorsque vous qualifiez leurs fredaines d'« inconduite », il me semble que votre parole dépasse votre pensée. « Odieux... malhonnêtes !... » voilà de bien gros mots, papa. Leurs réactions devant l'austérité vous surprennent et vous déçoivent. Pourtant je suis certaine que vous n'avez pas engendré des bandits ; moi non plus. Si vos enfants étaient des anges, vous seriez bien malheureux, car ils s'envoleraient, là où vivent les anges : dans le Ciel. En les désirant parfaits, vous êtes un peu trop exigeant. En connaissez-vous des gens parfaits ? Moi, non ! Et je n'y tiendrais pas. Il me semble que ce serait hors nature, et plutôt ennuyant !

Faire des « mauvais coups » dans le jeune âge est assez normal, et les parents furent créés justement pour apprendre aux enfants à en faire de moins en moins. Désobéir, mentir, voler parfois ! étaler des symptômes de jalousie : autant de réactions normales chez un enfant normal que les parents ont pour mission d'élever. Je ne suis pas de l'avis de Jean-Jacques Rousseau qui disait : « L'homme naît bon, la société le déprave ». Tous naissent avec des défauts, des vices en germe, et la tâche des éducateurs c'est de tenter de redresser. L'éducation n'est pas un vain mot, même si son objectif final n'est pas la perfection.

VOYONS, PAPA ! ILS TÂTONNENT

JE vais vous l'avouer : j'aurais été affreusement inquiète, moi, si mes enfants s'étaient « élevés tout seuls » comme on dit communément. J'aurais été capable de me figurer avoir enfanté des monstres. Je m'applique à les regarder avec

lucidité ; je tente de ne pas les parer de toutes les qualités parce qu'ils sont miens. S'ils n'avaient jamais regimbé devant un service à rendre ou des devoirs à accomplir, j'aurais été capable de les croire insignifiants ; et j'aurais pleuré d'avance de les voir enrôlés pour la vie dans la catégorie des *yes men*, ou des hypocrites, ou des opportunistes. S'ils n'avaient eu toutes sortes d'idées abracadabrantes, j'aurais cru à un manque de personnalité. Car mes enfants ont fait un peu de tous les « péchés » que les enfants du monde peuvent faire.

PÈRE ET MÈRE HONORERAS !

ET surtout, s'ils ne m'avaient jamais répondu grossièrement de façon à me faire dresser les cheveux sur la tête, peut-être aurais-je oublié de leur enseigner ce commandement divin : « Père et mère honoreras ». Naturellement que j'ai dû le faire moi-même, sans essayer de me prendre pour Dieu le Père. Je suis convaincue qu'on ne demande pas le secours des autres quand il s'agit de faire une chose qui semble difficile à une mère. Non, papa, je n'étais nullement gênée ! Je préférerais le commandement à la gifle d'impatience.

EXAMEN DE CONSCIENCE

QUAND j'entends des parents se plaindre de l'inconduite de leurs enfants (la vraie celle-là) je les trouve bien humbles de clamer leur fiasco. Ensuite, je me sens infiniment de compassion pour ces pauvres enfants qu'on a laissés pousser à la diable. Car, après tout, nos enfants sont un peu ce que nous les faisons. Je plains les enfants odieux, malhonnêtes, ingrats, insubordonnés (les vrais) et suis tentée de faire le procès de leurs parents, ou plutôt de les aider à examiner leur conscience.

— Les parents se rappellent-ils qu'ils ont été jeunes, eux aussi ? Étaient-ils parfaits ?

— Font-il la guerre aux défauts de leurs enfants, dans la seule perspective de leur bonheur futur ou bien avec une petite arrière-pensée pour la tranquillité du moment ?

— Luttent-ils de façon arbitraire pour le plaisir sadique de faire plier le plus faible ou bien, ont-ils l'intention de former une volonté, de tremper un caractère ?

— Sont-ils toujours fermes ; savent-ils dire *non* plutôt que de lâcher un *oui* malsain ?

— Disent-ils toujours, toujours, la vérité aux enfants ? Savent-ils admettre leur faillibilité ? (ce qui ne sabote en rien l'autorité, c'est prouvé !).

En un mot, les parents aiment-ils mieux leurs enfants qu'ils ne s'aiment eux-mêmes ? Les aiment-ils dans l'inquiétude, dans l'angoisse, dans l'ingratitude même ? Car vous me chagrinez, papa, quand vous dites que « la joie de donner finit par disparaître devant l'ingratitude ». Je veux croire que vous faites allusion aux dons matériels qui se prodiguent à outrance, mas pas au don de soi.

JE SUIS IMPÉNITENTE

PAAPA, je n'ai jamais eu honte des « mauvais coups » de mes enfants — sans en être complice non plus ! Je n'ai jamais eu pitié d'eux quand je devais les punir pour une

offense ; j'avais su insensibiliser les réactions animales de mon cœur, car l'attendrissement en éducation est néfaste. Je crois que tous les enfants ont un sens inné de la justice et que, s'ils deviennent injustes c'est à force de voir agir les adultes. Je crois que la politique de confiance en eux — avec les yeux bien ouverts quand même ! — est préférable à celle des lamentations, des comparaisons blessantes. Je crois que la politique de la gratuité (Tu me feras plaisir en faisant ceci) est plus propice que celle de l'intérêt (Je te récompenserai) ou du chantage (Tu me dois bien ce service après tout ce que j'ai fait pour toi). Je ne crois pas à l'efficacité des mots blessants : odieux, ingrats, malhonnêtes (Excusez-moi si j'utilise les vôtres !)

Je suis une mère comme toutes les autres et mes enfants m'ont éduquée un peu. C'est un miracle certain que je sois devenue un *petit peu de rien du tout* moins intransigente depuis leur venue. A essayer de former leur volonté, je me suis appliquée à tenir mes engagements. A vouloir pour eux un jugement droit et éclairé, j'ai perdu quelques idées préconçues (Oh ! pas toutes, hélas !).

PÈRE ET MÈRE, ADORERAS ?

SOYONS réalistes, papa ! Après tout, nous avons beaucoup plus de devoirs envers nos enfants qu'ils n'en ont envers nous, même si un de nos devoirs est précisément de leur donner, pour la vie, le sens du devoir. Nous devons *donner*, *donner*, malgré les rébellions — encore plus à cause d'elles — malgré les oracles vaniteux, les critiques savantes, l'incontestable supériorité qu'affichent nos jeunes pendant leurs apprentissages.

En réalité, nos « bontés » sont des actes très ordinaires. Dieu nous a donné un cœur suffisamment aimant, ce qui l'a dispensé de nous dire : « Tes enfants honoreras ». Il savait

bien que nous ne pourrions pas ne pas les aimer... à moins d'être dénaturés. Il n'a pas jugé à propos, non plus, de dire aux enfants : « Tes parents *adoreras...* » puisque ce culte n'est réservé qu'à Lui. Non ! nos enfants ne sont pas plus égoïstes que nous ne l'avons été, sans nous en douter. Leurs fredaines ne sont pas plus infâmes que les nôtres au même âge. Ce n'est que le jour où nous avons aimé nos propres enfants que nous avons réalisé ce que nos propres parents avaient fait pour nous. Aucune comparaison n'est possible entre l'amour paternel et l'amour filial. *On aime plus ses enfants qu'on n'a aimé ses parents*. Preuve que malgré les apparences, l'humanité n'est pas tellement égoïste, et qu'elle aime mieux *donner* que recevoir.

DURA LEX, SED LEX

LE jour où nos enfants sauteront de l'autre côté du rempart — infranchissable pour nous ! — et qui s'appellera la *liberté* pour eux, nous resterons là, les mains vides, le cœur encore débordant d'amour. Et nous songerons tristement qu'ils nous avaient été *prêtés* seulement, pour le temps où ils avaient besoin de nous. Qui sait ! ce jour-là nous regretterons peut-être jusqu'à nos petites impatiences !

Ce n'est qu'à la télévision que « papa a toujours raison ». Dans la vie, papa et maman se trompent parfois. Mais ils ont *toujours raison d'aimer* sans s'attendre à être payés de retour. C'est la dure loi de la génération qui se perpétue.

UNE MÈRE DE FAMILLE

P. S. — Et puis, « Femme varie, bien fol qui s'y fie ». Il faut que je signe.

MAGDELAINE VERDON

QUE SERONT LES LENDEMAINS DU CONCILE ?

A la veille du Concile, Son Excellence Mgr Pierre Veuillot, archevêque coadjuteur de Paris, disait au clergé de Paris ses inquiétudes sur l'efficacité des décisions conciliaires : « J'en viens tout naturellement à penser aux lendemains du Concile. Les évêques trouveront-ils, à leur retour de Rome, un clergé prêt à engager, à leur appel, l'effort de renouveau que le Concile se sera efforcé de promouvoir ?

« Car il ne s'agira pas seulement d'appliquer un certain nombre de réformes pastorales, liturgiques ou administratives, ce qui n'est déjà pas toujours facile. Il sera demandé aux prêtres d'entrer dans un esprit nouveau, d'entreprendre une œuvre de rajeunissement des structures et des cœurs.

« ... Il faudra alors à l'Eglise des prêtres qui soient des hommes de foi, riches de doctrine, remplis d'espérance, sûrs, comme l'Apôtre Paul, du Seigneur en qui ils ont mis leur confiance ; des prêtres à la fois dociles et hardis, prêts à entrer dans les vues de leur Mère la Sainte Eglise, prompts à la servir et à servir le monde contemporain selon la volonté du Christ, parlant par la voix des Pasteurs responsables.

« ... Tels sont, en vérité, les prêtres que les évêques espèrent trouver à leur retour. Car c'est par le clergé surtout que les réformes et les initiatives conciliaires atteindront le peuple chrétien. L'apostolat des laïcs lui-même, chacun le sait, ne connaîtra, après le Concile, l'essor qui s'impose que grâce à la valeur des prêtres qui l'animeront. Que de fois

déjà les travaux préparatoires au Concile ont mis cette vérité en relief !

« Cet effort personnel demandé dès maintenant aux prêtres, loin de les détourner d'ailleurs de l'attention quotidienne aux travaux conciliaires, tels qu'ils les connaîtront par les moyens d'information mis à leur disposition, leur donnera l'intelligence profonde de ces labeurs théologiques ou pastoraux. Il leur permettra d'en mieux saisir le sens religieux et la portée apostolique. Il les prémunira contre les jugements sommaires, les critiques superficielles. Il les aidera à soutenir et guider les fidèles, parfois impatients des résultats et soucieux d'efficacité immédiate ».

(L'Union, septembre-octobre 1962)

DIAGNOSTIC EN VRAC

Maintenant . . .

— a retenu les remarquables articles de MM. André Laurendeau et Gérard Pelletier à l'occasion du dixième anniversaire et de la maladie du Cardinal. Un style nouveau, fait d'amitié et de franchise, est né entre l'autorité religieuse et les diocésains.

— remercie des souhaits reçus à l'occasion des fêtes de son premier anniversaire (15 janvier). Les uns prient le Saint-Esprit de corriger notre « mauvaise orientation », « d'aller plus à droite ». D'autres nous remercient d'adopter leurs idées et de purifier l'atmosphère. Une lectrice écrit : « on s'abonne aux autres revues, Maintenant, on l'attend » (sic).

— considère que l'Etat d'Israël s'est déprécié aux yeux de tous les peuples libres, en déclarant que l'un de ses fils, le Père Daniel, n'est plus Juif, parce que devenu prêtre catholique. Une décision qui ne pourra qu'affliger nombre de Juifs canadiens, qui travaillent au rapprochement par diverses initiatives dont « La semaine de la fraternité » et les « Amitiés Judéo-Chrétiennes ».

— applaudit à l'initiative de trois Fraternités du Tiers-Ordre dominicain. A la suite d'un article (décembre 1962) qui les mettait en cause, avec d'autres confréries, ces tertiaires ont discuté des moyens à prendre pour un rajeunissement. Réaction positive que la revue visait. Voilà au moins un excellent résultat.

— est heureux de publier (cum permissu) les vœux que le Père J.-L. Brouillé, S. J., adressait à son directeur : « Joyeux Noël, Bonne et heureuse Année à tous nos amis et que l'année nouvelle dissipe tous les « malentendus », reflets du milieu... journalistique : c'est, semble-t-il, un sujet d'Actualité qu'il faut traiter Maintenant ».

— souhaite une cordiale bienvenue au Rév. Daniel Pourchot, pasteur de l'Eglise luthérienne, comme membre du Comité de la rédaction. Croit que notre choix est un geste positif qui s'accorde pleinement avec l'esprit du Concile. Merci à Monsieur le Pasteur de son acceptation.

— partage l'indignation de Jean-Ethier-Blais (*Le Devoir*, 2 novembre) touchant la suppression des émissions de la chaîne FM de la Société Radio-Canada, entre Montréal, Ottawa et Toronto, pour raisons d'austérité. Ce qu'il y a en effet d'outrageux à l'intelligence et de contradictoire en cette mesure, c'est : 1) qu'une Radio d'Etat se propose officiellement de protéger la culture nationale contre les exploitations mercantiles, et de fait, dans le cas, tue le dernier élément culturel un tant soit peu valable qui reste à la Radio d'Etat ; 2) que le programme d'austérité du gouvernement fédéral n'affectera pas, cependant, le programme de recherches nucléaires de quatorze millions et demi du centre Whiteshell, au Manitoba ; or on sait à quoi servent les atomes dans les pays civilisés que nous sommes : à pulvériser le squelette, après avoir détraqué l'âme à coups de terreurs et d'angoisse. Une fois de plus, pour l'achèvement le plus rapide de l'espèce humaine, la course de la science et de la culture redevient celle du lièvre et de la tortue.

— salue la décision des Evêques de l'Etat du Québec, qui ont confié à l'Office catéchistique Provincial, le soin de rédiger de nouveaux manuels de catéchisme. Espère que tous ceux qui se plaignent de l'enseignement religieux et qui croient pouvoir aider tant au plan pédagogique que doctrinal adresseront leurs suggestions à l'Office Catéchistique Provincial, 1845, boulevard Pie-IX, Montréal-4.

— relève dans la C.C.C. du 16 janvier 1963 : « autrefois lorsqu'un laïc était élevé aux honneurs des autels, fait qui se produisait rarement, c'était presque toujours en raison du martyre ». Le changement débuta en 1835 grâce à Vincent Pallotti, prêtre séculier romain, que Pie XI a qualifié de Prophète de l'apostolat des laïcs et Pie XII l'a nommé le pionnier de l'Action catholique. Il fut canonisé le 20 janvier dernier.

— se joint aux journaux quotidiens et hebdomadaires de langue française du Canada, qui se proposent d'aider par une souscription, le quotidien national des Acadiens « L'Évangéline » de Moncton.

— s'attriste, par contre, de cette autre campagne de souscription et de recrutement (*Le Devoir*, 18/1/63) qui devrait déboucher sur la publication d'un périodique intitulé : *L'Esprit nouveau*. A lire des extraits du manifeste de l'Association, on a hâte de savoir le sens du mot « nouveau ».

— considère d'une juste remarque cette affirmation de S. Exc. Mgr C. Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie, dans sa dernière lettre pastorale : « Il est faux de prétendre que tous les laïcs sont anxieux de jouer leur rôle et ne sont que paralysés par le désir de contrôle et de domination de l'évêque et du prêtre ». Mgr Cartier ajoute craindre « plus l'apathie et la léthargie du grand nombre des fidèles, que le paternalisme et le cléricisme du clergé ». Une situation qui existe encore en certains milieux qui tend à disparaître.

— a retenu d'une lettre de Son Eminence publiée dans *La Patrie* ce témoignage réconfortant au sujet des communautés religieuses : « Toute proportion gardée, et si l'on tient compte des lois psychologiques et sociologiques de toute évolution normale, c'est dans notre milieu, un des secteurs qui dans sa mentalité et ses initiatives, s'est transformé le plus au cours de la dernière décennie ».

— a lu dans le journal « Vers demain » au sujet du Colloque sur les biens des communautés religieuses un compte rendu ainsi intitulé : « Un colloque de gauche, patronné par des Dominicains ».



FAUT-IL UN JOURNAL CATHOLIQUE ?

Dernièrement il a été question de la fondation probable d'un journal officiellement catholique dans la région de Montréal.

Comme on m'a demandé, à titre d'informateur religieux, de dire ce que je pense d'un tel projet, je ne me déroberai pas sous prétexte que je serais peut-être accusé de craindre une éventuelle concurrence et je dirai que j'y suis opposé.

POURQUOI ?

D'abord je reconnais que l'existence de tels journaux s'impose dans des contrées où les catholiques, vivant en minorité à l'intérieur de cadres officiellement laïques ou neutres, n'ont pas d'autre moyen d'exprimer leurs vues et de renseigner leurs coreligionnaires sur les événements religieux locaux et étrangers.

Mais ici la situation est différente : la population est aux trois quarts catholique et les journaux de langue française sont la propriété de catholiques et fabriqués par des personnels qui ne le sont pas moins, en majorité.

Que donnerait de plus un journal officiellement catholique ? Un meilleur traitement à l'information religieuse ? Je ne le pense pas.

A ma connaissance, aucun de nos journaux sérieux et véritablement influents n'entretient de parti pris contre l'information religieuse, car, une bonne information est une bonne information, qu'elle soit religieuse ou non, et elle mérite d'être publiée. Et s'il arrive qu'une nouvelle de caractère religieux ne soit pas traitée comme l'exigerait son importance, il faut s'en prendre à la distraction, parfois au manque de préparation, exceptionnellement au préjugé de quelque journaliste, plutôt qu'au parti pris des autorités du journal à l'endroit de l'information religieuse.

SÉPARER LA PAILLE DU BON GRAIN...

Un journal catholique, dira-t-on, ferait plus de place à l'information religieuse que les journaux actuels.

Mais à cela je réponds que dans un milieu saturé de religiosité, de bon-dieuerie, où trop longtemps les journaux se sont faits les véhicules de la mauvaise information religieuse, il est surtout urgent d'améliorer la *qualité* de cette information, après avoir séparé la paille du bon grain, plutôt que d'augmenter le volume.

Quand je dis paille, j'entends tout ce qu'on pourrait appeler les « mondanités religieuses » : nominations, promotions, arrivées, départs de clercs et même de laïcs en vue, sans parler des bénédictions, intronisations, obédiences, horaires d'offices et autres « nouvelles » religieuses d'importance douteuse. Par bon grain j'entends toutes les nouvelles qui font de la fonction sanctificatrice de l'Eglise dans le monde, de toutes les œuvres qui veulent traduire concrètement le message évangélique, de toutes les informations, les réjouissances comme les autres, qui témoignent de la présence de Dieu bien plus sûrement que la propagande rose ou les communiqués officiels trop béatement optimistes.

DEUX PIERRES D'ACHOPPEMENT

Un journal doit travailler à former une opinion publique éclairée, aussi bien en matière religieuse qu'en d'autres domaines. Est-ce à dire qu'un journal officiellement catholique y réussirait mieux que les journaux actuels ? Je n'en suis pas certain car un tel journal se heurterait aux deux principales embûches qui font la faiblesse, parfois, de l'information religieuse : l'hermétisme des milieux d'Eglise et la préparation insuffisante des journalistes.

Le clergé en général, mais la hiérarchie en particulier, est peu loquace de nature et n'abuse pas de confiance à l'endroit des organes de presse : la

dernière session du concile l'a démontré plus qu'il ne faut. Je sais d'expérience que ces milieux aiment évoluer dans le mystère et le secret feutré et croient plus à la propagande (ça n'a rien de péjoratif dans mon esprit) qu'à la véritable information. C'est dire que les journalistes n'ont pas la tâche facile ; et s'il faut s'étonner, c'est plutôt qu'ils parviennent à faire si bien avec si peu de collaboration et d'ouverture de la part des autorités religieuses.

C'est un fait qu'en général les journalistes ont une connaissance imparfaite des réalités religieuses. Mais il ne faut pas s'empresser de les blâmer car pour des gens à qui on demande des connaissances sur toutes les questions, ils ne sont pas plus dépourvus en science religieuse que tous les autres corps professionnels. N'oublions pas que les journalistes ont été formés dans une société où l'ignorance religieuse se porte bien à tous les niveaux.

Est-ce qu'une publication officiellement catholique échapperait à ces deux pierres d'achoppement ? Je ne crois pas.

RECRUTEMENT

D'abord, une question : où un tel journal prendrait-il ses journalistes ? Comme les bons journalistes sont rarement en chômage, il faudrait engager ceux qui sont à l'emploi des journaux que l'on critique actuellement. Or, avec les mêmes hommes, ne se retrouverait-on pas avec les mêmes lacunes que l'on déplore aujourd'hui ? De plus, je ne pense pas qu'un journal officiellement catholique jouirait d'un traitement de faveur dans les milieux d'Eglise, ni que, du jour au lendemain, le clergé modifierait son attitude à l'endroit de la presse au point d'informer davantage et mieux un tel journal.

Et enfin je me demande si le prestige de l'Eglise sortirait grandi de la faillite d'un journal officiel ? On peut se poser la question car rien ne prouve qu'une publication restreignant son action à la seule communauté catholique, ne subirait pas le même sort

que le *Nouveau Journal* et plus rapidement encore. Dans cette éventualité, certains seraient trop heureux de conclure hâtivement que l'Eglise n'a vraiment plus audience auprès de la masse canadienne-française.

POINT DE BARRICADES

En considérant la question sous un autre angle, je ne crois pas qu'il soit opportun ni sage, au cœur d'une crise religieuse qui n'a rien d'exagérément inquiétant, de se replier sur la défen-

sive, de se confiner soi-même derrière des barricades. Au contraire, les catholiques se doivent d'être partout où ils peuvent témoigner.

Et dans cette société pluraliste qui est en train d'éclorre, où nous sommes invités au dialogue aussi bien avec les incroyants qu'avec les frères séparés, les journalistes catholiques, plutôt que de prêcher à des convertis, se doivent d'être présents afin de rayonner sur le plus grand nombre possible.

MARCEL ADAM

LES JUIFS ET LE CONCILE

« L'esprit œcuménique et non moins le renouveau biblique, ne peuvent que conduire les chrétiens à reviser leurs positions vis-à-vis du peuple d'Israël et à redécouvrir d'une certaine manière, dans le judaïsme, la racine commune des diverses confessions chrétiennes ». C'est ce qu'écrit le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, dans la préface d'un livre de l'abbé Jean Toulat, intitulé « Juifs, mes frères ». Et le prélat français de poursuivre : « Ces grandioses perspectives ont été obnubilées par des siècles de cet antisémitisme dont il n'est point sûr que toute trace ait disparu même chez ceux qui se disent disciples du Christ ».

Les perspectives d'avenir que laisse entrevoir et que permet d'espérer le Concile œcuménique ne peuvent laisser indifférents les Juifs même s'il ne s'agit que de la chrétienté et de son unité. Au contraire, cette grande assemblée des chefs de l'Eglise catholique ainsi que des observateurs des Eglises protestantes et orthodoxes intéressent les Juifs au plus haut point.

LE GRAND RABBIN DE ROME

A l'occasion du Concile du Vatican, le grand Rabbin de Rome M. Elio Toaff a publié un message dans lequel il dit, notamment : « Le judaïsme souhaite que le Concile œcuménique suive l'exemple du pape Jean XXIII, qui a prescrit la suppression des mots « Pro perfidis Judæis » de la liturgie du Vendredi

Saint. Le judaïsme veut croire également que le Concile reconnaîtra la nécessité d'éliminer toutes les expressions qui se trouvent encore dans la liturgie et dans l'enseignement du catéchisme, expressions qui sont la cause de la malveillance envers les Juifs, même de nos jours. Les Juifs attendent également des pères du Concile une condamnation solennelle et sans équivoque de toutes les formes de l'antisémitisme et une dénonciation de tous ceux qui utilisent la doctrine chrétienne comme un écran pour justifier leurs sentiments et leurs activités dirigées contre les Juifs et leur religion ».

LE NAZISME « CHRÉTIEN »

Il est inutile de rappeler les ravages de l'antisémitisme. Les martyrs des camps d'extermination ne sont pas encore oubliés. Les Juifs furent les victimes d'un des pires carnages de l'histoire de l'humanité. Le tiers des Juifs furent massacrés, exterminés par le régime nazi. Certes, les responsables de ces crimes n'ont rien en commun avec le véritable esprit chrétien même si certains parmi eux affichaient leur adhésion aux principes du christianisme.

Le triomphe momentané de cette barbarie fut ressenti par un grand nombre de chrétiens comme une défaite des principes sur lesquels leur foi est fondée. Certains parmi eux se sont élevés contre ces crimes et ont secouru les victimes de l'hitlérisme. Il est donc normal que

les Juifs qui veulent libérer le monde de l'antisémitisme, véritable dégradation de l'esprit chrétien, s'adressent tout d'abord aux chrétiens eux-mêmes, soucieux de purifier leur religion de toutes scories, donc d'extirper les racines chrétiennes de l'antisémitisme.

DIALOGUE JUDÉO-CHRÉTIEN

A la fin de la guerre, un homme courageux a établi le dialogue entre Juifs et chrétiens. Il s'agit de l'historien Jules Isaac. Au début de la Deuxième Guerre mondiale, M. Isaac, auteur des manuels d'histoire qui ont rendu son nom célèbre auprès de générations d'élèves français, était inspecteur général de l'Education Nationale à Paris. C'est alors que la plus grande tragédie de sa vie éclate : les Nazis arrêtent sa femme et sa fille et les emmènent. M. Jules Isaac n'en entend plus jamais parler.

Il s'est attelé pendant plusieurs années à l'étude des racines chrétiennes de l'antisémitisme. Son premier livre *Jésus et Israël* provoque un immense retentissement. Depuis vingt ans il poursuit sa lutte, il demande que toute trace d'antisémitisme soit effacée de l'enseignement chrétien. Il accomplit son travail dans un véritable esprit d'amitié. Et c'est lui en effet qui fut le président des Amitiés Judéo-chrétiennes en France. Pour lui, toute véritable amitié exige la franchise. Et c'est pour cela que depuis vingt ans il enfonce, comme il dit, le même clou.

M. Isaac vient de publier un ouvrage où il résume sa pensée et où il présente de la manière la plus directe, la plus franche et la plus courageuse ses thèses sur l'antisémitisme (*L'enseignement du mépris*, par Jules Isaac, Editions Fasquelle, Paris).

L'ANTISÉMITISME « CHRÉTIEN »

M. Isaac proclame la nécessité de la réforme de l'enseignement chrétien en ce qui concerne les Juifs, enseignement qui inspire le mépris. Il veut que ce mépris se transforme en estime. Il s'insurge contre certaines traditions dans cet enseignement qui ont abouti à ce mépris. Il serait long de citer les vingt propositions qu'on peut lire dans son livre. Nous pouvons toutefois citer la dernière qui est la conclusion de toutes les autres : « Quels que soient les péchés d'Israël, il est innocent, pleinement innocent des crimes dont l'accuse la tradition chrétienne : il n'a pas rejeté Jésus, il ne l'a pas crucifié. Et Jésus non plus n'a pas rejeté Israël, ne l'a pas maudit :

CHOUINARD & DUFOR LTEE

Entrepreneurs en plomberie et chauffage

Tél. : PR. 7-8374 421, boul. TACHE, HULL, P. Q.

PAUL-A. CARON

Pharmacien

Tél. : PR. 7-3284 105, Av. CHAMPLAIN, HULL, P. Q.

QUINCAILLERIE DESJARDINS

Tél. : CE. 2-1775 314, rue BOOTH, OTTAWA, ONT.

VIC PROVOST SERVICE STATION

Tél. : CE. 5-0200 215, DALHOUSIE, OTTAWA, ONT.

JULES GAUTHIER, D. C.

Chiropratique

Tél. : SH. 9-4647 265, chemin MONTREAL, EASTVIEW, ONT.

CONRAD DUBREUIL

Technicien

Tél. : PR. 4-4954 ST-DOMINIQUE, Comté de BAGOT, P. Q.

SALON JEAN

M. Jean C. Gosselin, prop.

Tél. : PR. 3-9562 237, ST-SIMON, ST-HYACINTHE, P. Q.

FERDINAND ROBERT

Vendeur autorisé : Réfrigérateurs « DEFROST - O - MATIC »

Tél. : PR. 4-7489 2645, SICOTTE, ST-HYACINTHE, P. Q.

DESMARAIS & ROBITAILLE LTEE

Ornements d'église — Articles religieux

70 ouest, rue NOTRE-DAME, Montréal — 180, rue RIDEAU, OTTAWA

H. F. BRISSON

Fleuriste

Tél. : CE. 6-2283 226, rue DALHOUSIE, OTTAWA, ONT.

BEN DUPONT SERVICE STATION

Tél. : PR. 7-7629

BOULEVARD SAINT-JOSEPH et SAINT-RAYMOND, HULL, P. Q.

MARCEL ARVISAIS

Ornamental Iron Works

Tél. : PR. 1-8282 715, boul. ST-JOSEPH, HULL, P. Q.

VITRERIE WRIGHTVILLE

Produits en aluminium

Tél. : PR. 7-8588 715, boul. ST-JOSEPH, HULL, P. Q.

FLORENT BOISVERT

Arpenteur-géomètre

Tél. : PR. 1-6368 43, VICTORIA, HULL, P. Q.

DAOUST LUMBER SALES LTD

Tél. : TA. 2-2164

GLOUCESTER, P. O., ONTARIO

MAURICE LAFRENAYE

Entrepreneur plâtrier

Tél. : PR. 4-6946 2690, rue NELSON, OTTAWA, ONT.

J. P. LAURIN LIMITEE

Monuments de distinction

Tél. : CE. 4-0417 213, rue YORK, OTTAWA-2, ONT.

ALBERT J. LANDREVILLE

Salon funéraire

Tél. : CE. 2-5379 578 ouest, SOMERSET, OTTAWA, ONT.

NOTRE DAME ESSO SERVICE

Service Truck

Tél. : PR. 7-9061 153, ST-ETIENNE, HULL, P. Q.

EUGENE MASSE

Ameublement de bureau

Tél. : PR. 7-1434 11, rue RICHELIEU, HULL, P. Q.

GREGOIRE & POULIOT

Arpenteurs géomètres

Tél. : PR. 7-3847 112, PRINCIPALE, HULL, P. Q.

HOMMAGES DE

P. E. BRULE, CO. LTD

Construction

OTTAWA, ONTARIO

PHARMACIE FLO. BRISSON

Tél. : CL. 6-2309 797, SOMERSET, OTTAWA, ONT.

PHARMACIE AYLMER ENR.

Georges Gratton, prop.

Tél. : MU. 4-4032 91, MAIN, AYLMER, P. Q.

SHELL SERVICE STATION

Arthur Brabant, prop.

Tél. : TA. 8-1965 3726 RICHMOND road, OTTAWA, ONT.

PHARMACIE PICARD, ENR.

164, rue EDDY HULL, P. Q.

HOMMAGES DE

PLOMBERIE BELAIR

337, MONTGOMERY EASTVIEW, ONT.

BELL BOIVIN

Plombier

360, LACASSE EASTVIEW, ONT.

BREUVAGES FRISCO

2925, ROYALE TROIS-RIVIERES, P. Q.

MADAME JEAN DUBE

Coupons de tous genres

1140, CASCADES ST-HYACINTHE, P. Q.

DENISE DAIGLE

Lingerie pour enfants

Tél. : PR. 3-9422 2130, STE-ANNE, ST-HYACINTHE, P. Q.

PHARMACIE MORISSETTE, LTEE

Roger Larouche, directeur-gérant

Tél. : SH. 6-8103 275, chemin MONTREAL, EASTVIEW, ONT.

RENE CLEROUX LIMITEE

Entrepreneur plomberie et chauffage

Tél. : SH. 6-8156 — Nuit : SH. 9-6451

295, McArthur Rd., Ottawa, ONT.

D. GRANDMAITRE LIMITEE

Sable — Pierre — Gravois — Pelle mécanique — Bulldozer — Huile, charbon, coke

Tél. : SH. 5-1571

131, chemin Montréal, Ottawa-2, Ont.

GERALD LAFORTUNE CONSTRUCTION, INC.

Entrepreneur général

Tél. : PR. 1-6601

80, Crémazie, Hull, P. Q.

SEVEN-UP SAINT-HYACINTHE, LIMITEE

Lucien Cournoyer, prop.

Tél. PR. 4-7777

3145, rue Sicotte, St-Hyacinthe, P. Q.

LAPOINTE CONSTRUCTION, REG'D

E. J. Lapointe — Guy F. Lapointe, P. Eng.

Tél. : PR. 1-9273

Pointe-Gatineau, P. Q.

PIERRE GOSSELIN

Entrepreneur général

Tél. : PR. 7-9356

125, Fontaine, Hull, P. Q.

O. L. DEROUIN & FILS LIMITEE

Opticiens

Tél. : CE. 2-4976

132, rue Slater, Ottawa, Ont.

VITRERIE CAPITAL LIMITEE

Lucien Charron

Tél. : PR. 7-1625

43, rue Maisonneuve, Hull, P. Q.

JACQUES E. DUSSAULT, B.A., B. Com.

Assurances — Immeubles

Tél. : PR. 1-8361

31, rue Laval, Hull, P. Q.

MARIA PAQUETTE

Courtier d'assurance agréé

Tél. : PR. 4-5134

750, 28e avenue Larocque, Ch. 6, St-Hyacinthe, P. Q.

LA CIE DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE GENDRON LIMITEE

Installation au gaz naturel et au gaz propane (55 ans d'existence)

Tél. : PR. 7-6578

89, rue Eddy, Hull — 168, Montreal Rd., Eastview

CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA

J. M. Gauthier, gérant

Tél. : CE. 3-3015

725 ouest, rue Somerset, Ottawa, Ont.

PAGEAU MOREL & LEFEBVRE

Ingénieurs

Tél. : PR. 7-0567

19, Perras, Hull, P. Q.

SERVICE D'HUILE DUVAL FUEL SERVICE

Entrepreneurs en chauffage

Tél. : SH. 9-1882

495, Av. Hardy, Ottawa-2, Ont.

ROMEO PIGEON ET LAVOIE LIMITEE

Assurance et immeuble

366, Dalhousie

Ottawa, Ont.

LITURGICA LIMITEE

Chandellerie — Vins de messe — Vêtements — Orfèvrerie — Ameublement

J. G. Parent, prop.

283, Chemin Montréal, Ottawa, Ont.

ROMUALD BROUILLARD

Entrepreneur en construction

Tél. : PR. 4-5567 835, rue LAJOIE, ST-HYACINTHE, P. Q.

AGENCE DE VOYAGES DE HULL, ENR.

Tél. : PR. 1-6641 FERN NADON

R. MALBŒUF

Plomberie et chauffage

Tél. : PA. 9-0076 17, Av. PINEHURST, OTTAWA, ONT.

PAUL CARDINAL LTEE

Austin Dealers

Tél. : PA. 8-1836 1259, WELLINGTON, OTTAWA, ONT.

G. J. SANS CARTIER

Ingénieurs-Conseils

Tél. : 771-5051 103, rue MONTCALM, HULL, P. Q.

J. L. RICHARDS & ASSOCIATES LTD

Ingénieurs-Conseils

HULL — OTTAWA

L. J. DESHAIES

Entrepreneur général

Tél. : FR. 4-1386 202, rue DORVAL, CAP-DE-LA-MADELEINE, P. Q.

Tél. : WE. 2-1115 Tél. : PR. 3-9727

GOYETTE TRANSPORT LTEE

Montréal — St-Hyacinthe

1680, WILLIAM (Montréal) 900, LAJOIE (St-Hyacinthe)

ROMEO POLIQUIN & FILS LTEE

Garage — Service Esso

Tél. : PR. 4-4701 DOUVILLE, ST-HYACINTHE, P. Q.

SALON RITA

Fleuriste

Tél. : PR. 4-6152 675, ST-DENIS, ST-HYACINTHE, P. Q.

GARAGE CHAGNON, ENR.

Pièces pour pompeuse

Tél. : PR. 3-3408 ST-DOMINIQUE, Comté de BAGOT, P. Q.

PARISIEN E. BOYER

Magasin pour hommes

Tél. : CE. 4-1075 370, DALHOUSIE, OTTAWA, ONT.

LEVESQUE FOURRURES LTEE

Tél. : CE. 3-6406 5, rue MOSGROVE, OTTAWA, ONT.

M. J. LAFORTUNE, CONSTRUCTION, LTD.

Contracteur général

Tél. : RE. 3-1145 1512, Av. ORCHARD, OTTAWA, ONT.

RAYMOND C. GAUTHIER

Ingénieur-Conseil

Tél. : CE. 4-9301 250, rue BESSERER, OTTAWA, ONT.

ALARIE

Contracteur en plomberie et en chauffage

Tél. : SH. 9-0611 260, DONALD, OTTAWA, ONT.

BELISLE AUTOMOBILES LTEE

Tél. : SH. 9-5941 444, chemin MONTREAL, OTTAWA, ONT.

MAISON FUNERAIRE BEAUCHAMP

Tél. : PR. 7-4900 171, rue ST-LAURENT, HULL, P. Q.

J. R. SEGUIN & FILS LTEE

Plomberie et chauffage

Tél. : SH. 5-1508 114, MARIER (EASTVIEW) OTTAWA-2, ONT.

ROLAND LARIVIERE LTEE

Maçonnerie

Tél. : SH. 6-4773 288, rue ALTHA, OTTAWA, ONT.

LA P'TITE CHAUMIERE

Salle à dîner

Tél. : PR. 3-1661 1660, rue DES CASCADES, ST-HYACINTHE, P. Q.

Drs VINSON & BEGIN

Optométristes

Tél. : PR. 1-5851 29, PRINCIPALE, HULL, P. Q.

Compliments de

IDEAL CONCRETE PRODUCTS LTD

Fabricants de produits en béton « AUTOCLAVE »

PARADIS SERVICE COMPAGNIE LTEE

Ouvert 24 heures

Tél. : SH. 5-5555 350, MONTREAL Rd., EASTVIEW, ONT.

PHARMACIE CHARTIER

Tél. : PR. 3-9795 1790, DES CASCADES, ST-HYACINTHE, P. Q.

Dr GILLES COUTURE

Optométriste

Tél. : PR. 7-6520 45 a, PRINCIPALE, HULL, P. Q.

HOMMAGES DU

SEMINAIRE SAINT-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

R. D. GAUTHIER CONSTRUCTION

Tél. : SH. 5-3964 245, LAVERGNE, EASTVIEW, ONT.

RACINE & ROBERT LIMITEE

Directeurs de funérailles

Tél. : CE. 2-9609 260, BESSERER, OTTAWA, ONT.

MARCEL DUFOUR

Entrepreneur-électricien

Tél. : PR. 3-9611 2405, Av. STE-ANNE, ST-HYACINTHE, P. Q.

LABBE & LABBE, ENR.

Garagiste

Tél. : PR. 4-4224 7600 est, CASCADES, ST-HYACINTHE, P. Q.

LE CENTRE DE LA COULEUR, ENR.

Gros et Détail

Tél. : PR. 3-1912 845, rue DES CASCADES, ST-HYACINTHE, P. Q.

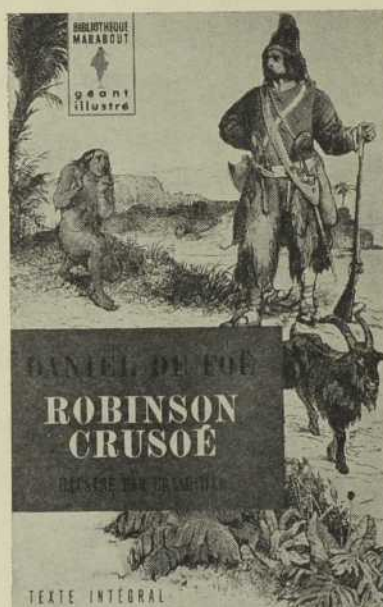
marabout Collections

NAPOLEON ET SON TEMPS SUR LA SELLETTE



Conçu dans un esprit neuf, le "Dossier Napoléon" est, par excellence, l'ouvrage qui doit intéresser tout le monde, car il brasse une somme de documents, de témoignages et de révélations sans précédent. En fait, plusieurs spécialistes - deux historiens et un expert militaire particulièrement - ont fait subir un impitoyable interrogatoire à Napoléon, sa famille, ses intimes, ses collaborateurs et ses ennemis. Tous ont livré ce qu'ils savaient de l'Empereur et ont permis de constituer, comme pour un procès, un dossier complet, impartial et révélateur ! Il s'en dégage une physionomie nouvelle de Napoléon, plus humaine, plus proche de la vérité que celle transmise par la tradition.

(Marabout Université - Prix suggéré : 1,95 \$).



Des chefs-d'œuvre dans un écrin

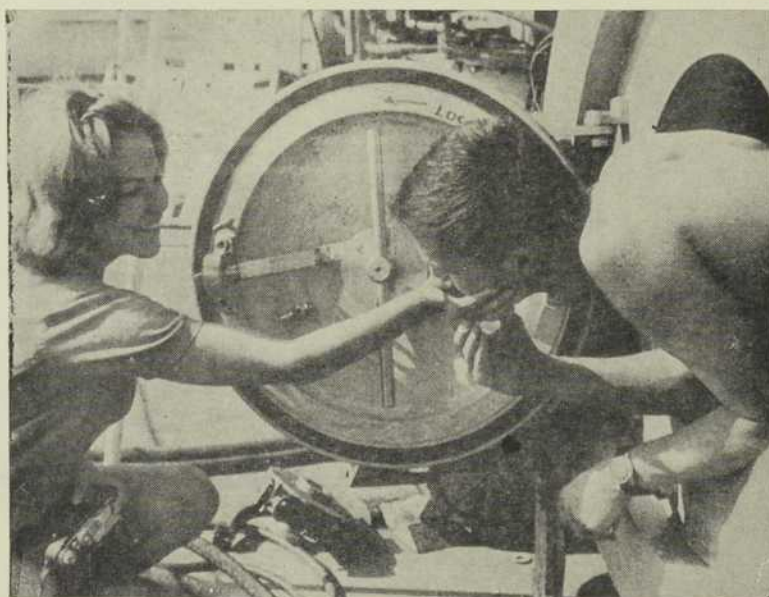
Une grande œuvre n'a pas de limites propres et elle ne nous touche, la plupart du temps, que chargée de l'émotion, de l'admiration de plusieurs générations et entourée d'éléments qui ne font pas partie de l'œuvre, mais qui contribuent à nous la rendre proche.

C'est pour cette raison que nous avons décidé de replacer les grands chefs-d'œuvre dans leur plus fastueux décor et de remettre en vogue les plus géniaux illustrateurs.

Quelle révélation ! Le talent des Gustave Doré, des Johannot, des Gavarni ou des Grandville dépasse de loin l'art du dessin. Il est fait d'une sensibilité et d'une intelligence des textes incomparables. Il n'y a jamais eu de meilleur lecteur de "Don Quichotte" (Gi 4 ***) que G. Doré et personne n'a mieux vu "Robinson Crusoe" que Grandville (Gi 5 ****). Désormais, vous ne pourrez plus évoquer ces chefs-d'œuvre sans leur associer leurs inoubliables illustrations.

(Marabout Géant illustré — Prix sugg. : *** 1,50 \$ **** 1,95 \$).

L'exploit d'un auteur Marabout



Robert Stenuit, l'homme-grenouille belge qui a passé 27 heures sous la mer, par 73 mètres de fond, est également un écrivain remarquable. Il vient de publier dans **Marabout Junior** un saisissant documentaire sur les recherches sous-marines : "La chasse aux galions" (J. 233). Pour occuper ses loisirs au fond de la Méditerranée, Robert Stenuit lisait

encore des ouvrages où il pouvait trouver l'occasion de nouvelles aventures. Car la chasse au trésor est loin d'être close et si les plongées de la baie de Vigo, à la recherche des fabuleuses richesses que contenaient les galions sabordés, n'ont pas porté les fruits que l'on pouvait espérer, l'homme-grenouille est déjà prêt pour de nouvelles expériences passionnantes

au cours desquelles il tentera de ramener à la surface les fabuleux trésors perdus de pirates ou de corsaires. Sa "Chasse aux galions" est en tout cas, de par la performance qu'il décrit et le suspense qu'il contient, un des Marabout Junior les plus exaltants.

(Marabout Junior — Prix suggéré : 0,65 \$).

Distributeur général pour les Amériques : D. KASAN - 226, Est, Christophe Colomb, QUEBEC P. Q.

de même que « les dons de Dieu sont « sans repentance » (Romains, XI, 29), de même l'évangélique loi d'amour est sans exception. Puissent les chrétiens le reconnaître enfin, reconnaître et réparer leurs criantes iniquités. A l'heure présente, où une malédiction semble peser sur l'humanité tout entière, c'est le devoir pressant qui leur dicte la méditation d'Auschwitz ».

OPINION DE MADAULE

Commentant le livre de M. Isaac, le célèbre écrivain catholique Jacques Madaule écrit : « C'est parce qu'il nous aime, nous Chrétiens ; c'est parce qu'il a éprouvé que nous étions, Dieu merci, capables d'autre chose que d'une haine aveugle et sanglante, qu'il nous a dit sévèrement et qu'il n'a pas cessé de nous répéter ce qu'il considère à bon droit comme la vérité ».

Parlant ensuite du combat mené par Jules Isaac, M. Madaule poursuit :

« Il n'y a pour Isaac qu'un seul combat qui vaille : celui qui réconciliera dans la vérité Chrétiens et Juifs. A deux reprises, il ira jusqu'à Rome et sera reçu par Pie XII et par Jean XXIII. La réunion du Concile ouvre de vastes perspectives. Ne serait-il pas possible que cette assemblée extraordinaire sanctionnât de son autorité une réforme de l'enseignement catholique concernant les Juifs ? »

RÉCONCILIATION

Cette réconciliation entre Juifs et Chrétiens à laquelle souscrivent des personnes aussi différentes mais aussi unies dans l'esprit que Jules Isaac et Jacques Madaule doit se faire dans un esprit fraternel mais aussi dans un esprit lucide. Citons encore une fois Jacques Madaule :

« Car, Jules Isaac l'a bien vu, ce n'est pas le procès de Jésus qui a séparé l'Eglise de la Synagogue, mais les événements, du reste assez mal connus, qui se sont produits dans les années suivantes. Les deux branches issues du tronc biblique commun se sont ensuite développées au cours des siècles dans des directions qui étaient moins divergentes que différentes. Il ne s'agit pas de réunir par de fausses accolades ce qui demeure distinct et doit, sans doute, le demeurer. Mais que, du moins, le dialogue judéo-chrétien, dialogue plus nécessaire aujourd'hui que jamais, ne soit plus empoisonné et faussé par des assertions inexactes et passionnées. C'est en cela que Jules Isaac a rendu service

à tous, aux Juifs aussi bien qu'aux Chrétiens ».

CE QUI S'EST FAIT

Il faut dire que le travail de réconciliation et de renouveau se poursuit depuis de longues années au sein même de l'Eglise catholique. Il suffirait, par exemple, de citer l'œuvre du Père Paul Demann et tout particulièrement son livre *La catéchèse chrétienne et le peuple de la Bible*. Signalons que la brochure dans laquelle le Père Demann résume ses suggestions de réforme de la catéchèse chrétienne fut publiée déjà en 1952 et c'est le Cardinal Léger qui, dans une lettre datée du 2 septembre 1952, en recommandait la lecture non seulement aux prêtres du diocèse de Montréal mais également « à tous les instituteurs et institutrices, aux religieux et religieuses, aux laïcs ».

Ce travail a déjà donné ses fruits puisque le pape Jean XXIII a prescrit la suppression des mots « pro perfidis Judæis » de la liturgie du Vendredi Saint.

AU CONCILE

Il ne fait pas de doute que les Pères conciliaires aborderont le problème de l'enseignement du mépris.

Le Président du Collège Archiépiscopal du diocèse d'Utrecht, Mgr Ramselaar, qui a pris part aux travaux du Concile, déclarait récemment qu'il y avait au Concile du Vatican des spécialistes de cette question tels que le Père Rudloff, Abbé de la Dormition à Jérusalem, Monseigneur Oesterreicher, Directeur de l'Institut Judéo-Chrétien de Newark, près de New York, le Père Baum, Augustin canadien.

Mgr Ramselaar est d'avis que le Concile aura à donner des directives dont l'application sera confiée ensuite à des commissions. « Ce que nous attendons du Concile, a-t-il dit, c'est une déclaration sur l'antisémitisme. Nous espérons que ce ne sera pas une déclaration négative, mais qu'elle ouvrira la voie à un rapprochement entre Judaïsme et Christianisme par une révision de l'attitude des Chrétiens envers les Juifs depuis le Moyen Age. Plus précisément depuis les Croisades. Car avant les Croisades, il y avait surtout une discrimination juridique et un antisémitisme dans les classes dirigeantes, mais en général une grande influence réciproque et une cohabitation harmonieuse. Ce sont les Croisades qui, par une confusion entre les Juifs et les

Musulmans, ont inauguré les persécutions et un antisémitisme virulent ».

Nombreux sont les Juifs qui attendent avec espoir la conclusion des travaux du Concile. La présence à cette assemblée d'hommes animés d'un esprit de renouveau et de fraternité envers tous les peuples de la terre ne peut que les rassurer.

Le Cardinal Cushing, de Boston, n'a-t-il pas déclaré :

« Le Concile est une occasion pour les Catholiques, les Protestants et les Juifs de se mieux connaître les uns les autres. Il y a entre eux de nombreuses différences, mais encore plus d'idées communes ».

Et citons finalement encore une fois Mgr Ramselaar :

« Le catholicisme est basé sur le monothéisme et l'unité du genre humain, qui sont des idées juives ; c'est dans ce trésor commun, que nous avons hérité du Judaïsme, que nous puisons les uns et les autres la foi messianique. Nous espérons que le Concile parviendra à une déclaration sur les éléments que nous avons en commun ».

Naïm Kattan

« Tout effort pour un renouveau liturgique qui ne part pas d'une vraie communauté et ne s'adresse pas à elle, ... aboutira tôt ou tard à un échec... Dans une paroisse bourgeoise où chaque paroissien participerait chaque jour à la messe dévotement mais où les vieillards ne seraient pas honorés concrètement comme le Seigneur, où le pauvre n'aurait pas la place de choix comme un autre christ, dans la préoccupation de tous, où chacun n'aurait pas le cœur bienveillant et ouvert aux besoins et aux faiblesses d'autrui, il ne pourrait y avoir que dévotion, piété, gestes parallèles, jamais il n'y aurait de vraie liturgie ».

Dom Nocent
(L'avenir de la liturgie)

PRODIGUE OU BON SAMARITAIN ?

C'est notoire que, de plus en plus, le peuple réclame des services sociaux ! Le monde en marche, hors des steppes coincées à l'ombre du rideau de fer, exige des pouvoirs démocratiques qu'ils se socialisent afin de niveler les classes diverses de la société et d'assurer à la grande majorité des contribuables une existence placée sous le signe du bien-être et même de l'aisance.

Le vingtième siècle, avec son nouveau rythme de vie mécanisée, le progrès incroyable de l'automatisme, les communications foudroyantes, qui détruisent toute frontière, le jeu de la vitesse trépidante devenue facteur essentiel de l'émancipation dans tous les secteurs de la vie humaine... commandent aussi une rançon onéreuse de la part de leurs bénéficiaires.

Et malgré les courants séparatistes ou indépendantistes, malgré les nouvelles théories sociales promulguées aux divers paliers industriel ou ouvrier, le Québec n'échappe point à ce raz de marée international. Son peuple réclame, lui aussi, des services sociaux de plus en plus nombreux, à tel point même que les partis politiques ne peuvent plus se hasarder devant l'électorat sans tenir compte de ces exigences. Mais ces services saignent singulièrement le trésor public.

Des réformes

Au Parlement provincial, dans la cité de Champlain, les analystes constatent la rançon exigée par ces mesures sociales. Tout recul serait inadmissible, incompréhensible et inopportun. Mais l'on doit pouvoir tout au moins tenter d'alléger le fardeau de l'Etat pour lui éviter d'exercer un paternalisme outrancier et dangereux.

Et c'est peut-être dans cette perspective que le ministère de la Famille et du Bien-Etre social entend soumettre une nouvelle formulation au principe et à la politique de l'assistance et du bien-être social et familial.

Le titulaire du ministère, M. Emilien Lafrance, soutient que « l'année 1963 verra se réaliser les plus importantes ré-

formes sociales de principes et de faits dans la province. Deux années (depuis 1960) d'études sur le rouage administratif et le rôle des fonctionnaires du ministère prouvent la nécessité urgente d'une nouvelle orientation et impulsion à la fois théorique et pratique ». Et comme première mesure-clé, le ministre Lafrance prévoit la mise sur pied d'un nouveau service de contrôle. En fait, il admet sincèrement qu'aucune méthode efficace de vérification n'existait au sein du ministère.

Danse des millions

Et vérification s'impose ! Si l'on jette un regard sur les comptes publics (en date du 31 mars dernier) dont les presses ont livré l'édition en décembre, des chiffres étonnants se révèlent à l'observateur.

Dans le Québec seulement, les gouvernements fédéral, provincial et municipaux ont consacré plus de \$244 millions au seul chapitre du bien-être social. La participation du Québec fut de l'ordre de \$160 millions environ. C'est dire que les exigences du bien-être social des Québécois deviennent onéreuses. En fait, plus de 200 000 personnes, d'une façon permanente ou temporaire, tendent la main aux services sociaux de toute nomenclature. Et abstraction faite ici de tous les patients couverts par les services de l'assurance-hospitalisation.

Depuis deux ans, en dépit de nombreuses difficultés d'ordre interne, le ministre de la Famille et du Bien-Etre social s'est appliqué à recadrer les divers départements de son ministère, décentralisant même les services administratifs par l'aménagement de bureaux régionaux, précisément pour obtenir une amélioration sur le contrôle des déboursés.

Orientation nouvelle

Même s'il ne prévoit pas, pour l'instant, de nouvelles mesures radicales, dont la teneur constituerait des législations révolutionnaires, M. Lafrance pré-

dit que plusieurs nouveaux règlements seront scrutés au conseil des ministres et appliqués dès la présente année. Le ministre envisage même la création de plusieurs nouveaux services.

Un Comité d'étude sur l'assistance publique a même été mandaté spécifiquement pour élaborer la politique réformée qui doit présider aux destinées du ministère. L'attention de ce comité dont les observations seront connues cette année, doit porter sur les secteurs suivants : 1) les échelles de taux d'allocations selon les régions économiques ; 2) le régime des taux fixes et le régime basé sur le budget du groupe familial ; 3) les divers modes de collaboration des œuvres privées avec les services de bien-être social ; 4) l'ensemble du problème de l'assistance à domicile, ses implications financières et sociales et ses services de prévention et de réhabilitation.

Principe de base

Comme principe de base, ce comité doit définir en somme la nouvelle formulation d'une politique d'assistance et de bien-être social et familial. Et, en rapport avec ce principe, les fonctionnaires du ministère, à tous les degrés, se verront attribuer des responsabilités précises.

Mais il y a plus !... Le ministre insiste sur l'urgente nécessité de revaloriser la fonction publique. Déjà, certaines augmentations de salaires ont été accordées. Mais elles ne suffisent pas à atteindre le but proposé par le ministre. On peut s'interroger sur l'opinion ferme du conseil des ministres de ne point accorder aux fonctionnaires le privilège du syndicalisme. Cette obstination pourrait engendrer un très long débat.

Outre la réévaluation de l'échelle des salaires, le gouvernement veut altérer complètement la conception que l'on se fait de l'administration publique. Et, en ce sens, le ministre Lafrance vient d'émettre un ordre formel et qui révolutionne certaines coutumes établies et maintenues par une tradition fortement critiquée du reste.

Assainir la fonction publique...

« Dans le passé, soutient M. Lafrance, c'était souvent le député qui, malheureusement, se considérait comme mandaté du gouvernement au niveau du comté tandis que le fonctionnaire, lui, tendait à devenir un organisateur politique en période électorale. Le député est un législateur. Sa fonction n'est (donc) pas de donner des ordres aux fonctionnaires mais d'interpréter des problèmes généraux ou les besoins locaux. Vous n'avez donc (fonctionnaires) aucun ordre à recevoir du député, ni de l'organisation politique locale. Je m'engage, de mon côté, à recevoir les députés et à écouter, étudier, solutionner leurs problèmes ! »

Automatiquement, l'observateur prévoit que le gouvernement, fort d'un deuxième mandat de quatre ou cinq ans, disposera du temps voulu pour recadrer non seulement ses services mais aussi les principes directeurs de la politique à tous les niveaux. Il entend donc écarter les députés de l'administration directe des départements ministériels mais l'engager dans le sentier de la législation.

M. Lafrance explique qu'il entend donner lui-même l'orientation administrative que le gouvernement et lui-même jugeront à propos. Cette mise au point du ministre est positivement défendue par tous ses collègues.

... par la racine

Et tous ces principes de base ont pour objectifs non seulement d'assurer un meilleur contrôle des services gouvernementaux mais également d'altérer singulièrement la conception périmée que l'on se faisait généralement de la fonction publique, du bien-être social en particulier, et du rôle du député sur le parquet de la Chambre. Est-il besoin d'ajouter que ces réformes s'attaquent à la racine d'un mal jusqu'ici incurable : le patronage, et qu'elles susciteront des débats non seulement devant l'Assemblée législative mais même au sein des associations de comtés, qu'elles soient libérales ou unionistes.

Bons Samaritains, le gouvernement et particulièrement le ministre de la Famille et du Bien-Être social veulent maintenir les services réclamés du public contribuable. Mais tous deux semblent s'engager dans une lutte épique pour endiguer les erreurs du passé qui, souvent, se sont révélées des actes de prodigalité onéreux et même malfaisants.

Claude Déry

PATRONAGE

QUAND TU NOUS TIENS !

Les Canadiens français peuvent continuer à réclamer une juste représentation au sein du fonctionnarisme fédéral et dans l'industrie privée. Ce serait d'ailleurs l'un des buts de la grande enquête que l'on instituera peut-être sur le biculturalisme. Il reste que c'est à Québec que doit porter le principal effort : la revalorisation de la fonction publique.

À Ottawa...

Quant à Ottawa, il ne faudrait pas se contenter de l'irritante théorie des « quanta » qui fixe à 28 ou 30% notre représentation en fonction de notre proportion ethnique. L'application des « quotas » devrait se faire à tous les échelons et non pas seulement dans les emplois subalternes de ménagères et de balayeurs. Retenons donc que nous avons un rôle à jouer à Ottawa, et que nous devons en conséquence nous préparer sérieusement à y occuper des postes qui commandent un pouvoir réel. Notre objectif n'est plus de préparer une autre génération de commis, mais d'administrateurs d'envergure pour des postes-clés. J'insiste encore sur l'urgence qu'il y a de créer une Haute Ecole d'Administration. Sans négliger Ottawa, il faut admettre que nous avons fort à faire à Québec où les besoins sont immenses et pressants.

... ET À QUÉBEC

Mon propos n'est donc pas de ressasser les problèmes du *Civil Service*, mais de réfléchir sur la revalorisation de la fonction publique dans les cadres de l'Etat du Québec. J'ose espérer, pour commencer, que l'on se hâtera d'abolir l'expression bâtarde de « Service civil », jargon incompréhensible à un citoyen des bords de la Seine, du lac de Genève ou de l'Afrique francophone. De même que l'on a fait disparaître la « Commission des liqueurs » pour créer une Régie des alcools, il est temps de remplacer la « Commission du Service civil » par un Bureau de la fonction publique. Débarassés d'une servitude linguistique, nous commencerions peut-être à y voir plus clair. La revalorisation de la fonction publique doit commencer au niveau linguistique, qui, quoi qu'on dise, est vital.

LE GLORIEUX FONCTIONNAIRE

A l'heure où le Québec opère une révolution pacifique, la revalorisation de la fonction publique est l'un des grands objectifs qui doivent retenir toute notre attention. Cette réforme (accompagnée bien entendu d'une conversion simultanée des esprits) pourrait contribuer à enrayer plusieurs des maux que l'on englobe sous un vocable indigène malaisé à traduire, tant il dit bien ce qu'il veut dire : le « patronage ». Pour rayer ce mot disgracieux de notre vocabulaire la linguistique s'avère bien insuffisante. L'éradication de ce chiendent suppose des réformes en profondeur auxquelles il faudrait apporter une ardeur aussi grande que celle qui a animé par exemple les artisans de la nationalisation de l'électricité.

Examinant les apports du « nationalisme positif qui inspire à Québec l'action gouvernementale », André Laurendeau ne pouvait s'empêcher de signaler de grandes faiblesses. « On n'a pas résolu par exemple, écrivait-il, le problème capital de la fonction publique, ni les odieuses difficultés du patronage ». On remarquera que le rédacteur en chef du *Devoir* prend soin de lier l'une à l'autre, fonction et patronage, tant il est vrai que le système a tout fait jusqu'ici pour encourager ce concubinage éhonté.

QUE ÇA CHANGE !

Le réaménagement de la fonction publique et toutes les mesures susceptibles d'enrayer le « patronage » doivent cesser d'être les thèmes faciles qui fournissent de la copie aux éditorialistes, et devenir un des trois ou quatre objectifs prioritaires du gouvernement actuel, qui a d'ailleurs amorcé (bien timidement cependant) des réformes dans ce sens. Toutes les mesures progressives en matière d'enseignement, de santé ou d'économie risquent de demeurer sinon inopérantes, du moins peu efficaces, si l'on néglige le secteur du fonctionnarisme.

Nous reconnaissons que la tâche est colossale, car on ne réforme pas facilement une mentalité forgée par plus d'un demi-siècle d'incurie. Cette réforme exige une conversion massive. Dans l'opinion publique le personnage du

fonctionnaire continue à provoquer la plaisanterie. Il n'est que de citer la caricature de Balzac dans son roman *Les Employés*, et les nombreuses comédies qui, depuis Courteline, daubent sur les ronds-de-cuir.

Par ailleurs, de nos jours le mythe accuse un regain de vitalité sous des formes beaucoup plus subtiles quand on dénonce par exemple, en milieu éclairé, la toute-puissance des technocrates. Comme si le fonctionnaire devait être obligatoirement cet individu anonyme et borné, ce serviteur-robot, le simple exécuteur aveugle des volontés du Pouvoir, plutôt qu'un serviteur dévoué, un interprète clairvoyant et un collaborateur compétent du Pouvoir, animé de l'idéal le plus élevé : le service du bien commun.

COMMENCER PAR-LÀ

Lorsqu'on examine le destin du Canada français, force nous est d'assigner une place capitale à la fonction publique dans la mise en œuvre d'une politique dynamique et constructive. Les plus compétents de nos ministres reconnaissent heureusement l'urgence du problème. A la Jeunesse, M. Gérin-Lajoie a effectué un travail considérable. Récemment, M. Alcide Courcy soulignait l'importance du problème : « Les fonctionnaires, disait-il, ne pourront donner la pleine mesure de leurs talents que le jour où l'avancement sera fondé sur le mérite individuel et où la fonction publique aura assez d'attraits pour intéresser les jeunes gens ambitieux et talentueux ». M. Courcy traçait ensuite un programme des réformes les plus urgentes, mais il ne disait pas un mot des structures à mettre en place au niveau régional, et c'est pourtant le tendon d'Achille de l'administration actuelle. C'est là en tout cas qu'il y aurait lieu de faire porter les plus gros efforts.

LE PATRONAGE SURVIT

Un défenseur intelligent du régime, M. Yves Michaud, avouait dernièrement dans *La Patrie* que le « patronage » n'est pas mort dans les circonscriptions rurales, et il reconnaissait que « l'influence ou la recommandation du député ou du député défait étaient des facteurs non négligeables dans l'administration de certains comtés ». Il suggérait, entre autres remèdes, une augmentation de l'indemnité des députés et « la nomination d'une sorte de superfonctionnarisme de l'Etat nanti de tous les pouvoirs né-

cessaires à la bonne application des lois votées par la Législature ».

D'autre part, sous le titre « Vers un système des préfets de comté », le journaliste Pierre Godin de *La Presse* notait que l'administration des besoins locaux ne devait pas appartenir à un député, et encore moins aux organisateurs électoraux. Et il déplorait aussi l'absence de structures administratives à l'échelon du comté. Pour éviter que le député ou les organisateurs continuent à être les distributeurs des faveurs que l'on connaît, il faudrait donc confier l'administration des besoins locaux à des fonctionnaires recrutés par concours.

Il serait souhaitable de s'efforcer de recruter des hommes qui sont bien au fait des besoins locaux et éviter le plus possible les erreurs que commettent les administrations trop centralisées. On se plaint encore, hélas ! souvent que l'on tient trop peu compte des besoins locaux. Une sage décentralisation pourrait donner satisfaction à ces réclamations légitimes. Il faudra bien entendu se garder des dangers d'une certaine anarchie.

Dans les régions rurales c'est un fait bien connu que l'Etat rencontre souvent une résistance farouche aux innovations, l'installation des commissions scolaires régionales en fournit un exemple caractéristique. Quoi qu'il en soit, la mise en place d'un fonctionnarisme à l'échelon local pourrait aider beaucoup à libérer le député de fardeaux qui ne devraient pas relever de sa compétence.

Le développement d'un fonctionnarisme de comté pourrait s'inspirer des expériences valables notamment en Angleterre et en France. En Grande-Bretagne, la force des institutions locales est légendaire et le système préfectoral en France assure une présence prochaine de l'Etat central dans tous les départements. Si les structures ne peuvent à elles seules enrayer un mal aussi virulent que le « patronage », elles peuvent contribuer fortement à améliorer la situation. C'est en dégagant la politique de la partisanerie que nous nous achèminerons vers une démocratie véritable.

Pierre Saucier

Politique 63 à Radio-Canada

La C.S.N. lançait récemment à grand renfort de publicité, une série de vingt-deux émissions de télévision, intitulée « Politique 63 ». Il s'agit, comme on le sait, d'une campagne d'éducation politique destinée à faire connaître les vues de cette centrale syndicale sur des questions telles que l'assurance-santé, le chômage, la planification économique, etc.

Risques politiques

Encore qu'on pourrait épiloguer longuement sur les risques que courent les travailleurs à mettre ainsi en orbite des vedettes politiques qu'ils n'ont pas pris la précaution d'attacher solidement à un parti politique de leur choix, il n'y a rien à redire à une initiative aussi louable. Sinon que, dans un meilleur régime de radiodiffusion, elle serait superflue.

Sacrifice matériel

On estime, en effet, que la C.S.N. consacre, à cette campagne télévisée d'éducation politique, des crédits d'environ \$50,000. C'est à peu près la moitié du budget qu'elle affectait au journal « Le Travail », hebdomadaire

devenu mensuel. C'est l'équivalent de 50 cents par membre par année. Que les travailleurs consentent pareil sacrifice pour parfaire leur propre éducation politique et celle de leurs concitoyens, commande le respect et l'admiration. Mais ce n'est pas une raison pour nous le faire trouver justifié.

Les membres de la C.S.N. peuvent apparemment faire ce sacrifice cette année, mais le pourront-ils indéfiniment ? On sait que la F.T.Q. a innové dans l'utilisation massive de la télévision, il y a quelques années, avec une vingtaine d'émissions intitulées « Dix minutes de vérité », mais elle est maintenant disparue des ondes. Et, à son congrès de novembre dernier, on a appris qu'elle n'avait plus les moyens de montrer son sigle au petit écran. Même si elle a des structures et des sources de financement tout à fait différentes, pendant combien de temps la C.S.N. pourra-t-elle tenir le coup ?

Injustice

On peut se demander s'il est normal que, dans une société démocratique possédant une régie publique de radiodiffusion, les travailleurs soient ainsi

obligés de se taxer deux fois pour faire connaître à la population le point de vue d'un secteur aussi important. Je pense qu'exiger pareil sacrifice de la part d'un groupe aussi défavorisé est tout aussi immoral qu'imposer la double taxation scolaire aux minorités catholiques qui désirent des écoles séparées.

Contre-manoeuvre

En outre, j'y vois un danger pour les syndiqués. Si leur message télévisé porte vraiment, comme nous le souhaitons tous, il est à prévoir que leurs employeurs leur emboîteront bientôt le pas dans les studios des postes privés de télévision où ils pourront doubler et même tripler leur mise, tout en profitant, par surcroît des tarifs dégressifs. Il suffirait en effet, d'un banquet réunissant 500 convives à \$100 du couvert pour annuler, au moyen d'une propagande insidieuse concoctée par les meilleurs *hidden persuaders* des agences de publicité, les \$50 000 d'éducation politique de la C.S.N.

Diffusion d'Etat

A notre avis, la responsabilité de fournir une tribune à tous les secteurs de la population, en raison de leur importance numérique plutôt que de leurs ressources financières, incombe à Radio-Canada. On m'affirme que dans certains pays démocratiques d'Europe, comme la Suède, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, la radio et la télévision d'Etat mettent des périodes de temps gratuites, à la disposition du mouvement syndical. Les congrès syndicaux y seraient même couverts en direct.

Radio-Canada et le syndicalisme

Au Canada, nous n'en sommes pas encore là. Radio-Canada n'a admis le syndicalisme à la radio qu'au moment où les auditoires populaires l'avaient désertée pour la télévision. Et pour voir des gens au travail, les ouvriers des équipes de nuit doivent se contenter de l'émission « Les travaux et les jours ».

« Politique 63 », c'est la condamnation de la politique de Radio-Canada. Et c'est la preuve que le syndicalisme n'est pas encore accepté en Amérique du Nord, qu'on ne reconnaît pas pleinement le rôle qu'il doit jouer dans une société démocratique.

En sera-t-il autrement de « Politique 70 » ? Ou bien, devons-nous attendre, pour la voir à Radio-Canada, l'émission « Politique 00 » de l'an 2000 ?...

Noël Pérusse

Lettre sur la tolérance

Cher ami,

Dans votre lettre, vous vous plaignez amèrement de ce que Y. adopte depuis quelque temps dans ses écrits un ton serein qui ne sied pas aux sujets qu'il traite. Vous trouvez que sa flamme patriotique a quelque peu faibli, que ses attaques jadis si virulentes contre les trusts, les insuffisances de notre système d'enseignement ou notre complaisance dans le paupérisme, que nos attaques, dis-je, ne sont plus animées par la même force, le même dynamisme. Ne craignez rien cependant ! Les ridicules et les injustices de la société lui paraissent toujours aussi blâmables.

Je sais bien, vous connaissez Y. depuis peu. Et comme il a franchi depuis deux ou trois ans le cap de la quarantaine, vous le soupçonnez peut-être d'opportunisme. Les fonctions de journaliste qu'occupe Y. pourraient certainement lui permettre d'accéder à des postes plus rémunérés. Soyez rassuré cependant. Y. n'a pas succombé à l'appât du gain. Il laisse cette occupation à des confrères plus versatiles, moins scrupuleux.

* * *

Non, je crois plutôt que Y. s'est rendu compte de la futilité de la polémique. Il m'a même confié que les positions extrêmes qu'il a parfois maintenues lui ont toujours paru au bout d'un certain temps futiles, voire injustes. Il admire toujours certains excès de pamphlétaires de la trempe de Bloy ou de Bernanos et les écrits de Maurras le mettent encore en colère. C'est plutôt à propos de ses textes dits « engagés » qu'il s'interroge. Que voulez-vous ? Y. est un être doux ; il ne ressent pas le mépris de l'adversaire et sa lucidité emprunte toujours des chemins plus raisonnables. Vous savez, la plupart des envolées oratoires ou littéraires n'ont qu'un effet immédiat, et encore n'atteignent-elles le plus souvent que les esprits superficiels. L'instant de passion écoulé, les meilleurs écrits du genre paraissent toujours caducs, périmés à l'homme intelligent. Je vous mets au défi de lire ou de relire les plus réussis des pamphlets dont la littérature française abonde sans soupçonner ni mourir d'ennui.

Pour Y. qui n'a pas la truculence de Céline ou la fougue de Bazin (le neveu), les écrits virulents étaient comme une obligation. Il faisait dans le pamphlet

comme tel romancier donne dans le nouveau roman pour imiter certains contemporains. Il s'est amendé, se paie même le luxe d'écouter vraiment les interprétations contraires aux siennes, de les analyser calmement. Ce qui jadis lui paraissait le comble de l'énormité, je parle, par exemple, de l'art commercialisé, de la vulgarité érigée en système, de l'étroitesse d'esprit de l'extrême-droite, représente encore à ses yeux l'obstacle à vaincre. Mais cette lutte, il entend la livrer d'une façon qui soit plus conforme à sa nature. Au lieu de donner tête baissée dans des idées séduisantes, par simple passion, il reprend ses jugements à la base. Depuis qu'il en use ainsi, il est surpris de trouver tant d'intelligence, de mesure chez les gens, chez les institutions.

Il ne craint plus de passer pour un esprit rétrograde et ne s'oblige pas à se tenir maladivement à la fine pointe de l'esprit contemporain, à battre ses amis sur le sentier de la découverte. Et ne vous méprenez pas : pas plus qu'auparavant, il ne se ferme à la connaissance des choses nouvelles.

* * *

La grande réussite de Y. aura été de vaincre ses préjugés. Il ne condamne plus en masse. Et les idées préconçues sont moins que jamais son affaire. Il s'est détaché de son petit clan dont les vues trop exclusives ne l'avaient pour ainsi dire jamais conquis. Ce qui ne veut pas dire que les avis des anciens camarades lui semblent de prime abord à rejeter. Même ses adversaires sont étonnés de son équité.

* * *

J'espère — au fond j'en suis sûr — que vous aurez compris que Y. est devenu, et véritablement cette fois, un écrivain engagé. Car dites-moi, est-il une sorte valable d'engagement sans la tolérance ? Vous avez peut-être peur de ce dernier mot ? Je l'entends dans son acceptation la plus large. Point n'est question dans mon esprit d'une attitude passive qui consisterait à se boucher les yeux face à des évidences. Y. croit trop à la dignité humaine pour agir ainsi. Devant les avis, les croyances d'autrui, il est rempli de respect. Et rien ne le chagrinerait davantage, maintenant, que de porter atteinte à la justice, à la délicatesse, poussé par une passion, toute sincère puisse-t-elle être.

Gilles Archambault

NOTRE LITTÉRATURE 1962

On a publié au Canada français en 1962 plus de cent livres qui peuvent être classés dans la section « littérature » : nous en ferons ici un bilan bref et partiel. D'abord, nous éliminons la littérature de jeunesse, de plus en plus riche et intelligente, parce qu'elle relève d'une spécialité trop précise. Ensuite, nous éliminons ce genre « document à toutes sauces » que des maisons publient à la douzaine, au prix moyen de \$1.00, parce que la plupart du temps ces ouvrages sont bâclés et de consommation trop immédiate. Enfin, nous éliminons les dizaines de livres de sous-production, inévitables et sans intérêt. Inutile d'ajouter que, dans la bousculade d'un tel bilan, nous oublions, le moins volontairement possible, des chefs-d'œuvre.

Théâtre

Il peut paraître curieux de commencer ce bilan en parlant des pièces de théâtre publiées pendant l'année 1962. Nous nous plaignons, les soirées creuses, du creux de notre théâtre : si toutes les heures consacrées à déplorer nos lacunes étaient employées à les combler... Mais tel n'est pas mon propos. On publie de plus en plus de pièces de théâtre ici : au fait, il s'en trouve déjà une quarantaine, d'éditées. En 1962, j'en trouve au moins cinq, plus cinq « piécettes ».

De Languirand, nous avons *Les Insolites* et *Les Violons de l'automne* (Cercle du Livre de France) qui viennent s'ajouter à *Les grands départs* et à *Le Gibet* : il faut souligner que Languirand, Dubé et Toupin bénéficient de cet avantage énorme d'être édités. Les deux pièces de Languirand sont assez bien connues sans qu'il soit besoin d'en faire l'éloge.

Dans le numéro XIV des *Ecrits du Canada français*, nous trouvons deux pièces : *Le dernier beatnik*, d'Eugène Cloutier, et *Qui est Dupressin*, de Gilles Derome. La première entreprend la critique de la civilisation américaine sur un ton mineur et boulevardier : le métier de Cloutier sauve en partie cette dramatique mise en scène de quelques idées

discutables. La seconde se présente carrément comme du théâtre expérimental, et du meilleur, quoique d'écriture souvent ésotérique et de difficile digestion : mais nous devons nous résigner, Freud et Mallarmé ne seront jamais à la portée de tout le monde, et cette pièce de Derome méritait largement la publication.

Roger-B. Huard a publié *Echappée* (Agora) et *Ouais* : le premier livre est écrit à l'encre noire (celle de l'humour harmonisant), et trahit le vide de certaines vies comme diraient des pasteurs de campagne ; j'avoue être demeuré sceptique (ce qui m'arrive souvent en toutes sortes de matières) jusqu'à la fin de la pièce ; puis, la postface-appendice, qui révèle sans ambages une insolence des plus saines et une fantaisie des plus saugrenues ; j'ai belle envie de citer Jacques Ferron, comme parent « spirituel » possible, dans *Ouais* et ailleurs ; *Ouais* groupe cinq pièces en un acte, d'un mordant agressif. Huard a quelque chose au ventre, ce qui n'est pas aussi fréquent qu'on l'imagine.

Nouvelles

Le genre *nouvelles* se développe considérablement, depuis quelques années. Dans les trois « *Ecrits du Canada français* » publiés en 1962, on en trouve une vingtaine. Retenons surtout la belle densité dramatique et la logique cruelle de *L'Affaire du Plat du Chat*, où Andrée Maillet anime une Zénaïda touffue et affolante ; et *Le Dauphin octogénaire*, de Pierre de Ligny Boudreau, où les notules brillantes émaille constamment les péripéties d'un drame grandiose et concentré : rares sont les nouvelles écrites avec si grand art, surtout que celle-ci est abondante, et pourrait constituer un roman. Et retenons aussi les deux nouvelles de Gérard Bessette, *L'Accident* et *L'Emplâtre*.

D'autres nouvelles ont été publiées ailleurs, dont plusieurs en revues. Yves Thériault a signé un petit livre curieux et intéressant, *Si la bombe m'était contée* (Editions du Jour) : ce sont là des documents et des réflexions et

des nouvelles protestant contre la perspective d'une guerre atomique, avec chaleur sinon toujours avec élégance : mais il y a chez Thériault une fougue, une passion, un poids qui nous atteignent. Je n'en dirais pas autant de Louis Landry, dont les *Vacheries* (Librairie Déom) toutefois marquent un net progrès sur le livre précédent : mais l'humour est-il bien la voie de Landry ? Peut-être.

Jacques Ferron devient avec *Cotnoir* et *Contes du pays incertain* (Orphée) un de nos écrivains les plus racés, les plus divers, à la fois implacable, caustique et pétillant. Ces « contes », souvent verts et cursifs, ne sont pas vraiment méchants, mais ils sont goguenards, ironiques, d'une ironie élégante et raffinée. Perron écrit pour le plaisir de notre lecture.

Romans

A les nommer seulement, on n'en finirait plus ! Citons d'abord quelques titres moyens : *L'or des Indes*, de Gélinas (Cercle) ; *Un homme en laisse*, de Filion ; *L'interrogation*, de Choquette (Beauchemin) ; *La seconde mort*, de Francis Bossus (Beauchemin) ; un peu à part, *Marche ou crève Carignan*, de Robert Hollier (Editions de l'Homme), et *Le képi et la cravache*, de Nathalie Fontaine (Cercle du Livre de France).

Quelques romans plus faibles, mais qu'il faut signaler à cause de quelque qualité : *Le poids de Dieu*, de Gilles Marcotte (Flammarion) ; *Le petit juif*, de Jean de Laplanche (Beauchemin).

Les bons romans de 1962 me semblent être, d'abord, *L'Aquarium*, de Jacques Godbout, (Seuil-Fomac), une œuvre forte, dense, difficile mais riche et tumultueuse, poignante ; ensuite *Prix David*, de Charles Hamel (Editions de l'Homme), un livre vif, simple, d'un pittoresque rare, d'un charme immédiat pour ceux du moins qui ont le goût de l'humain-tel-quel ; et *Le scalpel ininterrompu* de Ronald Després (A la page), délicieusement horrible, d'une audace imprévue, d'une verve insoutenable ; et *Quand j'aurai payé ton visage*, de Claire Martin (Cercle), nous confirme dans le métier et la finesse de cette romancière attentive aux subtilités de la psychologie et de l'écriture ; et encore *Le jour est noir*, de Marie-Claire Blais (Editions du Jour), qui constitue une expérience vertigineuse, car cette œuvre se veut insaisissable, fuligineuse, l'auteur écrit peut-être une suite nervalienne ?

Enfin, trois romans qui s'attardent à des situations d'adolescence. *Perdre la tête*, de Roland Lorrain (Editions du Jour), le fait avec une certaine souplesse non dénuée de sentimentalisme ; *Les corridors*, de Gilles Desjardins (Beauchemin), ne pousse pas assez loin le sujet, et laisse ses personnages un peu pantelants, comme des marionnettes désarticulées ; et *Les abîmes de l'aube*, de Jean-Paul Pinsonneault (Beauchemin) est un roman où l'on s'ennuie ferme, où se manifestent un manque de consistance et d'originalité, un je ne sais quoi de superficiel, qui devraient faire déplorer à l'auteur le fait d'avoir livré trop tôt au public ses trois premiers romans, bien écrits sans doute, mais peu consistants.

Poésie

Plus de trente livres de poèmes, en 1962 ! Il faudra donc choisir, et rudement encore. Notons du manque-à-dire chez trop de poètes-à-vider. Mais aussi des pages splendides

et généreuses, chez quelques poètes véritables et solides. Gatien Lapointe nous a donné ce merveilleux *Le temps premier* (Grassin), Prix du Club des Poètes 1962, à Paris : on a oublié de lui en donner un ici, et c'est grand dommage. Un autre prix, indigène celui-là, *Sémaphore*, de Gilles Hénault (Hexagone).

Quelques « récidivistes » heureux : Alain Horic, avec *Blessure au flanc du Ciel* (Hexagone) ; Suzanne Paradis, avec *La Malebête* (Librairie Garneau) ; Jean-Paul Filion, avec *Demain les herbes rouges* (Hexagone). Quelques nouvelles voies, des plus intéressantes : de Paul Chamberland, *Génèses* (Cahiers de l'A.G.E.U.M.) ; de Michel Garneau, *Langage* (A la page) ; d'Odette Fontaine, *Les joies atroces* (Librairie Garneau) ; de Marianne Favreau, *Le gagne-espoir* (Orphée).

L'activité un peu agitée des Editions Nocturne, la reprise d'aplomb de l'Hexagone, et la publication d'une anthologie, *La poésie canadienne*, choix et préface d'Alain Bosquet et compagnie (Seghers-H.M.H.) : notre poésie aura fait un pas de plus, un pas important peut-être. Ajoutons la large part que nous avons accordée, ici, à *Maintenant*, à notre poésie, et le très beau poème de Gaston Miron publié au Nouveau Journal, *La marche à l'amour* ; et n'oublions pas de mentionner la chanson poétique, de plus en plus importante et significative, avec Félix Leclerc toujours en tête, avec Vigneault, Tex, Filion.

Essais

Ici encore, il faudra impitoyablement choisir. En laisser tomber des dizaines, dans la surproduction d'une certaine forme d'essais-documents de consommation immédiate et locale. Mais nous pouvons relever, parmi les essais strictement littéraires, *La littérature par elle-même*, en collaboration, et *La poétique du songe*, de Guy Robert, aux Cahiers de l'A.G.E.U.M. ; *Une littérature qui se fait*, recueil d'études de Gilles Marcotte, chez H.M.H. ; et la publication *Livres et auteurs canadiens 1961*, qui vient fort heureusement combler une lacune évidente et pénible.

Un pamphlet qui porte à réfléchir, *La ligne du risque* de Pierre Vadeboncoeur (Situations-Orphée) ; un recueil de Pierre Baillargeon, bourré d'esprit et d'humour, de pointes et d'observations sans répliques, *Le scandale est nécessaire* (Editions du Jour) ; dans une veine humoristique moins profonde et moins solidement écrite, *Le Dictionnaire insolite* de Languirand (Ed. du Jour) ; les charmantes *Lettres à une Provinciale*, de Roger Duhamel (Beauchemin), dont le seul défaut, si cela en est un, réside dans le dilettantisme, un dilettantisme d'ailleurs trompeur, puisque souvent nous avons l'impression que l'auteur nous cache le mot de la fin et passe gentiment aux salutations à Violaine.

Notre littérature...

Et voilà, 1962, 1963 en route. Notre littérature se fait, ce que nous la faisons ; elle était ce que nous étions, elle est ce que nous sommes, elle sera ce que nous serons. Ce ne sont pas ici des réflexions compromettantes, sans doute, mais il est bon parfois de revenir sur des choses simples : la littérature, l'art, sont des miroirs d'une civilisation. Miroirs gênants, déformants, reformants, mais miroirs tout de même, et la critique est parfois miroir aux alouettes...

Guy Robert

POÉSIE

FILLE DE NEIGE

*Fille de Neige aux clameurs froides
l'Amour te durcit comme une cible
dans un vent frêle de clartés roides
et ton cœur jaillit tel une aube impossible.*

*Fille de Neige au regard bleu moiré
la mort est chose chaude en ton âme
et la divine transparence de la pureté
reluit sur ta peau de songes germés de flamme.*

*Fille de Neige Fille du pays solitaire
entre deux mondes isolés et meurtris
la déchirure est rouge sur ton blanc désert
et ta gorge se tord immaculée dans une nuit.*

*Fille de Neige dors en ton sommeil d'hiver
l'été viendra neuf et vierge
dans sa splendeur vive et couleur de mer
granuleuse Fille de Neige à la lumière tu fonderas tel un cierge.*

Nicole Drassel

SOIE

*Fils d'arc-en-ciel tissés par un ver chétif, soie,
Fins cheveux de lumière au fuseau de son corps,
Linceul fait de soleil où meurt de ses efforts
La chenille d'où naît un papillon de joie,*

*Tissu magique où l'art d'Arachné se déploie,
Lustrine bruissante, écrin où les trésors
Des teintes font briller le lustre de leurs ors,
Onde où le firmament des aigrettes flamboie,*

*Mirage hypnotisant par sa beauté mon œil,
Tenture qui fleurit un odieux cercueil,
Brocatelle enchâssant la relique sacrée,*

*Soie, en te contemplant, je songe à l'œuvre d'art :
Poème, toile ou buste, elle-même engendrée
Par l'artiste filant son génie, à l'écart...*

Charles Lorenzo

DISQUES

La musique vivante évolue, comme toutes formes d'art. Et la musique occidentale passe de l'écriture modale à l'écriture tonale à partir du seizième siècle ; les expériences de Schönberg au tout début de notre siècle s'écriront encore d'après les lois de la tonalité : d'ailleurs, les audaces d'un Wagner préparaient les métamorphoses de Schönberg, Berg, et Webern (dont nous avons déjà dit un mot, *Maintenant* no 1, page 41).

La musique atonale est devenue en 1938 la musique sérielle, lorsque Schönberg cherchait certaines lois sur lesquelles s'appuyer pour composer sa « Suite opus 25 » (car s'il est invitant de se libérer des contraintes des règles, il faut bientôt se résigner à les remplacer par d'autres...). La musique sérielle, ou plus particulièrement la musique dodécaphonique (subdivision de la précédente), en partant de proportions mathématiques apparemment rigides (le premier prélude du « Clavecin bien tempéré » de Bach en constitue une source significative), possède aussi d'immenses possibilités de lyrisme, de poésie, d'émotion, et surtout des possibilités de modulations, de variantes, de métamorphoses presque inépuisables. Le monde s'y intéresse maintenant :

Stockhausen en Allemagne, Boulez en France, Nono en Italie, le maître Varèse aux Etats-Unis (depuis plusieurs années).

Une excellente *Introduction à la musique sérielle* nous est offerte dans une présentation de M. Antoine Golea (Vega C 30 S 231) : personnellement je n'aime pas qu'on enregistre le commentaire sur le disque : c'est là un espace qu'on ne devrait pas dérober aux illustrations musicales. L'impression du très bon commentaire de M. Golea sur la pochette aurait suffi. Malgré cette réserve, le disque constitue une initiation indispensable pour ceux qui veulent connaître et comprendre la musique de notre siècle, sous son aspect sériel.

Une différence bien nette entre la musique occidentale et la musique orientale se trouve dans l'évolution continue et expérimentale de la première, dans sa construction et sa structure, dans son écriture et son rythme : alors que la seconde, tout intuitive et méditative, s'élève dans son mystère ainsi qu'une danse rituelle, ainsi qu'une improvisation de prière. C'est ce que nous révèle la comparaison entre le disque précédent, celui de la musique sérielle, et *Musique traditionnelle de*

l'Inde, un très beau disque sur lequel on ne peut se permettre aucune réserve (BAM LD 014).

Félix Leclerc le généreux. Dix-neuf chansons. Des anciennes et des nouvelles, parmi celles qu'il nous donne depuis treize ans. Plus jeune que jamais, notre poète. Et la bonne santé de sa musique. Et la générosité (je répète) de l'homme. L'accueil vaste et simple. Sept nouvelles chansons : Le chant de la création (texte de François d'Assise), Perdu-gagné, L'imbécile, Je cherche un abri (avec Monique Miville-Deschênes), Le loup, Tu te lèveras tôt, L'eau de l'hiver. Une chanson de Paul de Margerie et Jean-Pierre Ferland, Ton visage. Et onze chansons connues, que Félix Leclerc interprète avec beaucoup de liberté, de variantes, de fantaisie. On ne sait plus que préférer. Mouillures ? Notre sentier ? La fille de l'île, avec la très belle voix de Lucienne Vernay ? Que serait un microsillon où Félix Leclerc enregistrerait 15 chansons de jeunes chansonniers d'ici, qui lui doivent tous quelque chose ? Si Félix poussait la générosité au bout ? (Philips, B 77 389 L. Ces trois disques sont distribués à Montréal par Ed. Archambault).

G. R.

Nos collaborateurs du mois

- Adam, Marcel :**
Informateur religieux à *La Presse*.
- Archambault, Gilles :**
Journaliste et critique littéraire.
- Baillargeon, Docteur Jacques et
Pelletier-Baillargeon, Hélène :**
Couple consultant dans l'équipe *Serena*.
- Carisse, Colette :**
Professeur de sociologie à l'Université de Montréal.
- Déry, Claude :**
Courrieriste parlementaire à Québec pour le compte de « *La Tribune* », de « *CHLT-Radio* », et de « *CHLT-T.V.* ».
- Desmarais, Marcel-Marie, O. P. :**
Prieur du Monastère Saint-Albert-le-Grand.
- Dorion, Jules-Ed. :**
Médecin.
- Duval, Denis, prêtre :**
Professeur de philosophie.
- Esquet, Henri :**
Informateur religieux au journal *Le Monde*.
- Farvey, Vincent, O. P. :**
Professeur à l'Institut d'études Médiévales.
- Gatton, Naïm :**
Journaliste et Secrétaire du Cercle Juif de langue française.
- Gemire, Père J.-J., capucin :**
Commissaire du Tiers-Ordre de saint François.
- Garchand, Gilles, O.M.I. :**
Ancien recteur de l'Université d'Ottawa.
- Gagny, Norbert :**
Journaliste. Représentant de l'Agence France-Presse au Canada.
- Gérusse, Noël :**
Agent des Relations Extérieures à la Fédération des travailleurs de Québec.
- Gerreault, A.-M., O. P. :**
Professeur de psychologie à l'Angelicum (Rome).
- Robert, Guy :**
Critique littéraire et critique d'art. Professeur.
- Saucier, Pierre :**
Adjoint à l'Information Française à l'Office National du Film. Journaliste.
- Vanasse, Jean-Paul :**
Directeur de l'Information française à l'Office National du Film. Critique littéraire.
- Verdon, Magdelaine :**
Membre du Cercle des femmes journalistes.

Livres reçus

- Ares, Richerd, S. J. :**
Du rôle de l'État dans un Québec fort. Les Editions Bellarmin. Collection Questions actuelles No 4, Montréal 1962, 17 pages.
- Barsotti, Divo :**
Le Christianisme russe. Eglise vivante — Casterman, Paris-Tournai 1962, 196 pages.
- Daniélou, Jean :**
Les laïcs et la mission de l'Eglise, Editions du Centurion, Paris 1962, 190 pages.
- Daujat, Jean :**
Psychologie contemporaine et pensée chrétienne, Desclée, Paris-Tournai 1962, 334 pages.
- Daveluy, Marie-Claire :**
Jeanne-Mance, Editions Fides, Montréal et Paris 1962, 418 pages.
- Demers, Guy :**
Le mystère du mariage, Editions Fides, Montréal et Paris 1962, 251 pages.
- Després, Ronald :**
Les cloisons en vertige, Beauchemin, Montréal 1962, 94 pages.
- Lafortune, Ambroise, prêtre :**
Le verbe s'est fait chair, Fides, Montréal et Paris 1962, 152 pages.
- Leclercq, Chan. Jacques :**
La sœur hospitalière, Casterman — Editions Hospitalia, Paris-Tournai 1962, 119 pages.
- Leroy, Alfred :**
La civilisation française du XIXe siècle, Editions Casterman, Paris-Tournai 1963, 433 pages.
- Les Enseignements Pontificaux :**
Les Instituts de vie parfaite, Desclée 1962, 795 pages.
- Patatzis, Sotiris :**
La Cité Ivre, Editions Casterman, Paris-Tournai 1963, 245 pages.
- Prévost, Arthur :**
Trois actes en une soirée, Editions Princeps, Montréal 1962, 123 pages.
- Routureau, G. :**
Conscience religieuse et mentalité technique, Desclée, Paris 1962, 143 pages.
- Thone, Chan. Paul :**
Toi, du moins... console-moi ! Editions « Marie-Médiatrice », Château-Richer 1962, 117 pages.
- Vachon, André :**
Histoire du notariat canadien 1621-1960, Les Presses de l'Université Laval, Québec 1962, 209 pages.

Maintenant

REVUE MENSUELLE DE CULTURE
ET D'ACTUALITÉ CHRÉTIENNES
PUBLIÉE PAR LES DOMINICAINS EN
COLLABORATION AVEC D'AUTRES
CLERCS ET DES LAÏCS.

directeur-administrateur:

H.-M. BRADET, O.P.

secrétaire de rédaction

H. DALLAIRE, O.P.

comité de rédaction:

A. BRUNET, O.P.

PASTEUR D. POURCHOT

B. LACROIX, O.P.

G. TELLIER, O.P.

PIERRE SAUCIER

GUY ROBERT

RENÉE GEOFFROY

maquette typographique:

GILLES ROBERT

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

ABONNEMENT D'UN AN \$ 5.25

ABONNEMENT D'ÉTUDIANT \$ 3.50

ABONNEMENT DE SOUTIEN \$10.00

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,

Montréal-26, P. Q.

Tél. 739-2758

739-4002

N. B. Les abonnements ne sont enregistrés
qu'au reçu du versement.

Imprimé au Canada par:

L'OEUVRE DE PRESSE DOMINICAINE

N. B. LA REVUE N'EST PAS RESPONSABLE
DES ÉCRITS DES COLLABORATEURS
ÉTRANGERS À L'ORDRE DE SAINT-
DOMINIQUE

CUM PERMISSU SUPERIORUM

VENT NOUVEAU DANS L'ÉGLISE

Pour un catholique français, s'adresser à ses frères canadiens au lendemain de la première session de Vatican II est doublement agréable. D'abord parce que le concile nous a montré à l'évidence un visage dynamique de l'Eglise romaine et que chacun sait en France que le catholicisme canadien est lui aussi en plein renouvellement ; ensuite parce que le cardinal Léger fut un des pères conciliaires des plus actifs et des plus écoutés et que de nouveaux liens se sont établis à Rome entre la France et le Canada, après des semaines d'échanges intellectuels et de prières communes.

L'histoire, maîtresse de vie

Une des grandes leçons de Vatican II fut à notre avis celle-ci : « l'histoire est maîtresse de vie ». L'expression est de Jean XXIII. Concrètement, cela veut dire que l'homme est en marche et qu'il se suiciderait à vouloir le nier en s'accrochant à des formules humaines dépassées. Le Christ a dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie ». Deux sur trois (au moins) de ces termes évoquent le mouvement. Nous en souvenons-nous suffisamment ? En tirons-nous les conséquences qui s'imposent ?

La pusillanimité et le désir de confort (se rappeler le S.O.S. des Apôtres dans la barque soulevée par la tempête) incitent trop souvent à préférer l'immobilité au progrès, à choisir la halte plutôt que la route, le port que la haute mer.

Il n'est que trop vrai que les chrétiens passent pour avoir la nostalgie du passé, pour avoir peur du monde moderne et pour s'effrayer de l'avenir. A croire les « prophètes de malheur » dont Jean XXIII a évoqué le spectre dans son discours du 11 octobre, le monde s'éloigne chaque jour un peu plus des idéaux chrétiens. Satan étend son règne sur l'univers, l'immoralité augmente, le matérialisme envahit les consciences. Alors que faire sinon s'opposer, condamner, en référer à un âge d'or rétrospectif ?

Dans la mesure où le chrétien cède à cette tentation de facilité, l'Eglise se coupe un peu plus du monde dont elle doit être le levain. Elle perd de son efficacité, la lumière est mise sous le boisseau et semble s'éteindre.

Le pape Jean

Or voici qu'un homme appelé Jean, 267^e successeur de Pierre vient nous rappeler notre vocation de chrétiens vivants : comprendre et non juger ; pardonner au lieu de condamner ; chercher au lieu de posséder ; s'ouvrir au lieu de se crisper ; se convertir avant de prêcher ; servir au lieu de commander.

Et sous son impulsion 2 900 évêques viennent de s'interroger à Rome. Non sur la noirceur du monde non chrétien ; non pour brandir des anathèmes ; mais pour apprendre à mieux rayonner ; pour balayer devant leur porte ; pour ouvrir un dialogue.

L'Episcopat

Comme si l'episcopat du monde entier n'attendait qu'un signe pour être lui-même, Vatican II vient de révéler au monde étonné le vrai visage de l'Eglise du XX^e siècle. Un immense désir de renouvellement travaille cette vieille institution, sous l'œil du pape, attentif et discret.

Grâce à lui, il y eut des témoins sous la coupole de Saint-Pierre. Des témoins non catholiques. Qui dira ce que nous devons à leur présence ? à leur prière ? Pour la première fois, l'Eglise romaine réputée altière et farouche acceptait de faire son examen de conscience devant des protestants, des anglicans, des orthodoxes. Bien plus elle recueillait leurs réactions, leurs doléances, épiait leurs desirs ou leurs déceptions ; elle cherchait avec eux à se montrer plus obéissante à leur maître commun.

Cela n'alla pas tout seul. Une arrière-garde montra les dents. Ne nous empressons pas de lui jeter la pierre. Retenons plutôt son désir d'être, à sa manière, fidèle au message. Toute opposition est féconde. Elle peut servir de tremplin. La vérité est dans une tension. Etre catholique, c'est faire flèche de tout bois, c'est purifier, décanter et non exclure. Le manichéisme est une hérésie. La frontière du bien et du mal ne passe pas entre deux groupes mais à l'intérieur de chacun d'entre nous. Toute correction fraternelle est salutaire.

Et au-delà

Au terme de cette première session conciliaire qui fut de simple dépannage, le chemin a été déblayé. Pendant les neuf mois qui nous séparent de la reprise générale des travaux, un mûrissement va s'accomplir, une remise en chantier s'opérera dont le résultat marquera le catholicisme pendant des dizaines d'années. La cause œcuménique est présente dans toutes ses démarches, en filigrane, comme l'a voulu le pape.

A nous autres laïcs de soutenir ce labeur souverain de notre attention active et intelligente. Sans nous, nos évêques seraient des pasteurs sans troupeaux. C'est pour nous qu'ils travaillent. Rappelons-le-nous à temps et à contre-temps. Elargissons sans cesse les frontières de la famille chrétienne en nous solidarissant avec tout effort humain vers plus de justice et de charité.

HENRI FESQUET